



# débats

## De nouveaux champs pour la démocratie

Casser les machineries d'enseignement et de soins

par ALAIN TOURAINE (\*)

dans le développement et la rationalisation.

Aujourd'hui, la croissance reprend ou du moins apparaît indispensable, et les techniques nouvelles prolifèrent. Mais les anciens rêves d'intégration, d'un type ou d'un autre, se sont évanouis, et notre culture se trouve plus que jamais divisée en deux : culture du « moderne », scientifique et technique, et culture du « naturel ». Plus notre capacité scientifique et technique augmente, plus le rationalisme se répand, et plus aussi se défend et contre-attaque une culture populaire qui croit un destin individuel et aux remèdes transmis par la tradition et se méfie de la science, qui valorise plus l'expérience que l'expérimentation. La même déchirure s'observe dans un domaine bien éloigné de celui de la science, celui de la religion. Une Eglise modernisée, sécularisée, s'éloigne d'une religion populaire qui, n'étant plus prise en charge par les Eglises, se manifeste sous forme de communautés et de sectes.

Accepter cette séparation, cette opposition d'une culture d'en haut et d'une culture d'en bas, conduirait à la fois à la confusion des idées et à une attitude dangereusement régress-

sive qui trouverait normal que le peuple soit irrationnel et que seules les élites soient raisonnables. Il n'est pas vrai qu'on puisse mettre la médecine scientifique dans un plateau de la balance et la médecine naturelle dans l'autre. Rien n'autorise à parler sur le même ton de ce qui est démodé et de ce qui ne l'est pas ; il faut refuser tout irrationalisme. Mais, une fois fait ce choix, il faut aussi découvrir les problèmes sociaux très réels qui sont cachés par ces fausses interrogations culturelles.

Où, la distance s'accroît entre la pensée et le vécu, entre la maladie et le malade, entre l'enseignement donné et les projets de vie des élèves, entre l'imaginaire télévisuel et le vécu quotidien. C'est même cette distance qui ouvre de nouveaux champs à une démocratie qui ne peut plus se limiter au vote de l'impôt et à la législation sociale. En effet, les plus fortes demandes du public, celles qui peuvent susciter aussi les plus nombreuses créations d'emplois, concernent d'abord l'amélioration des relations personnelles dans tous les domaines de la vie sociale, et d'abord dans les plus

importants : la santé, l'éducation, l'information.

Il est remarquable que la télévision, si souvent accusée de manipuler les foules, ait au total bien réussi à devenir un lieu d'échanges et de débats politiques. En revanche, l'hôpital, pour prendre l'exemple de loin le plus important, semble de plus en plus inhumain, par un mélange de bureaucratie, de conduites de défense contre l'agression que représente la maladie, et de technocratie. Rien ou presque rien n'est fait pour réduire la distance entre la maladie dont s'empare l'appareil médical, et le malade qui se sent rejeté de sa propre vie.

Dans le domaine de l'école, à quoi bon réaffirmer les normes scolaires, si c'est pour rejeter du système une proportion croissante d'élèves qui sont étiquetés comme lents, médiateurs ou indifférents, comme si les normes du système pouvaient être définies en elles-mêmes, dans leur unicité et leur stabilité, les élèves n'étant définis que par un niveau scolaire dont on sait de plus qu'il est d'abord un niveau social.

### Un cigogant rouge

Les pensées irrationnelles sont réelles si elles conduisent à confondre la science et l'opinion. Elles allument un cigogant rouge utile si elles conduisent à mettre en cause, non la science et la technique, mais l'usage social qui en est fait et les rapports entre l'expert, l'employé et le public.

Nous avons constitué d'immenses machineries de soins, de gestion, d'enseignement. Elles ont été utiles, indispensables même, quand il s'agissait avant tout de faire reculer massivement la misère, l'analphabétisme, la maladie. Mais le moment est largement venu de changer de formule et de remplacer les organisations techniques et administratives par des interventions qui se donnent comme but principal de rendre chaque individu plus maître de son expérience et plus proche des décisions, des techniques et des règles qui affectent sa vie.

Il ne s'agit pas seulement d'humaniser l'hôpital, l'école ou la Sécurité sociale, mais de se donner des critères nouveaux d'évaluation de ces organismes et de leur efficacité. Ce qui suppose une certaine « dérégulation », la possibilité de conduire des expériences et de comparer des modes de fonctionnement. Tant qu'on en parlera de l'école et de l'hôpital, on est sûr d'aller dans la mauvaise direction. Pourquoi l'évolution vers la diversité et la concurrence, si facilement acceptée et même souhaitée dans le cas de la presse, de la radio et de la télévision, ne pourrait-elle pas s'introduire dans le domaine des soins médicaux ou dans celui de l'enseignement et de la recherche ?

(\*) Directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CNRS).

## CULTURE

La distance s'accroît entre la pensée et le vécu, note Alain Touraine. Concrètement, il faudrait rapprocher des individus les services de l'école, de l'hôpital ou de la Sécurité sociale, par exemple. Il en est de même pour la culture, estime Jean Castarède, où l'Etat devrait seulement accompagner ou rectifier si nécessaire les pratiques des Français.

## Entre les jacobins et les girondins

L'Etat doit prolonger l'action de tous les émetteurs de la culture

La décentralisation culturelle offre un bon exemple des limites qu'il faut assigner à cette méthode néo-libérale. S'il est vrai qu'il faut cesser de faire administrer la culture par des bureaux « parisiens » et incriminés et qu'il faut donner aux collectivités locales de réels pouvoirs de décision, les modalités de cette décentralisation doivent être étudiées très minutieusement.

Un maître modéré disait récemment : « Le ministère de la culture est mon meilleur allié pour faire passer en conseil municipal les dossiers d'intérêt culturel. La subvention de l'Etat légitime le projet aux yeux des autres élus, sinon tout

par JEAN CASTAREDE (\*)  
notre argent trait aux fêtes et à la voirie. »

Pour mieux comprendre les principes qui doivent animer nos réflexions, il faut d'abord rappeler quelques chiffres.

En 1984, la répartition des dépenses culturelles annuelles par habitant était de 5 F pour les régions, 30 F pour les départements, 500 F pour les communes et 150 F pour le ministère de la culture. Ce sont donc les villes qui sont les prin-

(\*) Ancien directeur au ministère de la culture.

cipaux maîtres d'œuvre dans ce secteur.

Plusieurs lignes directrices pourraient être retenues pour une nouvelle politique culturelle de la France.

1) Les institutions d'audience nationale ou internationale devraient être à la charge de l'Etat, y compris quand elles sont situées en province ;

2) Les départements pourraient se voir confier quelques attributions limitées comme c'est dans leur vocation à l'heure actuelle pour les archives et la lecture publique, et comme ce pourrait l'être pour les monuments historiques ;

3) Les régions assureraient pour le secteur culturel des attributions qui leur sont dévolues par la loi pour ce qui touche à la formation, à l'économie et à l'innovation ;

4) Une subvention globale culturelle irait aux villes de plus de 10 000 habitants. Elle serait complétée par des subventions spécifiques qui ne seraient pas distribuées par le ministère mais par des conseils sectoriels assistés d'agences (musique, théâtre, art plastique, etc.), comme cela se passe en Angleterre et aux Etats-Unis. Dans ces conseils figureraient pour un tiers des personnalités culturelles, des élus locaux, et des représentants de l'Etat, tous renouvelables tous les deux ans ;

5) Enfin, l'Etat conserverait la possibilité d'agir à travers un fonds d'intervention culturelle qui abonderait celui des régions afin de corriger les inégalités géographiques. Il gèrerait la tutelle d'une chaîne de télévision et de chaînes de radio.

### La mission du ministère

Ainsi, le ministère de la culture et de la communication aurait pour mission de gérer les institutions d'audience nationale et internationale, le fonds d'intervention nationale, une chaîne de télévision et les chaînes de radio culturelles. Par le biais d'agences au sein desquelles l'Etat aurait seulement des représentants, on pourrait obtenir des financements croisés permettant d'éviter les copinages, les ségrégations et la technocratie.

Entre la conception jacobine excessive voulant que l'Etat soit dans ce domaine le seul à avoir suffisamment de recul et d'objectivité pour apprécier la valeur d'un projet culturel et la conception girondine tendant à se décharger entièrement de cette responsabilité sur les collectivités locales, il existe une position moyenne que nous venons de définir et où l'Etat conserve un rôle important.

Lorsque l'on mesure, comme l'a fait depuis quinze ans le ministère de la culture, l'importance respective des différentes pratiques culturelles ou distrayantes des Français en recensant par exemple le nombre d'heures consacrées à la télévision, à la visite des musées, aux matches sportifs ou à l'opéra, on voit nettement où va leur préférence. Il faut en tenir compte, mais ne pas en être l'esclave.

Comme je l'écrivais, en 1980 (1), « Le rôle de l'Etat est donc d'accompagner ce mouvement lorsqu'il lui paraît sain, de le rectifier lorsqu'il lui paraît nuisible. Il est également de multiplier les relais qui doivent fonctionner comme autant de nœuds de communication destinés à prolonger l'action de tous les émetteurs de la culture, en utilisant ceux qui sont les plus efficaces, c'est-à-dire les collectivités locales. » C'est d'ailleurs ce que je proposais dans un plan en dix points dont, après cinq ans, aucun mot n'est à changer malgré toutes les réformes intervenues et qui permet de remédier aux trois dangers contradictoires qui guettent notre culture : celui de l'élitisme, celui de l'atomisme, celui de la passivité. Car, ce qui importe, comme le disait Malraux, c'est de « permettre à chaque individu de découvrir la richesse et la grandeur qu'il a en lui » en développant sa propre créativité.

(1) La Communication, Editions Stock.

### « L'ECONOMIE BAROQUE », de J.-A. Degrotte et E. Euverte

#### Pour le partage du travail

« PRODUIRE plus et travailler moins », telle est la séduisante proposition avancée par Jean-André Degrotte et Emmanuel Euverte dans *L'Economie baroque*. Ce faisant ils ne font que prolonger une tendance lourde de nos sociétés industrielles.

La baisse du nombre total d'heures travaillées devrait se poursuivre, cela signifiera plus de chômage (le chiffre de 5 millions de chômeurs est avancé pour la fin des années 1980 en France) sauf révision en profondeur des conditions du partage du travail et des revenus.

Cette « alternative sociale » passe par un changement des mentalités et par de nouvelles règles de fixation des charges sociales. Les auteurs montrent, chiffres à l'appui, que le système actuel favorise les gains de productivité par réduction d'effectif et non par réduction du temps de travail. Ainsi, une entreprise de 100 000 employés qui licencie 20 000 personnes pour réaliser 20 % de gains de productivité à une différence favorable de coût de 2 milliards de francs par rapport à une entreprise qui aurait choisi de réduire le temps de travail, l'Etat pour sa part perd un milliard de rentrées (cotisations

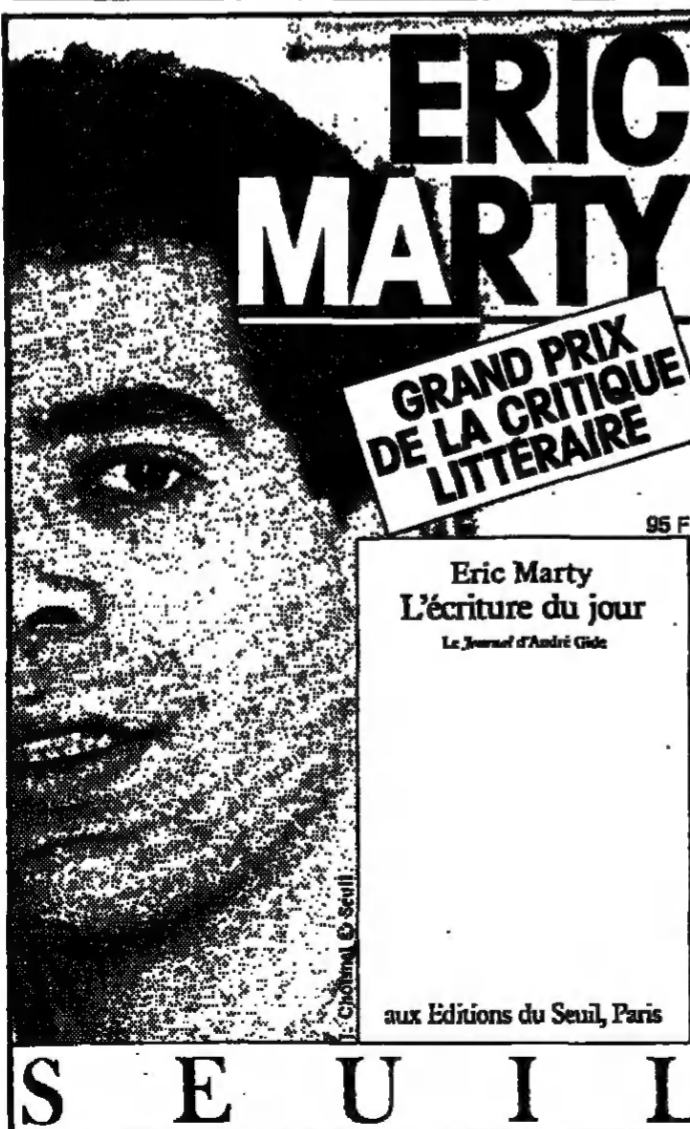
sociales) et doit financer 20 000 chômeurs supplémentaires.

Le message est clair, sera-t-il entendu ? On peut en douter, le chômage n'est pas une fatalité, mais il faudra sans doute qu'il s'aggrave encore pour surmonter les multiples rigidités qui freinent le changement des règles du jeu économique et social.

Ce petit ouvrage, facile à lire, aborde la manière très pédagogique que le plupart des interrogations classiques sur l'emploi (relations avec la technologie, la croissance...), mais il omet une question qui nous paraît essentielle.

Grâce à l'avancée des nouvelles technologies, la société de demain pourrait devenir l'équivalent d'*Athènes sans les esclaves* pour reprendre la belle expression de K. Valsarkakis. Que feront les hommes du temps libéré par les machines ? Partons que les activités d'intérêt libre (rémunérées ou non) de la société de création se multiplieront car l'homme ne veut pas moins travailler mais travailler différemment. Ainsi, la réduction du temps de travail est la porte ouverte à la pluri-activité.

MICHEL GODET.  
\* Editions Entente, 130 p., 60 F.



**ERIC MARTY**

**GRAND PRIX DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE**

Eric Marty  
L'écriture du jour  
Le Journal d'André Gide

aux Editions du Seuil, Paris

**S E U I L**

### LE SALAIRE DES LECTEURS

#### Louis XVI et les droits de l'homme

A la suite de la publication d'une lettre de lecture dans le *Monde* du 23 janvier, je me permets d'apporter quelques précisions au sujet de Louis XVI et de la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

1) En premier lieu, la déclaration émise par le roi à Paris le 20 juin 1791 annule uniquement les actes postérieurs au 6 octobre 1789 (...). La Déclaration des droits de l'homme n'est pas de ce nombre.

2) En effet, Louis XVI a approuvé les décrets de la nuit du 4 août par des lettres des 18 septembre et 4 octobre 1789. En ce qui concerne la Déclaration des droits de l'homme, il a cependant émis quelques réserves dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne les a que trop justifiées (...). Il est nécessaire de rappeler que c'est au nom de cette Déclaration au sens mal fixé qu'il a été interdit en 1791 aux ouvriers de s'associer, même pour former une mutuelle. Au nom de cette Déclaration des droits de l'homme, en 1842, on a combattu la loi qui devait prohiber le travail en usine des enfants de moins de sept ans !

P. GIRAULT DE COURSAC  
(Paris.)

#### Bribes

En politique, on commence par adhérer à une étiquette et on finit par coller à une étiquette.

Que de citoyens se passeraient plus volontiers de leurs droits que de leurs prérogatives !

Pronostic pour les élections de mars 1986 : l'opposition à l'Elysée, la majorité à Matignon et le pouvoir entre deux sièges.

On pourra enfin parler de justice fiscale quand il y aura un impôt sur les parvenus.

Méliez-vous des idéologues ! Il leur arrive de croire que les meilleurs véhicules de la pensée sont les tanks.

La flexibilité de l'emploi vicariable à bout de l'élasticité du chômage ?

NOCTUEL  
(Strasbourg).

#### Les enseignants les plus mal payés

Fonctionnaires français recrutés à titre local dans des lycées et lycées français en Espagne, nous avons compris combien nous devions payer nos attachés familiaux dans ce

pays : un salaire qui, dans le meilleur des cas (celui des « adjoints d'enseignement »), atteint 60 % de celui que nous aurions en France et qui, dans le pire (celui des agrégés), n'arrive pas à 35 %, alors que le coût de la vie est pratiquement égal à celui qui existe en France. (...) En échange de quoi nous assurons, avec une conscience professionnelle que personne ne remet en cause, la divulgation de la culture française à travers un enseignement imparté à des milliers d'étudiants.

Pendant des années, nous avons informé les pouvoirs publics de la précarité de notre situation économique, nous avons cru à des promesses aussi répétées que fallacieuses, et nous n'avons obtenu depuis deux ans qu'une aide exceptionnelle annuelle versée par la France, sans promesse de reconduction, à certains fonctionnaires recrutés localement.

Nous détenons un record : celui d'être un des personnels enseignants français les plus mal payés de toute l'Europe.

Mme MARGARETO,  
SNES, lycée français de Madrid,  
Mme GARCIA CHELLE,  
SNES, Institut français de Madrid.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,  
75007 PARIS CEDEX 09  
Télex MONDPAR 658572 F  
Téléphone : (1) 45-23-06-81  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :  
André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)  
Jacques Fauriol (1969-1982)  
André Larroque (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

Capital social :  
570 000 F

Principaux associés de la société :  
Société civile  
« Les Rédacteurs du Monde »,  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
MM. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur :  
Bernard Wonts.

Rédacteur en chef :  
Daniel Vernet.

Correspondant en chef :  
Claude Sèze.

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Montlesau, 75007 PARIS  
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,80 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 \$ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 0,260 D. ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 320 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 fr. ; Yougoslavie, 110 din.

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 208 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F

ÉTRANGER (par mandats)

L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande sur avis à nous adresser avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Impression  
de « Monde »  
T. r. de la France  
PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles  
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux  
et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037

سكسكسكس

# étranger

## DIPLOMATIE

### A LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT EN EUROPE

#### Le « oui, mais... » de M. Roland Dumas aux propositions de désarmement de M. Gorbatchev

De notre envoyé spécial

**Stockholm.** - M. Roland Dumas a profité, mardi 28 janvier, de l'ouverture de la neuvième session de la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) pour fournir une première réponse française aux propositions de désarmement nucléaire faites le 15 janvier dernier par M. Gorbatchev. S'adressant aux vingt-cinq délégations qui doivent avoir terminé leurs travaux au plus tard le 19 septembre prochain, le ministre des relations extérieures, tout en estimant que les propositions Gorbatchev vont « dans le bon sens », notamment en matière de vérification, a ajouté : « Mais on ne peut oublier dans le même temps les forces conventionnelles et chimiques présentes en Europe (...). Pour nous, Européens, la limitation des armements nucléaires ne peut être considérée comme suffisante. La sécurité reste le cœur du problème. Elle doit être comprise dans toutes ses composantes et nous ne pouvons admettre que le problème des armements conventionnels soit traité en seconde priorité par rapport aux négociations nucléaires. »

Evitant plus précisément le cas de la force de dissuasion française,

M. Dumas a confirmé qu'elle n'était pas négociable pour l'instant. Paris pose toujours trois conditions à sa participation aux négociations sur le désarmement nucléaire : Washington et Moscou doivent tout d'abord avoir réduit considérablement leurs arsenaux, de façon que « la disparité qui existe entre ces derniers et ceux des autres puissances nucléaires ait changé de nature » ; les systèmes d'armes de type IDSS ou ABM ne doivent pas être renforcés puisqu'ils nuiraient à la crédibilité de notre riposte ; le déséquilibre des forces classiques, qui est à l'avantage de l'URSS, doit enfin être gommé et la menace des armes chimiques supprimée.

#### Cohabitation... franco-allemande

Mais en venant à Stockholm, le but de M. Dumas n'était pas tant de répondre à M. Gorbatchev que de procéder avec son « ami » M. Genscher, le ministre onestallemand des affaires étrangères, à une inhabituelle démonstration de la coopération et de l'entente franco-allemandes. Les deux hommes s'étaient entendus pour attirer

mardi matin à quelques minutes d'intervalle à Stockholm et ils ne sont pratiquement pas quittés de toute la journée, prononçant des allocutions assez voisines sur le fond (exception faite, bien sûr, du problème posé par la force de dissuasion française, qui n'a pas été abordé par M. Genscher). Cette complicité n'est prolongée l'après-midi, qui a été consacré aux entretiens bilatéraux franco et germano-suédois. C'est ainsi que MM. Dumas et Genscher se sont successivement entretenus avec M. Olof Palme, le premier ministre, M. Sten Andersson, ministre des affaires étrangères et M. Ingemar Carlsson, vice-premier ministre, avant d'être les hôtes de M. Andersson, qui a leur honneur. Peu de choses à dire de ces entretiens, sinon qu'ils ont permis de confirmer le grand intérêt de la Suède pour le projet Euréka et sa grande désapprobation des positions françaises sur le désarmement nucléaire. Ce dernier point, il est vrai, n'est pas nouveau mais M. Palme, qui est toujours partisan de la dénucléarisation de la zone nordique malgré les incessantes incursions de sous-marins soviétiques dans les eaux territoriales sué-

doises, doit se rendre au mois d'avril en visite à Moscou.

Le « raid » franco-allemand sur Stockholm aura-t-il des prolongements en d'autres directions ? M. Dumas l'a affirmé mais n'a pas voulu donner de détails. Il n'a pas, en revanche, résisté au démon de la politique et a terminé sa seconde conférence de presse de la journée par une phrase assassine à connotation intérieure : « Le problème de la cohabitation, a-t-il dit, est à mes yeux un faux problème parce qu'il est caché en soi, le vrai problème étant de diriger le pays de façon que se livrent entre eux les chefs de l'opposition française qui se placent dans la perspective de 1988 plutôt que dans celle de 1986. Je n'y vois donc qu'un seul intérêt, c'est de donner l'impression de ce que serait la cacophonie à laquelle nous assisterions si l'opposition devait gagner les élections. Je me trouve dans la situation d'un biologiste qui regarde sur l'un des laboratoires devant son microscope évoluer le petit monde. »

Et nous qui avions été si impressionnés par la facilité et la grâce avec lesquelles M. Dumas avait cohabité toute la journée avec M. Genscher.

JACQUES AMALRIC.

**Démocratie**  
soins

Importants : la santé, l'éducation, l'information.

Il est remarquable que la démocratie, si souvent accusée de ne pas être à l'écoute des besoins, ait à devenir un lieu d'initiatives et de débats politiques. La démocratie est le plus important des domaines de la plus importante, celle du mélange de bureaux, de bureaux et de bureaux. Elle est le lieu de la confrontation, du débat, de la confrontation. Elle est le lieu de la confrontation, du débat, de la confrontation.

Un climat de confiance

Les pousses irrégulières de démocratie, elles conduisent à un climat de confiance. Elles conduisent à un climat de confiance. Elles conduisent à un climat de confiance.

### LE PARLEMENT AYANT A NOUVEAU REJETÉ LE PROJET

#### Un référendum sur les réformes de la CEE sera organisé au Danemark le 27 février

Le Parlement danois ayant rejeté pour la seconde fois les projets de réforme institutionnelle de la CEE, mardi 28 janvier, un référendum consultatif va être organisé à ce sujet par le gouvernement de Copenhague, le 27 février en principe. A Bruxelles, on avait appris, lundi, nous indique notre correspondant Philippe Lemaître, que l'acte unique, qui reprend les différents volets de l'accord conclu par les Douze en décembre dernier à Luxembourg, serait « ouvert à la signature » le 17 février prochain. Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a d'ailleurs part estimé, mardi, que la conférence internationale sur la protection des forêts et la désertification, qui s'ouvrira mercredi 5 février à Paris, pourrait être l'occasion d'un « mini-sommet » européen, puisque, outre lui-même et M. Mitterrand, trois chefs de gouvernement de la Communauté y assisteront : le chancelier Kohl, MM. Craxi (Italie) et Lubbers (Pays-Bas).

#### De notre correspondante

Copenhague. - Pour la seconde fois en huit jours, l'acte unique - le projet de modification du traité de Rome - appelé à Copenhague le « paquet de réformes », a été au centre des débats du Parlement danois, le Folketing (le Monde des 22 et 23 janvier). Et, pour la seconde fois, le gouvernement de Poul Schlüter (conservateur) a dû constater qu'il n'y avait pas, ce mardi 28 janvier, dans l'hémicycle, une majorité en mesure d'approuver l'ensemble de ces plans déjà acceptés par les onze autres membres de la CEE.

Il s'est, en revanche, trouvé un nombre suffisant de députés (82) pour soutenir une motion présentée par deux des partis de la coalition gouvernementale (les conservateurs et les chrétiens populaires), auxquels s'étaient joints les radicaux, pourtant adversaires du fameux « paquet », pour inviter le cabinet à organiser un référendum consultatif portant sur le compromis européen.

Un climat pénible

Lors du vote de cette motion, les sociaux-démocrates et l'extrême gauche avaient choisi de s'abstenir. Le porte-parole socialiste, l'ancien ministre de l'économie Ivar Nørgaard, avait déclaré avant ce scrutin que son groupe n'était pas partisan d'un référendum, puis il avait demandé au premier ministre d'éviter, en tout cas, lors de cette future opération, d'inscrire le mot « réformes » dans la question posée à ses concitoyens : selon lui, le substantif réformes a un sens positif, alors que le « paquet » offert au suffrage des Danois était un plat « immongeable ».

Cette remarque donne une idée du climat plutôt pénible qui a imprégné cette séance de mardi, plus courte mais plus animée que celle du 21 janvier, bien que les mêmes arguments y aient été ressassés de part et d'autre.

En fait, elle a été dominée par un vif affrontement entre M. Nørgaard et le ministre des affaires étrangères (libéral), M. Ellemann-Jensen. Fait assez rare au Folketing, ce duel a tourné - spécialement de la part de M. Nørgaard - à un

mirailage continu d'attaques personnelles, ironiques et blessantes.

M. Nørgaard a notamment reproché à M. Ellemann-Jensen d'avoir trompé son monde en n'ayant cherché à aucun moment à convaincre ses interlocuteurs des six capitales européennes où il avait effectué des visites éclairées la semaine passée de la nécessité de rouvrir les négociations. De là à accuser le ministre d'avoir supplié en coulisses ses collègues européens de faire preuve d'intransigeance, il n'y avait qu'un pas, déjà franchi le matin de ce même jour par le quotidien à grand tirage *Ekstra-Bladet* et de nouveau par l'un des orateurs de l'extrême gauche au fil de cette discussion marathon.

#### De graves conséquences

MM. Schlüter et Ellemann-Jensen sont à plusieurs reprises montés au créneau pour essayer de remettre les choses à leur juste place. Ils ont principalement insisté sur les conséquences très graves qu'aurait pour le royaume et ses habitants un rejet du « paquet ». Nous ne devons pas nous faire d'illusions, a dit en substance M. Ellemann-Jensen, nous serions, dans un tel cas, condamnés à un isolement aux répercussions catastrophiques. Et il a ajouté : « Pourquoi faire l'injure à nos porteurs de ne pas croire leurs explications quand ils affirment, par exemple, que le futur traité ne renforcerait rien l'influence réelle de l'Assemblée européenne ? »

Quant au président du Parti social-démocrate, l'ancien premier ministre Anker Joergensen, contrairement à ses habitudes, il ne s'est, à aucun moment lancé dans la controverse, à laquelle il a assisté en témoin muet.

Selon la procédure arrêtée, M. Schlüter va présenter sans tarder aux députés un projet de loi concernant l'organisation d'un référendum consultatif, qui aura lieu, en principe, le 27 février. Plusieurs membres de l'opposition ont protesté que cette date était trop proche, et ne leur donnait pas le temps de mener une campagne sérieuse. Mais, apparemment, M. Schlüter n'a pas l'intention de revenir sur cette décision.

CAMILLE OLSEN.

**Monde**  
ABONNEMENTS  
BP 507 09  
4422 PARIS CEDEX 09

FRANCE  
54 F 944 F 1200 F

72 F PAIS ÉTRANGERS  
PAR ABONNEMENT  
58 F 1357 F 1957 F 1200 F

ÉTRANGERS par mandat postal

BEIGES-LUXEMBOURG  
PAIS-BAS  
59 F 1099 F 1200 F

ITALIE-SUISSE-TURQUIE  
504 F 627 F 1404 F 1200 F

Par tous les bureaux de poste.

Chaque commande doit être accompagnée de son montant en espèces ou par mandat postal.

Les commandes sont traitées dans l'ordre de leur réception.

Le Monde est imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0244-4744

PARIS 04-71

EN VENTE À L'ÉTRANGER

En 1986, Abonnement : 52 Francs hors taxes.

Abonnement 219 F TVA comprise. Abonnement 1985 : 49 Francs.

Année 1985 : 49 Francs. Abonnement 1986 : 52 Francs.

Abonnement 1986 : 52 Francs.

Abonnement 1986 : 52 Francs.

Abonnement 1986 : 52 Francs.

### AFRIQUE

#### Algérie

##### LA RENCONTRE D'IN-AMÉNAS

#### Le colonel Kadhafi et le président Chadli ont « réaffirmé » le droit du peuple sahraoui à l'indépendance

De notre correspondant

**Alger.** - Le président Chadli Bendjedid et le colonel Kadhafi se sont longuement entretenus, mardi 28 janvier, à In-Aménas, une datura (sans-préfature) de douze mille habitants, centre administratif et résidentiel pour les techniciens du pétrole, à 2 000 kilomètres au sud-est d'Alger, à proximité de la frontière libyenne.

Les dirigeants algérien et libyen ne s'étaient pas rencontrés depuis août 1984. Le « Guide de la révolution » sahraoui avait déclaré, au début de l'année, que son groupe n'était pas favorable à un rapprochement entre les deux dirigeants.

Accompagné de MM. Ahmed Taleb Ibrahim, M'Hamed Hadj Yala et Bekkassen Nahi, responsable ministériel des affaires étrangères, de l'intérieur et de l'énergie, M. Chadli Bendjedid a accueilli son hôte avec chaleur. L'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a insisté sur les longues accolades que les deux chefs d'Etat se sont données à l'arrivée et au départ du colonel Kadhafi, qui accompagnait M. Ah Triki, ministre des affaires étrangères.

L'APS a indiqué que « les entretiens, qui se sont déroulés dans une bonne atmosphère, n'ont pas donné lieu à communiqué commun ». Cependant, le présentateur des actualités télévisées à la fin du journal de 20 heures, une longue dépêche de l'APS qui ressemble fort à un communiqué.

#### Les « combats fratricides » du Yémen

Le président Chadli et le colonel Kadhafi ont réitéré leur engagement en faveur de la construction du Grand Maghreb, comme partie intégrante de l'édification arabe », écrit l'APS, précisant qu'ils ont « déploré la persistance du conflit fratricide au Sahara occidental, qui entrave gravement la réalisation de l'unité maghrébine ». « Ils ont réaffirmé, ajoute l'APS, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance », et ont insisté pour que « tout soit mis en œuvre pour parvenir à ce qu'une solution

#### Angola

« Les relations avec Washington. - M. Ellis de Figueiredo, ambassadeur angolais aux Nations unies, a déclaré, mardi 28 janvier, que son gouvernement soutient l'établissement de relations diplomatiques avec les États-Unis, estimant qu'il n'est pas « normal » que ces relations n'existent pas, dans la mesure où l'Angola est le quatrième partenaire commercial des États-Unis en Amérique du Sud. D'autre part, la présence du chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, à Washington, M. de Figueiredo a lancé une mise en garde aux États-Unis contre les conséquences d'une aide financière américaine accrue à l'UNITA. (AFP.)

#### Lesotho

« Appel de l'ANC. - Le Congrès national africain (ANC) a demandé, lundi 27 janvier, au Lesotho de « continuer à exercer son droit et son devoir d'accueillir ceux qui fuient la brutalité du régime de Fretoria », alors que soixante réfugiés sud-africains ont déjà été expulsés, la semaine dernière, par les autorités de Maseru. Plusieurs ministres civils du Lesotho, qui auront rang de conseillers auprès du roi Moshoeshoe II, ont, d'autre part, prêté serment lundi, un seul membre de l'ancien gouvernement faisant partie du nouveau cabinet. Le roi a déclaré que l'armée a pris le pouvoir pour « restaurer la paix et la réconciliation nationale ». - (AFP.)

#### Violents incidents dans le « preside » espagnol de Melilla

##### Dix-sept blessés

De notre correspondant

**Madrid.** - La tension ne cesse de monter à Melilla, ce « preside » espagnol sur la côte nord-africaine revendiqué par le Maroc. De violents affrontements entre forces de l'ordre et membres de la communauté musulmane ont fait, le mardi 28 janvier, dix-sept blessés, dont deux policiers.

Les incidents ont commencé vers midi, alors que plusieurs milliers de musulmans, dont de nombreuses femmes, participaient dans le centre de la ville à une manifestation non autorisée convoquée par le « comité des mères musulmanes » pour exiger l'octroi de la nationalité espagnole. La police a chargé, tout en lançant des grenades lacrymogènes pour disperser le rassemblement.

Selon la plupart des témoignages, l'action des forces de l'ordre semble avoir été particulièrement violente. Peu après, deux cocktails Molotov étaient lancés contre une voiture de police, tandis que la quasi-totalité des établissements commerciaux tenus par des musulmans fermaient leurs portes en signe de protestation.

#### Apatrides

Le conflit n'a cessé de se durcir depuis deux mois (le Monde du 17 janvier). Par conséquent, c'est la « loi sur les étrangers », qui était pourtant destinée à régler le problème, qui a mis le feu aux poudres. Entré en vigueur en juillet dernier, cette loi fixait les conditions dans lesquelles les musulmans de Ceuta et de Melilla pourraient se faire enregistrer auprès des autorités.

Entre vingt-deux et vingt-sept mille musulmans, selon les sources, vivent actuellement à Melilla, soit un tiers de la population de la ville saharienne. Nombre d'entre eux y sont nés, ou y vivent depuis longtemps. Mais ils ne sont que trois mille à bénéficier de la nationalité espagnole.

Rares sont ceux qui possèdent le passeport marocain, et la plupart des autres sont donc considérés comme apatrides. Certains d'entre eux disposent d'un document sans grande valeur, la « carte statistique », créé en 1958 et qui ne permet pas à son titulaire de se rendre dans le reste de l'Espagne, tandis que les autres ne possèdent aucun document.

Avec la nouvelle loi, le permis de résidence sera désormais octroyé à tous ceux qui possèdent la « carte statistique », ainsi qu'à ceux susceptibles de démontrer qu'ils ont vécu durant une certaine période à Melilla. Ce n'est qu'au bout de six ans que les détenteurs du permis de résidence seront autorisés à demander la nationalité espagnole.

Ces modalités ont été rejetées en bloc par les organisations représentatives des musulmans. Ces derniers demandent que les personnes nées à Melilla ou y vivant depuis de nombreuses années se voient recon-

#### Algerie

##### LA RENCONTRE D'IN-AMÉNAS

#### Le colonel Kadhafi et le président Chadli ont « réaffirmé » le droit du peuple sahraoui à l'indépendance

De notre correspondant

**Alger.** - Le président Chadli Bendjedid et le colonel Kadhafi se sont longuement entretenus, mardi 28 janvier, à In-Aménas, une datura (sans-préfature) de douze mille habitants, centre administratif et résidentiel pour les techniciens du pétrole, à 2 000 kilomètres au sud-est d'Alger, à proximité de la frontière libyenne.

Les dirigeants algérien et libyen ne s'étaient pas rencontrés depuis août 1984. Le « Guide de la révolution » sahraoui avait déclaré, au début de l'année, que son groupe n'était pas favorable à un rapprochement entre les deux dirigeants.

Accompagné de MM. Ahmed Taleb Ibrahim, M'Hamed Hadj Yala et Bekkassen Nahi, responsable ministériel des affaires étrangères, de l'intérieur et de l'énergie, M. Chadli Bendjedid a accueilli son hôte avec chaleur. L'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a insisté sur les longues accolades que les deux chefs d'Etat se sont données à l'arrivée et au départ du colonel Kadhafi, qui accompagnait M. Ah Triki, ministre des affaires étrangères.

L'APS a indiqué que « les entretiens, qui se sont déroulés dans une bonne atmosphère, n'ont pas donné lieu à communiqué commun ». Cependant, le présentateur des actualités télévisées à la fin du journal de 20 heures, une longue dépêche de l'APS qui ressemble fort à un communiqué.

#### Les « combats fratricides » du Yémen

Le président Chadli et le colonel Kadhafi ont réitéré leur engagement en faveur de la construction du Grand Maghreb, comme partie intégrante de l'édification arabe », écrit l'APS, précisant qu'ils ont « déploré la persistance du conflit fratricide au Sahara occidental, qui entrave gravement la réalisation de l'unité maghrébine ». « Ils ont réaffirmé, ajoute l'APS, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance », et ont insisté pour que « tout soit mis en œuvre pour parvenir à ce qu'une solution

#### Angola

« Les relations avec Washington. - M. Ellis de Figueiredo, ambassadeur angolais aux Nations unies, a déclaré, mardi 28 janvier, que son gouvernement soutient l'établissement de relations diplomatiques avec les États-Unis, estimant qu'il n'est pas « normal » que ces relations n'existent pas, dans la mesure où l'Angola est le quatrième partenaire commercial des États-Unis en Amérique du Sud. D'autre part, la présence du chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, à Washington, M. de Figueiredo a lancé une mise en garde aux États-Unis contre les conséquences d'une aide financière américaine accrue à l'UNITA. (AFP.)

#### Lesotho

« Appel de l'ANC. - Le Congrès national africain (ANC) a demandé, lundi 27 janvier, au Lesotho de « continuer à exercer son droit et son devoir d'accueillir ceux qui fuient la brutalité du régime de Fretoria », alors que soixante réfugiés sud-africains ont déjà été expulsés, la semaine dernière, par les autorités de Maseru. Plusieurs ministres civils du Lesotho, qui auront rang de conseillers auprès du roi Moshoeshoe II, ont, d'autre part, prêté serment lundi, un seul membre de l'ancien gouvernement faisant partie du nouveau cabinet. Le roi a déclaré que l'armée a pris le pouvoir pour « restaurer la paix et la réconciliation nationale ». - (AFP.)

#### Violents incidents dans le « preside » espagnol de Melilla

##### Dix-sept blessés

De notre correspondant

**Madrid.** - La tension ne cesse de monter à Melilla, ce « preside » espagnol sur la côte nord-africaine revendiqué par le Maroc. De violents affrontements entre forces de l'ordre et membres de la communauté musulmane ont fait, le mardi 28 janvier, dix-sept blessés, dont deux policiers.

Les incidents ont commencé vers midi, alors que plusieurs milliers de musulmans, dont de nombreuses femmes, participaient dans le centre de la ville à une manifestation non autorisée convoquée par le « comité des mères musulmanes » pour exiger l'octroi de la nationalité espagnole. La police a chargé, tout en lançant des grenades lacrymogènes pour disperser le rassemblement.

Selon la plupart des témoignages, l'action des forces de l'ordre semble avoir été particulièrement violente. Peu après, deux cocktails Molotov étaient lancés contre une voiture de police, tandis que la quasi-totalité des établissements commerciaux tenus par des musulmans fermaient leurs portes en signe de protestation.

#### Apatrides

Le conflit n'a cessé de se durcir depuis deux mois (le Monde du 17 janvier). Par conséquent, c'est la « loi sur les étrangers », qui était pourtant destinée à régler le problème, qui a mis le feu aux poudres. Entré en vigueur en juillet dernier, cette loi fixait les conditions dans lesquelles les musulmans de Ceuta et de Melilla pourraient se faire enregistrer auprès des autorités.

Entre vingt-deux et vingt-sept mille musulmans, selon les sources, vivent actuellement à Melilla, soit un tiers de la population de la ville saharienne. Nombre d'entre eux y sont nés, ou y vivent depuis longtemps. Mais ils ne sont que trois mille à bénéficier de la nationalité espagnole.

Rares sont ceux qui possèdent le passeport marocain, et la plupart des autres sont donc considérés comme apatrides. Certains d'entre eux disposent d'un document sans grande valeur, la « carte statistique », créé en 1958 et qui ne permet pas à son titulaire de se rendre dans le reste de l'Espagne, tandis que les autres ne possèdent aucun document.

Avec la nouvelle loi, le permis de résidence sera désormais octroyé à tous ceux qui possèdent la « carte statistique », ainsi qu'à ceux susceptibles de démontrer qu'ils ont vécu durant une certaine période à Melilla. Ce n'est qu'au bout de six ans que les détenteurs du permis de résidence seront autorisés à demander la nationalité espagnole.

Ces modalités ont été rejetées en bloc par les organisations représentatives des musulmans. Ces derniers demandent que les personnes nées à Melilla ou y vivant depuis de nombreuses années se voient recon-

THERRY MALINAÏ.

# LA RECHERCHE

en février:

LA FORMATION DE L'UNIVERS  
par Trinh Xuan Thuan

LES ORIGINES DE L'ANTISCIENCE  
par Pierre Thuilleur

LA BIOLOGIE DE LA POMME DE TERRE  
par Georges Dantec et collaborateurs

LA TELEDETECTION DES RESSOURCES MINÉRALES  
par Bernard Chevêlle et Jean Chorowicz

LES MITOCHONDRIES  
par Roger Durand

DOSSIER: LA PRÉVISION DES ÉRUPTIONS VOLCANIQUES

N° 174 25 F EN VENTE PARTOUT

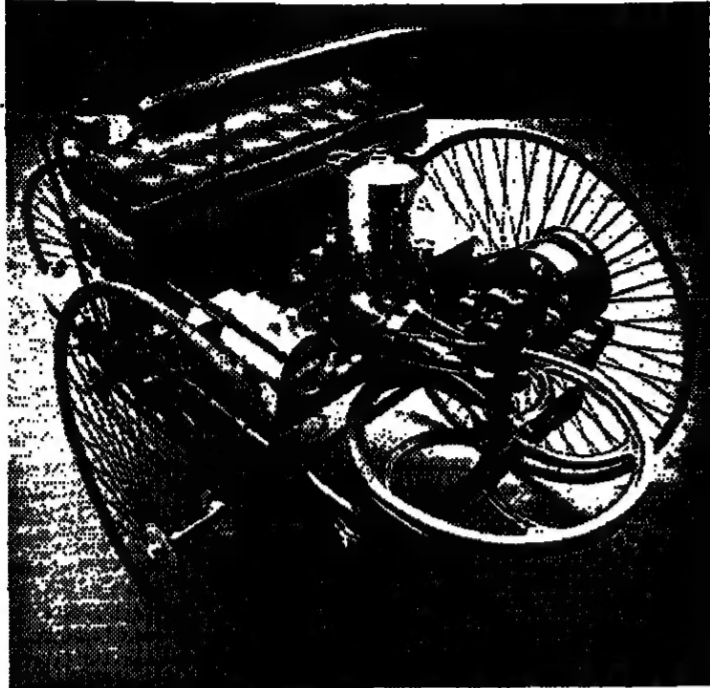
OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT d'un an, 11 n° : 219 F au lieu de 275 F

A servir de Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_

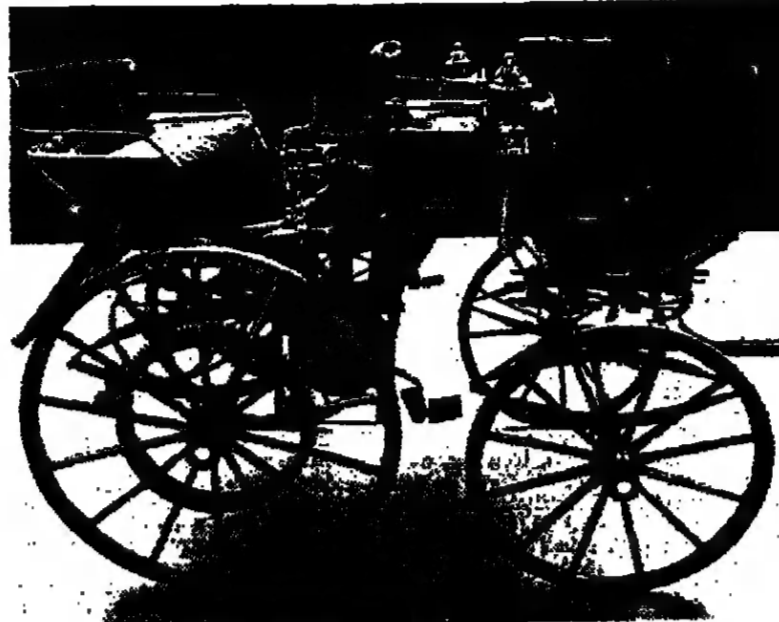
Le régler aujourd'hui à l'ordre de LA RECHERCHE  par chèque  par mandat

LA RECHERCHE, 57, rue de Selme, 75280 Paris Cedex 06

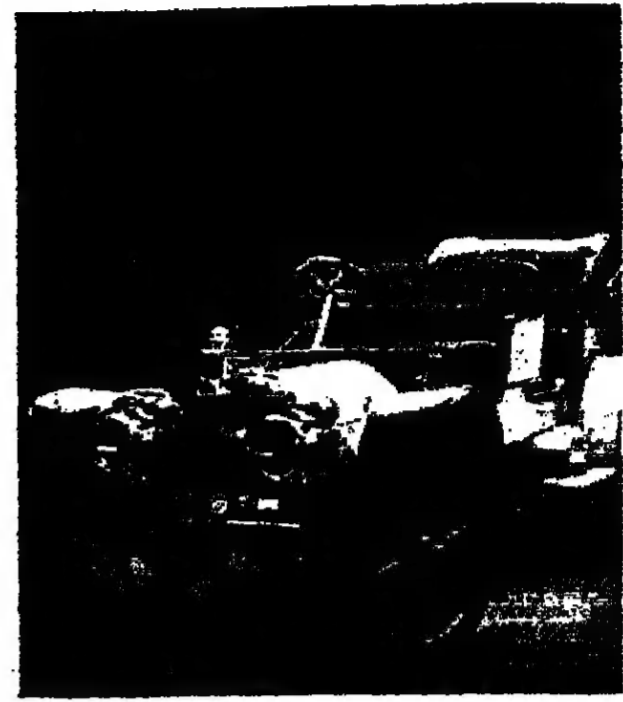
Prix de vente au numéro



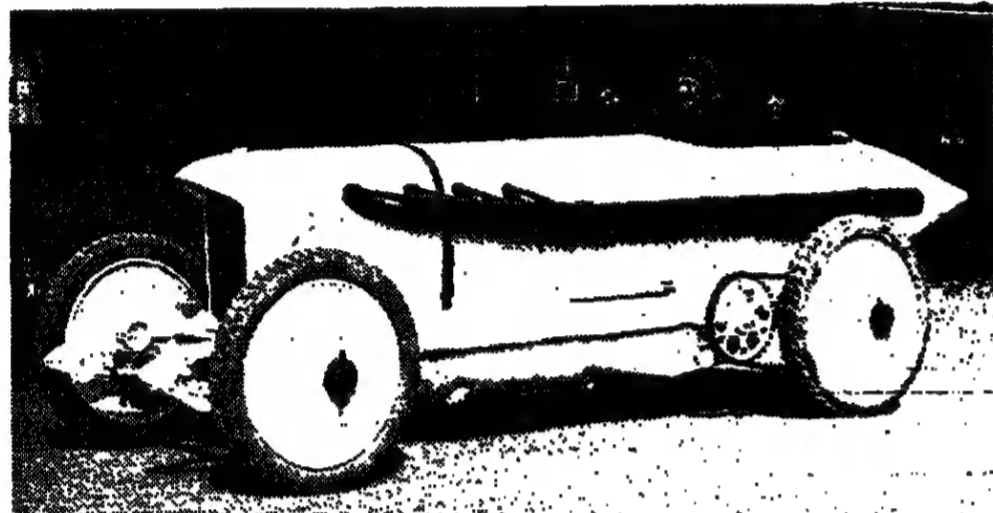
**29 Janvier 1886** 1<sup>re</sup> voiture à moteur brevetée Benz (0,89 Ch - 15 km/h).



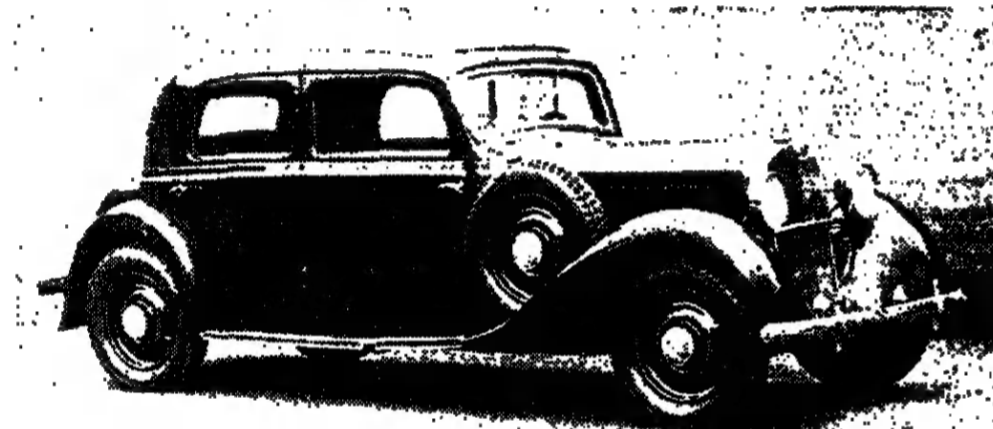
**1886** 1<sup>re</sup> diligence à moteur Daimler (1,5 Ch - 16 km/h).



**1904** La Simplex de Daimler: la première vraie Mercedes (32 Ch - 60 km/h).



**1909** Blitzen-Benz (1450 kg - 4 cylindres - 21,5 l - 200 Ch à 1600 u/min).  
Record du monde: 228 km/h en 1911.



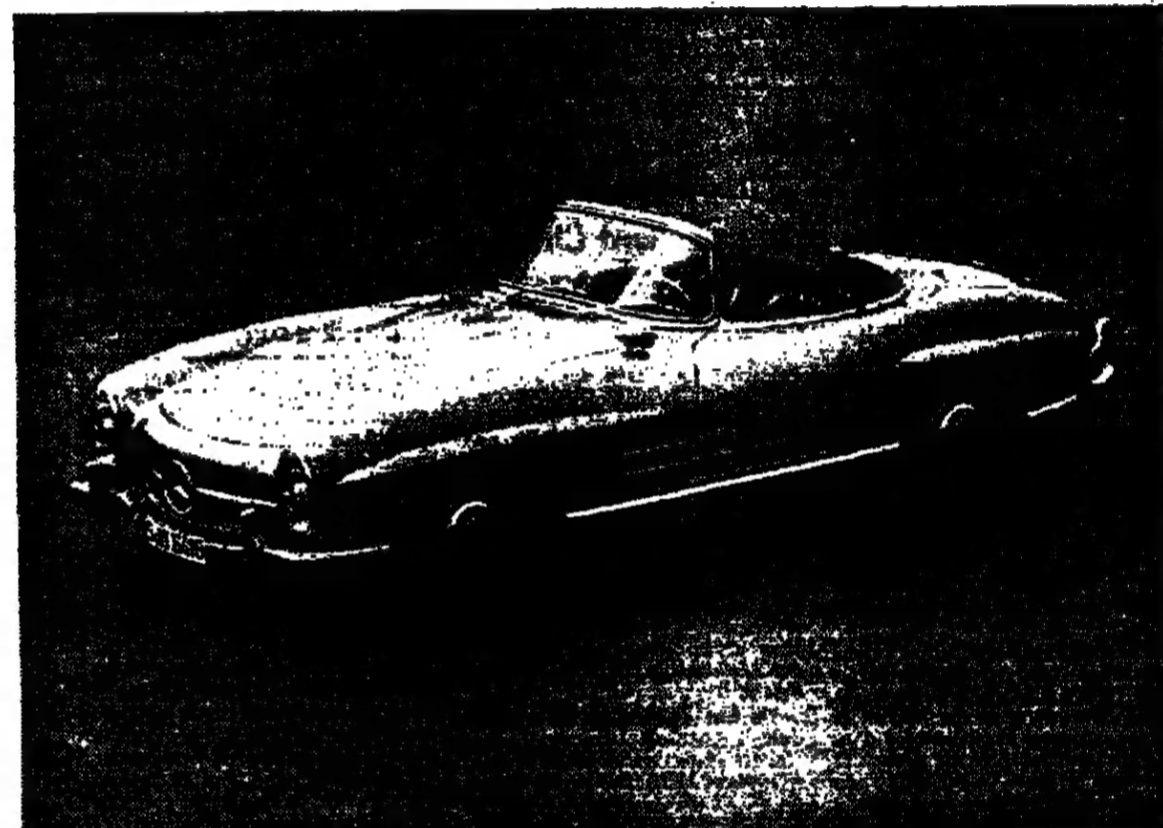
**1936** Pullman Limousine 260 D. Moteur diesel 4 cylindres de série (45 Ch - 95 km/h). Première voiture de tourisme à moteur diesel. Nouveau châssis, première suspension indépendante.

Opilly & Mathier



**1974**  
Mercedes 240 D - 3,0. Premier moteur diesel à 5 cylindres pour voiture de tourisme (148 km/h).  
Le véhicule diesel le plus rapide du monde.

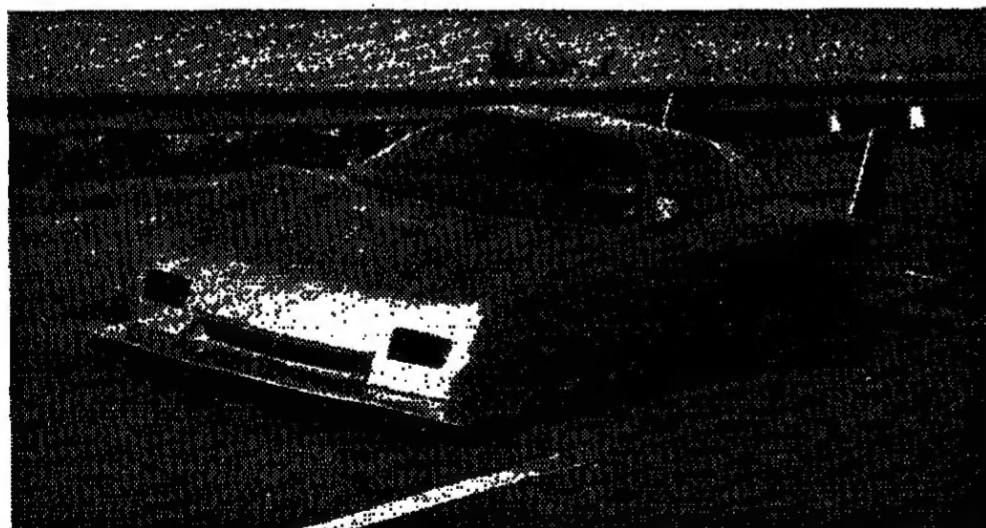
# Le deuxième



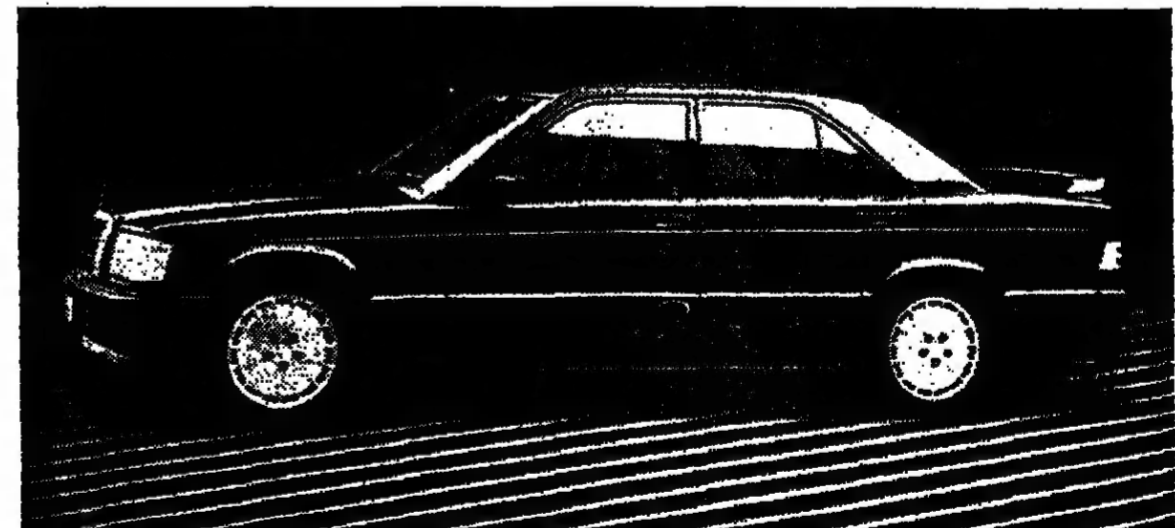
**1954** Mercedes 300 SL. Châssis tridimensionnel. Précurseur de la caisse autoportante. Première carrosserie de sécurité (215 Ch - 235 à 260 km/h).



**1978** Mercedes Classe S. Premier véhicule de série avec freinage ABS.



**1979** C111 - IV Mercedes expérimentale. Moteur V8 - 4,8 l.  
Record du monde de vitesse: 403,81 km/h.

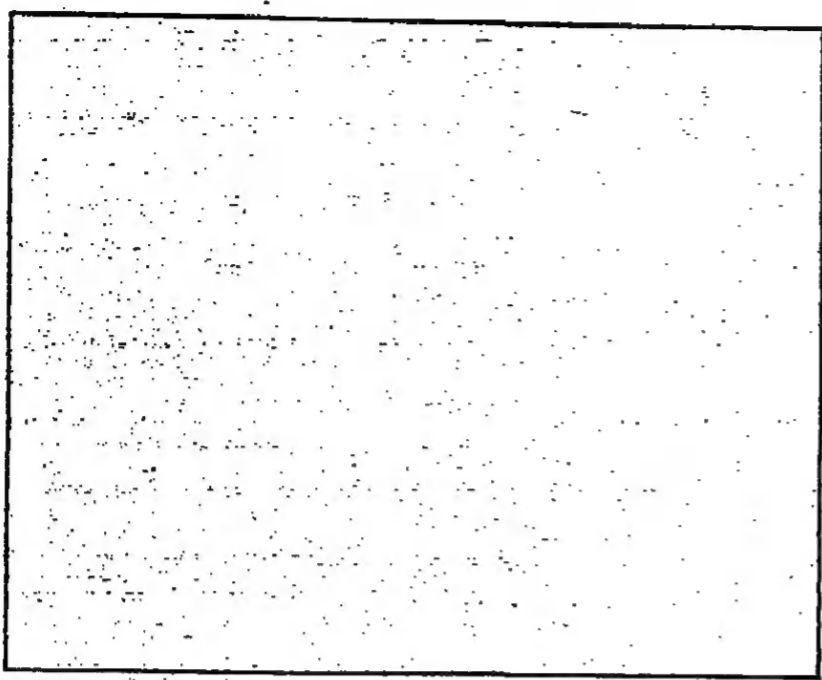


**1984** Mercedes 190 E 2.3 - 16 soupapes.  
Première suspension à 5 bras indépendants montée en série.

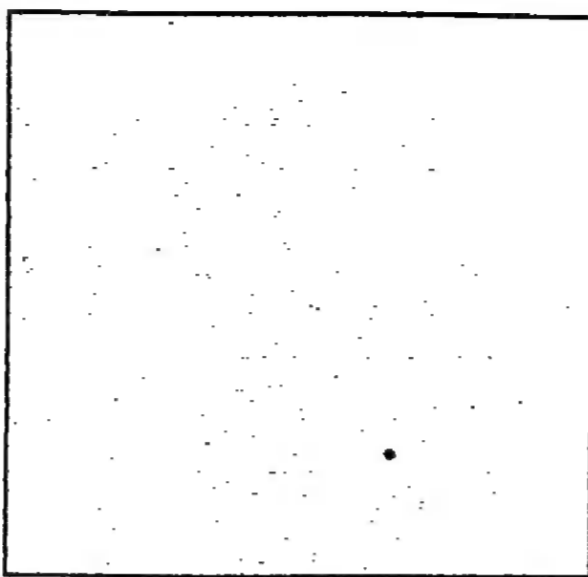


Cent ans d'innovations.

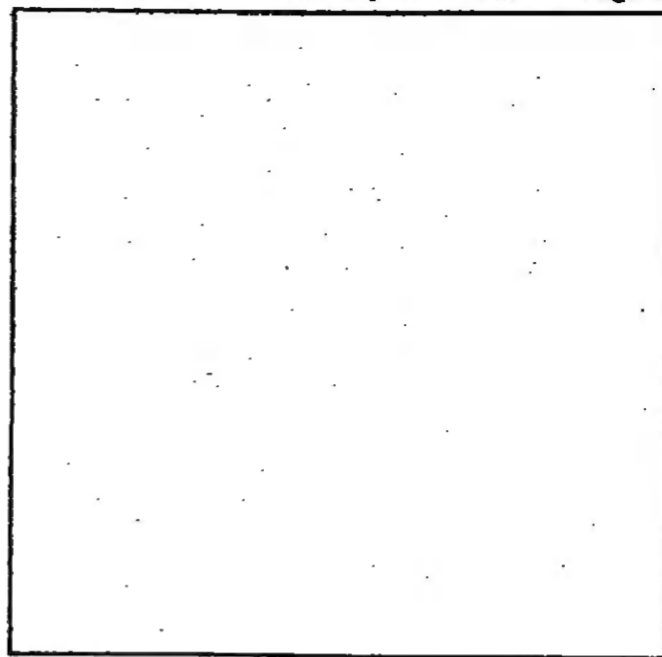
مركز من اجل



1992

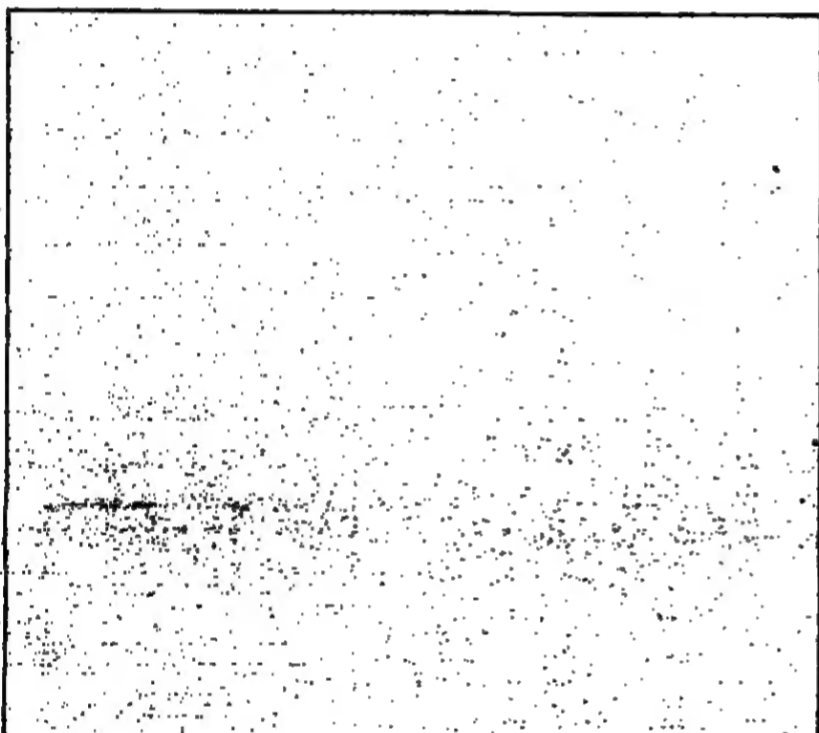


1998

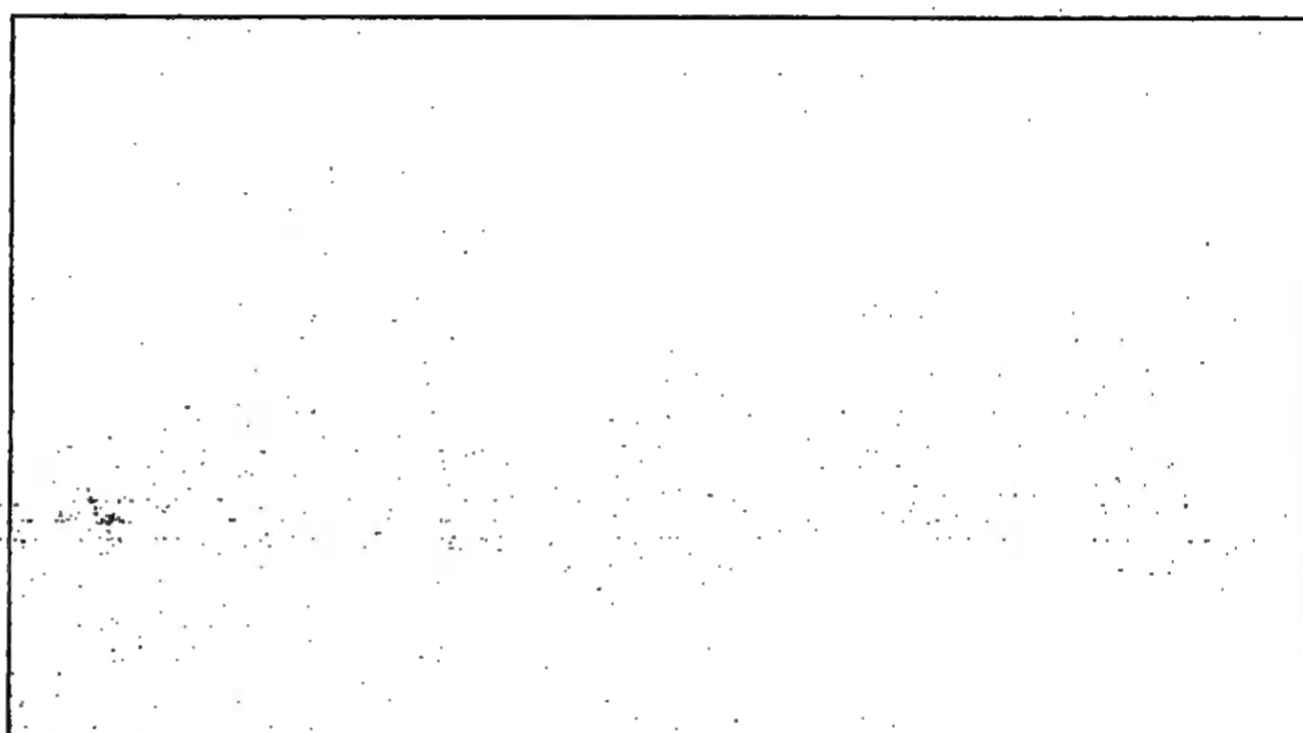


2010

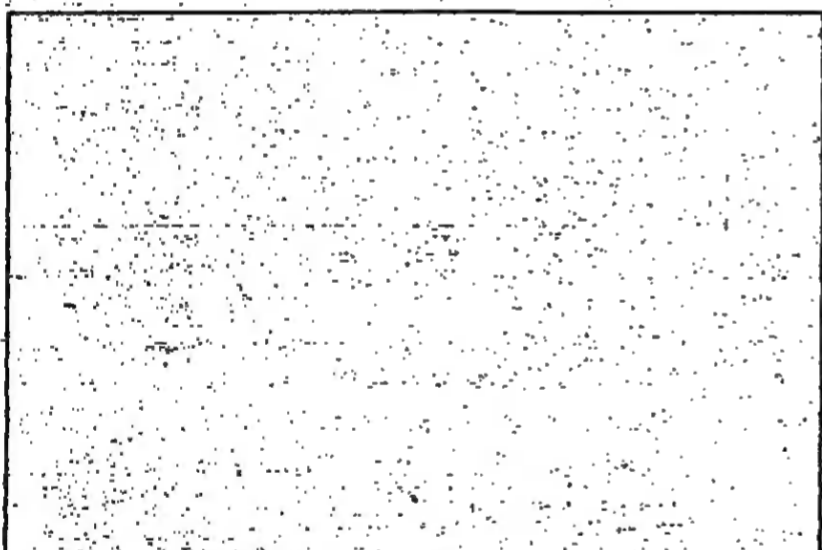
# siècle de Mercedes.



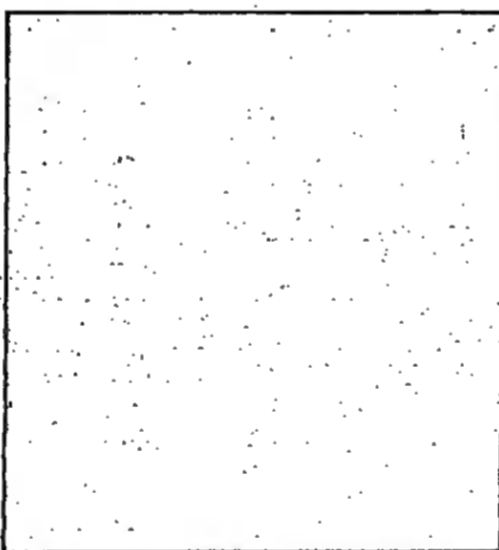
2017



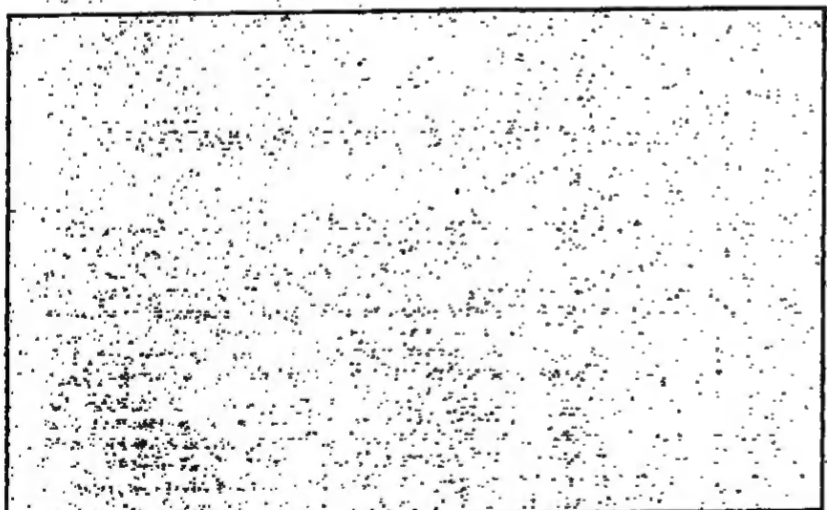
2025



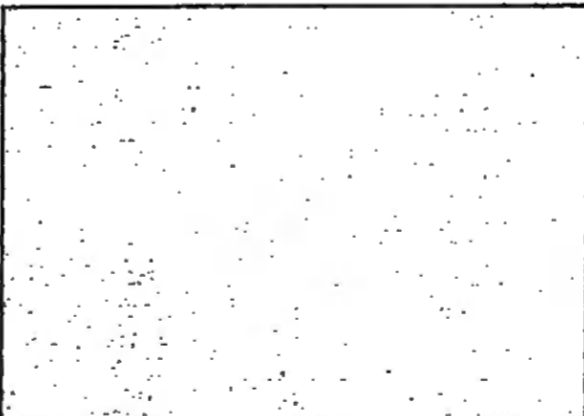
2038



2047



2052



2086

29 janvier 1986.  
 C'est déjà l'an 2000.  
 Avec un simulateur de  
 conduite unique au monde  
 et 10.000 chercheurs,  
 Mercedes-Benz  
 prépare le futur.  
 Demain,  
 le programme européen  
 "Prometheus":  
 l'automobile intelligente,  
 la voiture sans accident.  
 Mercedes-Benz,  
 l'innovation permanente.

Tout l'avenir devant soi.



Mercedes-Benz

novations.

# EUROPE

## Portugal

### AVANT LE DEUXIEME TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

## M. Mario Soares ne negociera pas avec le Parti communiste

De notre correspondant

Lisbonne. - « Je ne demande rien au Parti communiste. Je maintiens tous mes points de vue en ce qui concerne ce parti. C'est le Parti communiste qui doit décider de lui-même s'il veut me donner la victoire ou faire élire M. Freitas do Amaral ? Ce choix déterminera en partie son avenir. »

Dans une conférence de presse tenue à Lisbonne, le mardi 28 janvier, M. Mario Soares a rejeté ainsi toute possibilité de conversation avec M. Cunhal en vue du deuxième tour de l'élection présidentielle qu'il disputera avec le candidat de la droite, M. Freitas do Amaral.

Le leader socialiste s'est également manifesté contre l'opinion déjà manifestée par certains personnalités conservatrices selon lesquelles il serait « entre les mains des communistes ».

La question est simple, a précisé M. Soares : « Je suis aussi dépendant des communistes que M. Freitas do Amaral. Au cas où les communistes me donnent leurs voix, j'ai de fortes chances d'être élu. S'ils s'abstiennent, c'est mon adversaire qui l'emportera. »

M. Cunhal devait annoncer, ce mercredi 29 janvier, la position officielle de son parti. Question délicate sans doute. Convoqué pour « analyser les résultats » du premier tour de l'élection présidentielle, le comité central du PCP a prolongé sa réunion pendant toute la nuit de mardi à mercredi.

Cependant, le Mouvement démocratique portugais, allié du Parti communiste au sein d'une coalition électorale dénommée APU, a déjà annoncé son intention d'appeler au vote pour M. Soares. « Dans la situation présente, souligne le MDP, voter pour M. Freitas do Amaral entraînerait de graves conséquences pour la société portugaise. Aussi faut-il voter pour M. Soares dont la base sociale d'appui intègre des

démocrates engagés dans la défense du projet politique issu de la révolution d'avril. »

Le Parti rénovateur démocratique, quant à lui, doit réunir son conseil national samedi. Il est probable que cette formation qui se réclame du général Eanes suive l'exemple donné par son candidat au premier tour, M. Zinha, qui a déjà appelé à voter pour M. Soares.

Interrogé sur le résultat du premier tour de dimanche, le général Eanes a reconnu que « la défaite de M. Zinha représente aussi ma défaite personnelle ». Il a pourtant refusé de préciser sa position sur le deuxième tour. « Les valeurs fondamentales de notre démocratie, la tolérance, la stabilité démocratique et la dignité de la fonction présidentielle sont en danger », a affirmé de son côté l'épouse de l'actuel président de la République qui a participé activement à la campagne de M. Zinha. M<sup>me</sup> Eanes faisait référence aux événements survenus à Porto dimanche lorsque, excités par les résultats du premier tour, des supporters de M. Freitas do Amaral ont essayé de saccager le siège du Parti communiste.

JOSÉ REBELO.

## Pologne

Le procès de M. Walesa pourrait être ajourné. - A peine annoncé, pour le 11 février prochain (le Monde du 29 janvier), le procès en « diffamation » intenté à M. Lech Walesa pourrait être reporté, l'avocat du président de Solidarité ayant demandé que l'affaire, en raison de son caractère « mineur », soit jugée dans un tribunal de district et non par le tribunal de la voïevodie de Gdansk. Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a d'ailleurs évoqué, mardi, la possibilité d'un tel ajournement. M. Urban a, d'autre part, annoncé que le procès serait public. - (AFP, UPI.)

## Espagne

### Le référendum sur le maintien dans l'OTAN

(Suite de la première page.)

Tous les sondages effectués dans les pays membres de l'alliance montrent que l'opinion publique espagnole perçoit de manière différente de ses voisins les problèmes Est-Ouest. Les Espagnols sont anti-américains plus qu'anti-OTAN. Pour des raisons que l'historique, d'ailleurs, explique aisément.

Point n'est besoin, sans doute, de remonter à la guerre hispano-américaine de 1898, qui se traduisit pour Madrid par une humiliation militaire dont parlent toujours les livres scolaires.

Pour l'opinion publique espagnole, les Etats-Unis ne sont ni le pays du plan Marshall ni l'allié contre l'Allemagne hitlérienne. Bien au contraire, ils ont contribué à conforter durablement la dictature franquiste. L'accord militaire bilatéral de 1953, octroyant à Washington quatre bases en territoire espagnol, puis la visite officielle du président Eisenhower à Madrid en 1959,

constituèrent une rupture de l'équilibre diplomatique dont le Caudillo faisait encore l'objet.

Plus récemment, la malencontreuse déclaration de M. Alexander Haig, alors secrétaire d'Etat du président Reagan, qualifiant de « problème intérieur » la tentative de putsch du 23 février 1981 à Madrid, choqua une bonne partie d'une opinion publique déjà très sensibilisée à ce propos.

Présenter les Etats-Unis comme le garant de la démocratie occidentale est donc aujourd'hui plus ardu à Madrid qu'ailleurs. La position des socialistes espagnols s'en trouve renforcée, alors qu'ils viennent de lancer le « non » au référendum, qui utilisait aujourd'hui, non sans quelque perfidie... les mêmes arguments que ceux d'hier défendus par les socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Une fois confirmé le maintien dans l'alliance, disent-ils, les pres-

## URSS

### Quand M. Gorbatchev fait la leçon au chef du PC italien...

De notre correspondant

Moscou. - M. Alessandro Natta a été reçu, mardi 28 janvier, par M. Gorbatchev avec tous les honneurs dus à son rang de chef du plus important PC occidental, mais il a été étonnamment verbeux et sermonné. « Nous estimons, et les faits le confirment, que les forces démocratiques de gauche, y compris les communistes, pourraient agir de façon plus concertée dans la lutte contre le menace de guerre », a déclaré le numéro un soviétique lors du dîner offert, mardi soir, au Kremlin au secrétaire général du PCI.

Les communistes italiens sont invités à mieux coordonner leur action non seulement avec les autres forces démocratiques de leur pays, mais aussi avec leurs camarades soviétiques. M. Gorbatchev laisse enfin planer un doute sur l'adhésion des communistes italiens aux principes marxistes-léninistes. « Les problèmes, les difficultés, les désaccords qui existent sur certaines questions [dans le mouvement communiste international] sont surmontables. Nous, communistes soviétiques, nous avons été et nous restons fidèles à la doctrine immortelle de Marx et Lénine », a-t-il affirmé.

Les « différences d'appréciation » entre communistes soviétiques et italiens ont donc été largement évoquées au cours de ce séjour, le premier de M. Natta à Moscou en tant que secrétaire général du PCI. Enrico Berlinguer était sur le point de se rendre lui-même dans la capitale soviétique après des années de broilures, lorsque la mort le surprit le 11 juin 1984 à Padoue. M. Natta devait poursuivre la politique d'apaisement avec Moscou pratiquée par son prédécesseur dans les derniers mois de sa vie, sans renoncer pour autant aux principes à l'origine des « désaccords » entre les deux partis.

## URSS

### Plus de polémique

Tous n'ont pas tort de qualifier de « francs » les entretiens qu'a eus M. Natta, lundi et mardi à Moscou, avec ses interlocuteurs soviétiques. Des deux côtés cependant, on note une volonté d'éviter de donner un caractère trop public et trop marqué à l'expression de ces divergences. Le temps de la polémique ouverte est apparemment terminé entre communistes soviétiques et italiens. Les uns et les autres savent parfaitement à quel s'en tenir sur leurs conceptions réciproques. Le principal motif de désaccord est évidemment l'indépendance totale revendiquée par le PCI, à laquelle Moscou fait sérieusement référence sans pour autant en accepter toutes les conséquences.

M. Natta, qui était accompagné de M. Pejeta, membre de la direction du PCI, devait quitter Moscou ce mercredi 29 janvier. « Nous comprenons les relations entre partis comme un libre échange d'opinions parfois différentes, mais toujours dans la compréhension mutuelle, et c'est dans cet esprit que nous comptons développer nos relations avec le Parti communiste soviétique », a déclaré à la télévision soviétique, décidément conciliant, M. Natta avant son départ.

DOMINIQUE D'HOUBRES.

# AMÉRIQUES

## Haiti

### Émeutes à Gonaïves et dans le sud de l'île

Port-au-Prince (Reuter). - Les manifestations antigouvernementales se sont étendues, mardi 28 janvier, en Haïti, où la foule a attaqué le tribunal de Gonaïves qui, selon des témoins, a été complètement détruit par la foule.

Les habitants de Jérémie, dans le Sud, et de Jacmel, sur la côte méridionale, ont aussi fait état de manifestations, mais on ne signale aucune intervention des forces de l'ordre dans ces deux localités.

Port-au-Prince est resté calme. La capitale n'a pas suivi jusqu'ici le mouvement de protestation contre le « président à vie » Jean-Claude Duvalier.

A Cap-Haïtien, dans le Nord, deuxième ville du pays avec soixante-quinze mille habitants, les manifestations qui ont éclaté dimanche se sont poursuivies lundi avec une violence jamais vue depuis l'arrivée au pouvoir du clan Duvalier.

Mardi, les rues étaient dévotées et la population se pressait autour des récepteurs pour écouter sur les ondes de la Radio catholique locale un message de Mgr François Bayot, évêque de la ville. « Nous protestons fermement contre cette répression brutale et aveugle contre la population de Cap-Haïtien, en particulier ses jeunes », a-t-il déclaré.

« Pourquoi tuer des jeunes gens innocents qui ne sont pour rien dans les problèmes ? Pourquoi priver des familles déjà si démunies de leurs jeunes fils, frères ou pères - a-t-il poursuivi. »

On a pu entendre le père du jeune Adlin Pierre, treize ans, qui, retenu mal ses larmes, a raconté comment son fils avait été tué la veille chez lui par des tirés des soldats patrouillant dans les rues. Il a assuré que son fils n'était pas impliqué dans les manifestations.

## République Dominicaine

### M. Majluta sera le candidat du parti gouvernemental à l'élection présidentielle du 16 mai

De notre envoyé spécial

Saint-Domingue. - M. Jacobo Majluta sera le candidat officiel du parti au pouvoir, le PRD (Parti révolutionnaire dominicain), à la prochaine élection présidentielle qui doit avoir lieu en République dominicaine le 16 mai. C'est ce qu'a annoncé l'actuel président, M. Salvador Jorge Blanco, lors d'un discours radiodiffusé prononcé mardi 28 janvier. Cette décision met fin à plus de deux mois d'incertitudes sur la désignation du représentant du PRD. Deux candidats s'affrontaient : le maire de Saint-Domingue et secrétaire général du parti, M. José Francisco Peña Gomez, qui est aussi vice-président de l'Internationale socialiste, et M. Jacobo Majluta, président du Sénat.

Lors d'une primaire au sein du parti le 24 novembre 1985, plus de quatre cent mille militants avaient participé au vote qui devait départager les deux prétendants. Mais, le lendemain, de violentes échauffourées entre supporters rivaux avaient empêché la proclamation du vote. Depuis, MM. Peña Gomez et Majluta réclamaient chacun la victoire. Cette situation avait même fait craindre un moment une scission du parti, et hâta la porte ouverte aux autres candidats : M. Joaquin Balaguer pour le PRSC (Parti réformiste social-chrétien), et M. Juan Bosch du PLD (Parti de libération dominicain).

M. René Gomez sera, lui, le candidat à la vice-présidence et assurera « immédiatement » la présidence du parti avec des « pouvoirs extraordinaires ». L'accord définitif d'autre part la répartition des pouvoirs au sein du PRD et les attributions respectives.

L'arbitrage de M. Jorge Blanco devrait placer M. Majluta en très bonne position face à ses rivaux pour l'élection présidentielle. Ce choix devrait aussi satisfaire les Américains qui redoutaient une victoire de M. Peña Gomez, trop marqué à gauche.

DENIS HAUTIN-GURRAUT.

## Guyana

### LE PRÉSIDENT HOYTE REMANE SON GOUVERNEMENT

Georgetown (Reuter). - Sept semaines après avoir remporté les élections en Guyana, le président Desmond Hoyte a désigné, mardi 28 janvier, un gouvernement de dix membres, dont la plupart étaient déjà ministres avant le scrutin : Premier ministre : M. Hamilton Green ; justice : M. Mohammed Shahabuddin ; développement national : M. Chandisingh ; éducation et développement social : M. Burnham ; plan et développement : M. William Haslyn Parriss ; agriculture : M. Robert Corbin ; finances : M. Carl Greenidge ; affaires étrangères : M. Rashleigh Jackson ; commerce : M. Winston Murray ; transport : M. Scerim Prashad.

## Colombie

Bogota revient sur sa décision d'expulser trois journalistes français. - Le gouvernement colombien est revenu, mardi 28 janvier, sur sa décision d'expulser trois journalistes français de la chaîne de télévision Antenne 2 (le Monde du 29 janvier). Le ministre de l'Intérieur a précisé que les autorités, après avoir entendu les journalistes, avaient décidé d'autoriser leur présence en Colombie, « afin qu'ils terminent leur travail ». - (AFP.)

## A TRAVERS LE MONDE BELGIQUE

### Les CCC annoncent de nouveaux attentats

Charleroi. - Les Cellules communistes combattantes (CCC), qui ont revendiqué vingt-sept attentats récents en Belgique, ont annoncé, mardi 28 janvier, dans une lettre à un quotidien de Charleroi, qu'elles allaient prochainement commettre de nouveaux attentats. Elles réaffirment en même temps leur solidarité avec les quatre terroristes présumés actuellement en prison, dont Pierre Carette, soupçonné d'être le noyau dur du mouvement terroriste belge et qui ont été arrêtés le 16 décembre dernier à Namur. Depuis ce coup de filet, aucune action terroriste n'a été commise en Belgique. - (AFP.)

## OUGANDA

### M. Museveni prête serment comme chef de l'Etat

M. Yoweri Museveni, chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), devait prêter serment, ce mercredi 29 janvier, comme nouveau président de l'Ouganda, au cours d'une cérémonie au Parlement de Kampala, sous la présidence de M. Peter Allen, Chief Justice (premier magistrat), citoyen britannique vivant en Ouganda depuis plus de trente ans. Les troupes du général Tito Okello furent toujours en direction du nord du pays, ainsi que les anciens partisans de l'ex-président Amin Dada, et se livrent, selon les témoignages de missionnaires protestants, à un pillage généralisé des régions qu'ils traversent. Les troupes de la NRA, de leur côté, se sont approchées, mardi, de la ville de Tororo, située à 160 kilomètres au nord-est de Kampala et à seulement 19 kilomètres de la frontière kényane. Plusieurs centaines de soldats du gouvernement déchu se sont réfugiés en territoire kényan. D'autre part, la résidence officielle du général Okello, située à Entebbe, a été pillée par ses propres troupes gouvernementales. Sur le plan diplomatique, le colonel Kadhefi a qualifié la prise de Kampala par la NRA d'« historique », ajoutant : « le triomphe de la NRA sous votre commandement [celui de M. Museveni] affirme le sérieux de notre alliance ». A Washington, le gouvernement américain s'est déclaré prêt à avoir « des relations amicales avec un gouvernement dirigé par M. Museveni ». Enfin, deux ressortissants canadiens, soupçonnés d'avoir fourni des munitions aux anciennes troupes gouvernementales, auraient été arrêtés par la NRA. - (AFP, UPI, Reuter, AP.)

## DES JOURNÉES D'ÉTUDES A PARIS SUR « LA CATALOGNE ET L'EUROPE »

### Barcelone, plus européenne que Madrid

En matière de relations avec l'Europe, la Catalogne a sur le reste de l'Espagne une bonne longueur d'avance. D'un milliardaire environ, si l'on s'en tient à l'appréciation qui fut faite le 28 janvier à Paris. Jordi Pujol, président du gouvernement autonome de la Catalogne, et grande figure du nationalisme catalan. M. Pujol inaugure les journées d'études organisées conjointement par le Centre d'études catalanes de la Sorbonne et l'association Patronat Català pro Europe sur le thème « la Catalogne et l'Europe » (1).

Il en a profité pour délivrer son message à la France, en rappelant que les Catalans ont construit, dans les contreforts des Pyrénées, un tunnel « qui pour l'instant ne mène nulle part » et qu'il suffirait que la France fasse de même pour que prenne corps, autour de l'axe Toulouse-Barcelone, un « espace économique » englobant les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Catalogne.

Tout en se félicitant de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, M. Pujol a estimé que, contrairement à la Catalogne, le reste de l'Espagne avait de l'Europe une idée « différente » de celle des six pays fondateurs de la CEE, non dépourvue de préjugés contre le « Nord bourgeois ». L'enthousiasme que l'Espagne castillane manifeste actuellement pour la CEE masque momentanément, selon le président de la Generalitat, « le tiers-mondisme, l'isolementisme, les complexes », même si un sentiment authentiquement européen devait à la longue s'imposer dans toute l'Espagne. Autant dire que le tension qui règne actuellement dans les rapports entre Madrid et Barcelone était clairement perceptible dans les propos de M. Pujol.

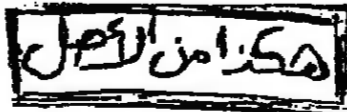
Il a trouvé des accents plus positifs pour expliquer que l'un des apports les plus précieux que son pays pouvait faire à l'Europe, à une époque où le monde s'uni-

formée, était son savoir-faire en matière de « défense d'une identité nationale ». La nation catalane, a-t-il expliqué en substance, a survécu à l'oppression, non en se repliant dans une attitude défensive, mais grâce à sa puissante capacité créatrice. « Nous comptons, a-t-il rappelé, parmi les super-puissances mondiales en matière d'arts plastiques. »

Il n'en reste pas moins que c'est dans l'affrontement et dans la résistance que s'est consolidée pendant des décennies la nation catalane et qu'il lui faut aujourd'hui « trouver le moyen de s'affirmer par elle-même ». Un changement de situation qui n'est pas sans engendrer de désarroi, même si la fidélité de la Catalogne à sa vocation européenne peut être considérée comme l'un des principaux éléments de continuité.

C. T.

(1) Jusqu'au 30 janvier, au Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Brétonnerie, 75004 Paris.



# PROCHE-ORIENT

REÇU A PARIS PAR M. MITTERRAND

## Le président Moubarak demande aux Européens de former « un groupe de contact » pour préparer une conférence internationale

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui est reçu ce mercredi 29 janvier par M. Mitterrand, a appelé les Européens à constituer « un groupe de contact » devant préparer le terrain à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Dans le discours qu'il a prononcé mardi, peu après son arrivée à Strasbourg, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le président égyptien a notamment déclaré : « J'estime que les pays du continent européen sont en mesure de jouer un rôle actif au cours de la phase préparatoire à la conférence en constituant un groupe dont la tâche serait d'établir des contacts avec les parties concernées dans une tentative de rapprocher leurs points de vue... »

Un tel rôle, a estimé M. Moubarak ne diminuera pas celui qui doit être assumé par les grandes puissances, mais doit permettre de mettre un terme à la stagnation (des initiatives actuelles) qui menace nos intérêts et risque de disperser nos espoirs en vue de parvenir à un règlement global avant qu'il ne soit trop tard... »

M. Moubarak a réaffirmé le point de vue égyptien quant aux participants à cette conférence : outre les grandes puissances, elle doit réunir toutes les parties concernées « y compris l'OLP en tant que seul

représentant légitime du peuple palestinien ». Elle doit, a-t-il poursuivi, « se réunir sous conditions préalables, en parant de l'égalité des droits des deux parties et de la nécessité d'établir un équilibre entre le droit d'Israël à l'existence et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ».

Le président égyptien a, d'autre part, proposé que le terrorisme se réunisse sous l'égide des Nations unies. Il s'agit d'aboutir, a-t-il dit, à la conclusion d'une convention internationale sur la lutte contre le terrorisme.

M. Moubarak devait s'entretenir en fin de matinée avec le président Mitterrand à l'Élysée avant d'être son hôte pour un déjeuner de travail. Les deux hommes se connaissent bien ; ils se sont déjà rencontrés une bonne douzaine de fois depuis 1981, la dernière en décembre au Caire. Le raïs est attendu jeudi à Bonn, où vient de se rendre le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. (AFP.)

LA VISITE DE M. SHIMON PÉRÈS EN RFA

## Souvenirs douloureux mais avenir commun

De notre correspondant

Bonn. — La visite du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, en Allemagne fédérale, s'achève, ce mercredi 29 janvier, par une escale à Berlin-Ouest, d'où il devait directement regagner dans la soirée Tel-Aviv.

Comme lors de ses étapes précédentes, à Londres et à Amsterdam, les conversations de M. Pérès ont essentiellement porté sur les relations économiques entre Israël et l'Europe, ainsi que sur les efforts diplomatiques en cours au Proche-Orient.

Interrogé sur la réaction des pays européens aux sanctions décrétées par Washington contre la Libye, le premier ministre israélien a indiqué que, s'il partageait le sentiment de la majorité des Européens, il apprécierait néanmoins comme « un premier pas dans la bonne voie » l'intention manifestée, mardi, par les ministres européens des affaires étrangères de renforcer la coopération internationale contre le terrorisme.

Sans cacher certaines divergences, notamment sur le rôle des Palestiniens dans la recherche d'un compromis au Proche-Orient, M. Pérès et Kohl se sont efforcés de présenter une image sereine des relations entre leurs deux pays. Tout en rappelant l'hospitalité d'Israël à toute vente d'armes à des pays qui sont officiellement en état de guerre avec l'Etat juif, le premier ministre israélien a indiqué au cours d'une conférence de presse commune que la question n'avait été que brièvement évoquée. Il a en revanche remercié la chancelière pour son attitude compréhensive devant les inquiétudes d'Israël après l'élargissement de la CEI à l'Espagne et au Portugal. Le chef du gouvernement ouest-allemand a annoncé, de son côté, le déblocage d'une somme de 75 millions de deutschemarks pour la création en Israël d'une fondation commune pour la science et la technologie, qui financera des projets de recherche dans ces deux domaines.

Une Allemagne nouvelle

Cette première visite d'un chef de gouvernement israélien en RFA depuis onze ans a surtout été dominée par le souhait de M. Pérès de placer les relations germano-israéliennes sous le signe de l'avenir commun. Le premier ministre israélien, qui a rencontré au cours de son séjour le président fédéral Richard von Weizsäcker, et les dirigeants de tous les partis politiques, s'était montré profondément ému, lundi, lors de la visite du camp de concentration de Bergen-Belsen. Mais il n'a cessé d'évoquer par la suite une « Allemagne nouvelle ». Les relations entre Israël et l'Allemagne fédérale, a-t-il déclaré mardi soir au cours d'un entretien télévisé, « sont des relations très spéciales, avec un souvenir très douloureux mais une perspective très ouverte pour le futur. On ne peut pas oublier ce qui s'est passé, mais nous regardons en même temps tous vers l'avenir, vers un autre avenir, vers une autre Allemagne, vers d'autres relations entre Israël et l'Allemagne ».

HENRI DE BRESSON.

# ASIE

Yémen du Sud

## Radio-Aden affirme que les dernières poches de résistance ont été « liquidées »

De notre correspondant

Radio-Aden a affirmé, mardi après-midi 28 janvier, que les forces armées sud-yéménites, dirigées par la « direction collégiale » du bureau politique du Parti socialiste yéménite, avaient « liquidé » dans la matinée les dernières poches de résistance dans le gouvernorat d'Ab'yan, à 130 kilomètres à l'est d'Aden. A ce propos, la radio a fait état d'un message de félicitations de la « direction collégiale » à la 14<sup>e</sup> brigade de l'armée, pour avoir « réussi à anéantir » les partisans du président Ali Nasser.

L'agence Tass a, pour sa part, dans une dépêche datée d'Aden, rapporté mardi que la « normalisation de la situation au Yémen du Sud se poursuivait », ce qui indique que son bureau dans la capitale sud-yéménite a repris ses activités. « Les autorités prennent des mesures pour la reprise du travail dans les administrations, le rapprochement de la ville en eau et en électricité. Les boulangeries et les magasins d'alimentation et le marché principal sont de nouveau ouverts », indique Tass, en ajoutant qu'« un régime de contrôle des laissez-passer a été instauré dans les artères principales de la ville et que des détachements spéciaux ont été créés pour lutter contre les pillages ».

A Moscou, le premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS, M. Gueïdar Aliev, a reçu mardi M. Saïd El Attar, vice-premier ministre et ministre du développement du Yémen du Nord. M. El Attar, qui est porteur d'un message du président Ali Abdallah Saleh à M. Gorbatchev, séjourne à Moscou à l'occasion de la première réunion de la commission soviéto-yéménite de coopération économique et commerciale. Au cours de leurs entretiens, indique l'agence soviétique, les deux parties ont souligné la nécessité d'un « retour à la normale » au Yémen du Sud et estimé que « toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de ce pays est inadmissible ».

L'URSS et le Yémen du Nord sont liés, depuis octobre 1984, par un traité de coopération pour une durée de vingt ans. A la différence de celui, signé en 1979, par l'URSS et le Yémen du Sud, ce traité ne comporte aucune clause militaire.

A Koweït, le quotidien *Al Qabas* croit savoir, citant une source diplomatique arabe digne de foi, que cent experts militaires soviétiques ont été tués ou blessés dans les combats au Yémen du Sud. — (AFP.)

Liban

## M. Soleiman Frangié réclame la destitution du président Gemayel

De notre correspondant

Beirut. — M. Soleiman Frangié, ancien président de la République, a mis en branle l'action visant à la destitution du président Gemayel. M. Frangié estime qu'il n'y a plus d'autre issue à l'impasse dans laquelle est fourvoyé le pays, particulièrement la communauté maronite, que le départ immédiat du chef de l'Etat, contre qui il a dressé, mardi 28 janvier, un impérissable réquisitoire.

Figure de proue des chrétiens alliés de la Syrie et opposés au régime actuel, l'ancien président a assuré que « tous les moyens » seraient bons pour destituer M. Gemayel. Il a toutefois souhaité que la solution militaire ne soit utilisée qu'en dernier recours. Les pressions armées semblent donc devoir être maintenues par la Syrie et ses alliés à un niveau « tolérable » selon les normes libanaises, du moins dans l'immédiat.

M. Elie Hobeika, dans une conférence de presse tenue pour ce mardi 29 janvier à Zahlé, dont il a

fait, en accord avec Damas, son QG après son éviction de Beyrouth, va sans doute embouter le pas à M. Frangié. Trois patriarches — le grec orthodoxe, le grec catholique et le syrien catholique, mais pas le maronite, plus soucieux sur les droits de sa communauté — pourraient se joindre, selon certaines informations encore sujettes à caution, à la campagne pour le départ du président Gemayel. L'objectif est d'assurer la plus large couverture chrétienne à la demande de destitution du chef de l'Etat afin de ne pas provoquer un réflexe de solidarité chrétienne face à une démarque fondamentalement islamique.

Dans les milieux proches de M. Gemayel, on fait remarquer que M. Frangié, alors président, avait lui-même rejeté une pétition parlementaire réclamant son remplacement anticipé en mai 1976, et qu'il avait fort bien fait. Mais pour M. Frangié, il s'agissait de tenir six mois, alors que le mandat de M. Gemayel court encore pour deux ans et huit mois.

L. G.

Inde

## Plusieurs personnalités sont impliquées dans la nouvelle affaire d'espionnage

De notre correspondant

New-Delhi. — La « une » de tous les quotidiens nationaux, des débats enflammés dans tous les milieux politiques : la saga indienne de l'espionnage a, pour un instant, repris son cours. Mardi 28 janvier, par l'implication de six députés, d'un avocat célèbre, de deux journalistes, et surtout du fils de l'ancien — et éphémère — premier ministre de l'Inde, M. Morji Desai. La veille (le *Monde* 29 janvier), deux ministres en exercice et le président de la Commission nationale de l'électronique avaient été contraints à la démission après que leurs noms eurent été mentionnés par l'accusé numéro un de la nouvelle et grande affaire d'espionnage : la mise, à jour du réseau de M. Rana Swarup Sabharwal.

Arrêté le 28 octobre dernier au retour d'un de ses nombreux voyages à Taiwan, M. Swarup a été inculpé mardi d'espionnage au profit des Etats-Unis, de Taiwan, de l'Allemagne fédérale et d'Israël. Visiblement décidé à compromettre autant de monde que possible, l'accusé numéro un, un industriel relativement prospère, âgé de cinquante-cinq ans — un de ses employés est également en prison avec lui — était connu dans la capitale pour son fervent militantisme anticommuniste.

Représentant en Inde du Centre de promotion des échanges avec l'Extrême-Orient — une organisation

financé par Taiwan (1), pays avec lequel l'Inde n'a pas de relations diplomatiques, ce qui ne l'empêche pas de commercer régulièrement avec lui (200 millions de dollars d'échanges en 1984), — supporter enthousiaste de la Ligne anticommuniste pour la région Asie-Pacifique, membre de groupes de pression en faveur de la résistance « jhansas », financier et, à l'occasion, rédacteur de publications anticommunistes, M. Swarup n'a jamais fait mystère de ses sympathies. A la fin des années 70, il avait même fait ouvertement du lobby pour l'établissement à New-Delhi d'un consulat israélien (l'Inde n'a pas, non plus, de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu).

Bref, l'accusé vedette pratiquait à grande échelle le difficile métier d'agent d'influence : invitations à l'étranger — Genève et Taiwan, principalement — de personnalités politiques ou médiatiques de premier plan, versements de fonds à toute organisation susceptible d'aider à sa cause, et pots-de-vin plus ou moins importants aux parlementaires qui acceptaient de poser, à l'Assemblée nationale, des questions embarrassantes ou intéressantes certains de ses clients, pratique il est vrai relativement courante. L'affaire rappelle celle qui avait éclaté au début de 1985 et qui avait valu à un agent diplomate français, le colonel Solley, son expulsion du pays.

Pour l'instant, il semble que toutes les personnalités « ayant eu

des contacts » avec l'accusé Swarup et identifiées comme telles au cours de l'instruction n'aient à se reprocher qu'un élémentaire manque de prudence.

### Où l'on retrouve M<sup>r</sup> Lekhi

Le cas de l'avocat mis en cause et celui de M. Kanti Desai paraissent beaucoup plus sérieux. Le premier est bien connu. Il s'agit de M<sup>r</sup> Pran Nath Lekhi, défenseur-vedette de l'un des assassins d'Indira Gandhi, et actuellement avocat de M. Swarup lui-même. M<sup>r</sup> Lekhi, ancien dirigeant local d'un parti de droite hindouiste (le BJP, dont le président, M. Vajpayee, est également nommé dans l'acte d'accusation), est célèbre pour son anticommunisme militant. Il publie d'ailleurs une lettre confidentielle de cette tendance. Il lui est reproché d'avoir notamment beaucoup voyagé ces dernières années à l'étranger aux frais de son actuel client. M. Desai, avec lequel l'accusé Swarup avait établi de précieux liens d'amitié, a également visité deux fois Taiwan, alors que son père dirigeait le cabinet de droite qui, de 1977 à 1979, a gouverné l'Inde.

Le fils de l'ancien premier ministre serait notamment parvenu à obtenir pour son « ami » les minutes d'une rencontre officielle entre son père et M. Brejnev, alors numéro un soviétique. Ce document aurait fina-

lement abouti dans les tiroirs du Pentagone. Six « contacts » de M. Swarup à l'ambassade des Etats-Unis de New-Delhi — dont deux sont encore en poste — sont identifiés dans l'acte d'accusation. L'agent diplomate « ouest-allemand, le docteur Rolf Breitenstein, figure toujours, lui aussi, sur la liste diplomatique de son pays en qualité de premier conseiller.

Selon l'acte d'accusation transmis mardi à l'accusé — en larmes à la sortie de l'audience, — plusieurs documents très compromettants ont été trouvés à son domicile. Entre autres, quatre rapports classés « Confidential », à propos de l'armée de l'air indienne, et une carte d'état-major « domageable », selon des experts militaires cités par un journal, à la sécurité et aux intérêts du pays ». Un général et un officier supérieur de l'armée de l'air, tous deux à la retraite, étaient, semble-t-il, les contacts militaires du réseau Swarup. A tout hasard, l'agent d'influence finançait d'ailleurs une organisation indienne d'aide aux soldats à la retraite, et un certain nombre d'anciens officiers furent eux aussi invités à visiter Taiwan ces dernières années.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le ministre taiwanais des Affaires étrangères avait été, dès le 30 octobre dernier, en contact avec M. Swarup dans le domaine du renseignement.

# LES ECONOMIES RAPPORTENT PLUS A GAUCHE QU'A DROITE.

Aujourd'hui, l'Épargne se porte bien. La rémunération réelle du Livret A a été positive en 1984 pour la première fois depuis 1966. Créé en 1982, le Livret rose assure quant à lui une rémunération encore supérieure.

Ce que la droite a été incapable de réussir en 15 ans, la gauche l'a fait en moins de 5 ans.

La France revient de loin mais repart du bon pied. Aujourd'hui, la compétence est à gauche.

**Un pas à droite, c'est trois pas en arrière.**

REMUNERATION REELLE LIVRET A -6,35% EN 1980

REMUNERATION REELLE LIVRET A +1,3% EN 1985

# LIQUES

Haiti

## Nouveaux et dans le sud de l'Haïti

Les manifestations de révolte de la population se poursuivent dans le sud de l'Haïti. Les récepteurs pour donner suite aux messages de la Radio catholique ont été détruits de la ville. M. François Péron s'est fermement opposé aux revendications bravales et a appelé à une population de Cap-Haïtien, de ne pas tuer ses jeunes, « à la fois innocents et innocents qui ne sont pas dans les problèmes ». Plusieurs de leurs familles déjà tuées ont été tués poursuivis.

On a pu entendre le père de Jean Adin Pierre, trois ans, qui a été tué par son fils avant d'être tué par un par des troupes du régime. Le père de Jean Adin Pierre, qui se fit tuer par ses fils, fut tué par ses fils. Les manifestations.

## Equipe Dominicaine

## sera le candidat gouvernemental présidentielle du 16 mai

Lors d'une réunion au sein de la direction du PRD, le 24 novembre 1985, ont participé au vote qui désigna pour les deux présidents. M. René Gomez a été élu président de la direction. M. René Gomez a été élu président de la direction. M. René Gomez a été élu président de la direction.

## DENTS HAUTIN-BIBAU

M. René Gomez sera, le candidat à la vice-présidence et sera « médiocrité ». Le parti avec des « deux candidats ». L'accusé de haute trahison qui a réprimé le mouvement du PRD et le parti.

## Colombie

Le gouvernement colombien a annoncé qu'il poursuivra ses efforts pour éliminer les forces armées de libération nationale. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que les forces armées de libération nationale sont des terroristes et doivent être éliminées.

# S LE MONDE

Le serment comme

Le serment comme... (Text continues vertically along the left margin)

# L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

Mardi 28 janvier, 17 h 38 : Challenger s'arrache du pas de tir de Cap Canaveral, en Floride. Elle s'élève sous les applaudissements et les cris joyeux des très nombreux enfants venus pour assister au vingt-cinquième lancement de la navette spatiale américaine et au départ de la première enseignante-astronaute, Christa McAuliffe. Soixante-quinze secondes plus tard, une énorme boule de feu orange trône le ciel et une pluie de débris enflammés retombe dans l'océan Atlantique. Challenger a explosé, provoquant la mort de sept astronautes. Cinq hommes et deux femmes qui, ne disposant d'aucun système de sauvetage, n'ont pu échapper à la brutale désintégration du vaisseau spatial.

Les deux fusées d'appoint se séparent ensuite de la navette et poursuivent leur course dans le ciel.

laissant de longues traînées de fumée blanche, avant de s'abîmer dans la mer.

Sur les gradins, les cris continuent de fuser, les non spécialistes pensant qu'il s'agit d'un phénomène normal. C'est le silence total, tant à Cap Canaveral qu'au centre de contrôle de Houston (Texas), où la réalité de la catastrophe s'est enfin imposée aux spectateurs.

Rien ne laissait soupçonner, au moment du tir, qu'une telle catastrophe allait arriver, comme l'a souligné M. Jesse Moore, le « patron » des vols habités de la NASA. Certes, le lancement de Challenger, au départ prévu pour le dimanche 26 janvier, avait dû être reporté à deux reprises, à cause de conditions météorologiques défavorables et de pépins techniques. Mardi encore, le tir avait été retardé de

deux heures. Mais, après une nuit de grand froid qui avait couvert de glace la tour de contrôle et certaines parties de la navette, le lancement avait bénéficié d'un temps superbe.

Quelques secondes avant l'explosion, les échanges radio entre le pilote, Michael Smith, et le centre de contrôle de Houston indiquaient d'ailleurs que tout à bord était « OK ». Les derniers mots prononcés par l'équipage ont pu être retransmis.

Commentaire de la NASA : « Manœuvre de tonnage confirmée (...). Les moteurs sont maintenant à 94 % de leur puissance maximum. La puissance normale pour l'ascension est de 104 % (...). Les trois piles à combustible marchent bien. Les trois générateurs auxiliaires (APU) fonctionnent bien. Vitesse ascensionnelle : 644 mètres/seconde (2 240 km/h).

Altitude : 6,8 km (...). Puissance des trois moteurs principaux maintenant à 104 %.

Houston : « Challenger puissance maximum ».

Smith : « Bien reçu pour puissance maximum ».

(Sait un silence, accompagné sur les écrans du centre de contrôle d'une formidable boule de feu.)

Commentaire de la NASA : « Les contrôleurs de vol évaluent de très près la situation. Manifestement, un grave problème est arrivé. Nous n'avons plus de communications [avec l'équipage]. »

Challenger a été détruite alors qu'elle se trouvait à une vingtaine de kilomètres d'altitude et qu'elle se dirigeait vers son orbite à plus de 3 000 kilomètres à l'heure. L'explosion est-elle intervenue dans le gros réservoir principal, véritable « bombe » avec ses

## Ni fusée, ni avion

Pas vraiment une fusée ; mais pas non plus un avion. Le système de transport spatial américain (STS) - la fameuse navette - semble hériter entre deux genres. La navette décolle, en effet, comme une fusée, manœuvre en orbite comme les vaisseaux spatiaux les plus sophistiqués, et une fois sa mission accomplie, atterrit comme un avion.

Sans atteindre au gigantisme de la fusée Saturne-V utilisée pour l'envoi d'hommes sur la Lune, la navette se présente comme un ensemble de taille et de poids relativement importants : 56 mètres de hauteur et un peu plus de deux mille tonnes au décollage.

Au premier plan, l'orbiter, sorte d'avion à ailes delta aux formes un peu lourdes, posé en équilibre sur sa dérive, et ses trois moteurs. Derrière se dresse la masse imposante du réservoir extérieur ainsi que les formes allongées des deux fusées d'appoint - les boosters à poudre - qui lui sont accolés.

L'ORBITER, fabriqué par la société Rockwell, est le seul élément de l'ensemble à aller en orbite. Ce véhicule a, grosso modo, la taille d'un avion moyen-courrier de type DC-9. Il se compose dans sa partie avant d'un quartier-vie pressurisé, sur deux niveaux, dans lequel un équipage de sept personnes peut prendre place et se partager les 71 mètres cubes d'espace vital disponible.

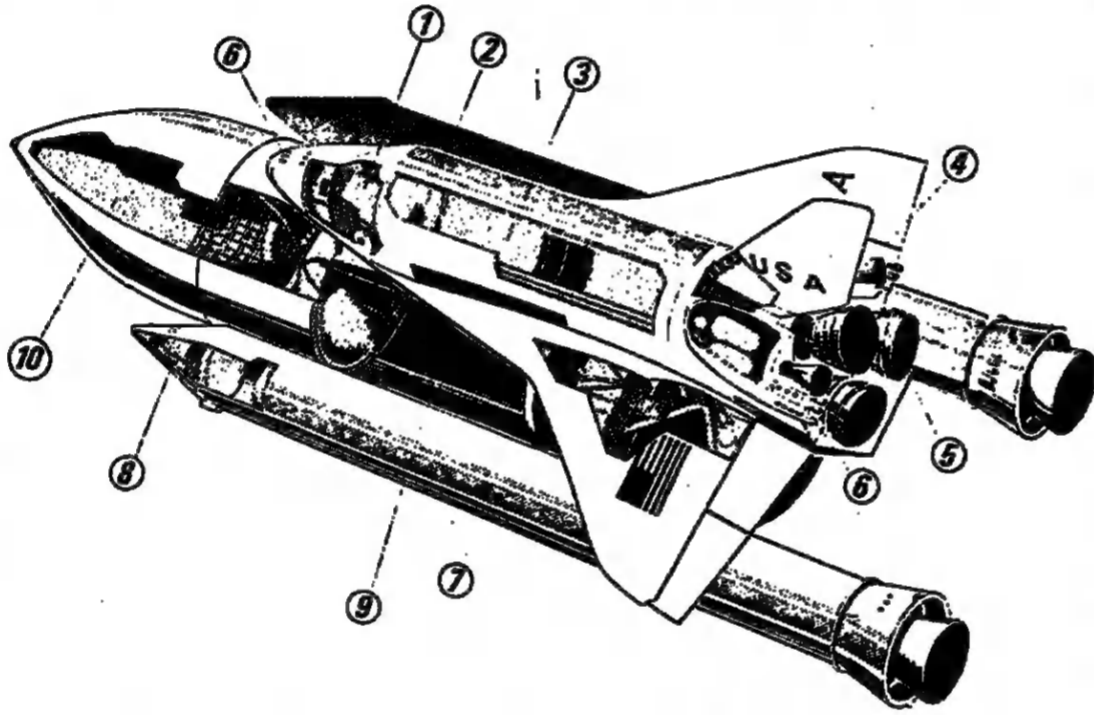
LE RÉSERVOIR EXTÉRIEUR, construit par la firme Martin Marietta, est solidement fixé sous le fuselage de la navette. C'est un énorme bidon de 8,5 mètres de diamètre et de 47 mètres de long dans lequel sont contenus les deux millions de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides nécessaires à l'alimentation des trois moteurs principaux équipant l'orbiter. En fait une vraie bombe en cas d'incident. D'une masse au décollage de 740 tonnes - dont plus de 700 tonnes constituées par ses combustibles liquides - cette gigantesque bouteille Thermo se sépare de l'orbiter huit minutes après le décollage grâce à une série de boulons explosifs. Elle incline alors sa trajec-

toire et se disloque rapidement au contact des couches denses de l'atmosphère, avant de s'abîmer dans l'océan Indien.

LES FUSÉES D'APPOINT, sans laquelle la navette serait incapable de décoller, sont les deux plus gros propulseurs à poudre jamais développés pour des vols spatiaux et les premiers à être utilisés pour des missions spatiales habitées. Réalisés par la firme américaine Thiokol, ces deux boosters de 45 mètres de long et d'un diamètre de 3,70 mètres, pèsent chacun 580 tonnes. Ils aident au décollage de l'engin et sont largués après deux minutes de vol, alors que la navette et son réservoir extérieur sont à une cinquantaine de kilomètres d'altitude.

En dépit de toute sa puissance, ce bel ensemble ne suffit pas à arracher le système de transport américain à la pesanteur terrestre. C'est la raison pour laquelle, au décollage, les trois moteurs principaux de la navette sont mis à feu pratiquement en même temps que les deux fusées d'appoint. Mais ce n'est pas encore suffisant pour permettre une mise en orbite correcte. Aussi, l'orbiter a-t-il été équipé de deux moteurs supplémentaires de 2,7 tonnes de poussée chacun permettant les dernières manœuvres d'injection en orbite, de changement et de transfert d'orbite, de rendez-vous et de retour sur Terre.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Le système de transport spatial américain compte quatre éléments principaux. La navette proprement dite (l'orbiter), son gros réservoir extérieur, les deux fusées d'appoint. Sur l'orbiter, on peut voir successivement le poste de pilotage (1), le poste de commande (2) commandant le passage vers la sonde (3). À l'arrière, les moteurs de manœuvre en orbite (4), les moteurs principaux (5) et le système de contrôle d'altitude (6). La puissance des moteurs principaux est insuffisante pour arracher la navette du sol. Leur poussée est complétée par celle de deux fusées à carburant solide (7) qui brûlent pendant deux minutes après le décollage. Ces fusées se détachent alors de l'ensemble et retombent dans l'océan Atlantique, freinées par des parachutes (8) qui permettent un amerrissage et une récupération en douceur, autorisant un éventuel réemploi. Les moteurs principaux consomment un mélange d'hydrogène et d'oxygène liquides stockés dans un immense réservoir extérieur (10).

## Dix années d'études

Dix ans d'études et d'énormes difficultés surmontées. Cinq ans de succès complets. C'est le bilan du programme « navette », tel qu'on aurait pu l'établir quand Challenger a quitté le sol. Soixante-quinze secondes plus tard, tout était remis en question.

Juillet 1970. La NASA passe contrat aux sociétés Rockwell et McDonnell Douglas, pour l'étude détaillée d'un système de transport spatial dont les éléments seraient pour la plupart réutilisables. C'est pour la NASA, une idée ancienne - elle fut dix ans plus tôt en concurrence avec le programme Apollo. On imaginait alors deux avions-fusées superposés. Le pre-

mier resterait dans l'atmosphère ; le second la quitterait pour desservir une station spatiale habitée en permanence (station qu'il est actuellement prévu de mettre en service dans les années 90).

La course à la Lune, enthousiasmante au début, mais coûteuse et sans retombées directes, a un peu lassé les Américains, englués, d'autre part, dans la guerre du Vietnam. La NASA aura bien du mal à faire accepter son nouveau grand projet. Ce n'est qu'en janvier 1972 que le président Nixon se laissera convaincre, après que le Congrès aura imposé des contraintes budgétaires - dépenses totales ramenées de 10 à 5,5 milliards de dollars - qui obligent la NASA à réduire ses ambitions. L'avion inférieur disparaît, remplacé par un système propulsif plus classique : deux énormes fusées à poudre et un immense réservoir, qui alimentent les moteurs de la navette. Quant à la station orbitale, il n'en est alors plus question.

## Beaucoup plus cher que prévu

L'avarice du Congrès se paiera cher. Luttant pour réunir les fonds qui lui sont nécessaires, la NASA fera flèche de tout bois. On lancera des fabrications avant d'avoir fait certains essais, faute de crédits nécessaires, et il faudra parfois tout reprendre à zéro. Surtout, on prendra une option politique risquée en décidant, bien avant que la navette soit opérationnelle, qu'elle doit remplacer les lanceurs classiques dès le début des années 80. La navette doit pouvoir tout faire. Elle le pourra effectivement, mais à un prix qui fera le bonheur d'Ariane, la fusée européenne, sa concurrente. Et la conséquence de ce « tout-navette » est qu'aujourd'hui presque tout le programme spatial américain est en panne.

Les ingénieurs feront des tours de force. Il n'existait en 1970 aucun matériau apte à couvrir la navette et à lui permettre de supporter sans dommages l'énorme chaleur de la rentrée dans l'atmosphère. On le créera. Les performances exigées des moteurs dépassaient l'imagination. Il faudra presque deux années d'essais infructueux avant qu'ils soient au point.

Mais tout cela a pris du temps et a coûté plus cher que prévu. Quand John Young et Robert Crippen montent à bord de Columbia pour son vol inaugural, le 12 avril 1981, la NASA a deux ans de retard sur l'échéancier initial, et elle a pratiquement dépensé les 10 milliards de dollars qu'on lui avait refusés au départ.

Ce premier vol est un succès qui fait oublier les déceptions passées. Il en sera de même jusqu'au vingt-quatrième inclus. Certes, la NASA ne tiendra pas ses ambitieuses promesses. Les vols seront moins nombreux qu'elle ne l'espérait. La fusée en état de navettes entre deux vols sera moins simple qu'on se l'imaginait. Les fusées à poudre, réutilisables en théorie, ne le seront pas en pratique. Le prix facturé aux utilisateurs ne sera qu'une faible fraction du coût réel. Au plan économique, la navette est tout sauf une bonne affaire.

En revanche, par ses succès spectaculaires, par les processus qu'elle autorise - réparation de satellites en orbite, démonstration des capacités de travail de l'homme dans l'espace - elle ouvrira un nouveau chapitre de l'histoire spatiale. On ne remet plus en question l'utilité de l'homme en orbite comme on le faisait en 1960, et toutes les visions à long terme du développement des activités spatiales s'organisent finalement autour de la navette, que ce soit pour reprendre ses qualités ou pour éviter ses défauts. Enfin, elle a beaucoup servi l'image des Etats-Unis.

M. A.

## Les sept astronautes

Les sept victimes de la navette Challenger apparaissent comme la photographie en réduction de la société américaine : cinq Blancs, un Noir et un Juif. Subtil dosage pour le premier vol « grand public » de Challenger. La proportion de femmes augmentait aussi - deux sur sept. Et, surtout, cette fois, les civils étaient plus nombreux que les militaires : quatre contre trois.

Le commandant de la mission, FRANCIS R. SCOBEE. Né le 19 mai 1939 à Cle-Elum (Washington). Astronaute de la NASA depuis 1978. F.R. Scobee avait déjà été pilote à bord de la navette Challenger, en avril 1984.

Le copilote, MICHAEL J. SMITH, né le 30 avril 1945 à Beaufort (Caroline-du-Nord). Il appartenait depuis 1980 au corps des astronautes de la NASA. Il avait participé à la guerre du Vietnam, et avait reçu plusieurs médailles militaires.

JUDITH A. RESTNIK, ingénieur de bord, née le 5 avril 1949 à Akron (Ohio). Devenue, en 1978, la deuxième femme astronaute américaine, elle avait participé à la première mission de la navette Discovery en août-septembre 1984.

RONALD E. McNAIR, ingénieur de bord, né le 21 octobre 1950 à Lake-City (Caroline du Sud). Il avait déjà volé à bord de Challenger en février 1984.

ELLISON S. ONIZUKA, colonel de l'armée de l'air, ingénieur de bord, est né le 24 juin 1948 à Kaniakakua (Hawaii). Il était spécialiste des tests de vols spatiaux à la base aérienne militaire de McClellan. Astronaute depuis 1978, il avait été ingénieur de bord lors de la première mission militaire de la navette, en janvier 1985.

GREGORY B. JARVIS, responsable de la charge utile, né le 24 août 1944 à Detroit. Sélectionné par la NASA comme responsable de charge utile en 1984, il effectuait mardi sa première mission.

SHARON CHRISTA CORRIGAN McAULIFFE, professeure de trente-sept ans, fût la première citoyenne à de l'espace. Née le 2 septembre 1948 à Boston, elle enseignait l'économie, la droit et l'histoire américaine à Concord, dans le New Hampshire, où elle dispensait aussi un cours sur la femme américaine. M<sup>me</sup> McAuliffe était mariée et mère de deux enfants. Sélectionnée par la NASA parmi quelque onze mille enseignants pour participer au vol de Challenger, elle voulait tenir un journal de bord de son voyage. Elle devait aussi donner, à partir de la navette, deux cours qui devaient être diffusés par la télévision américaine.

## L'espace raconté aux enfants

Dès 1984, le président Ronald Reagan avait annoncé qu'il souhaitait que la NASA sélectionne un enseignant comme « premier citoyen de l'espace » afin de manifester l'importance qu'il attachait à cette profession et au rôle qu'elle pouvait avoir dans une certaine popularisation des activités spatiales auprès des jeunes. La participation de Sharon Christa McAuliffe à ce vingt-cinquième vol de la navette américaine devait être l'un des aspects les plus spectaculaires de cette nouvelle mission spatiale.

Premier « professeur de l'espace », cette jeune enseignante, suivie lors de son départ par les centaines d'élèves du lycée où elle exerçait, devait, en effet, donner en direct depuis la navette deux cours retransmis à la télévision. Dans une première leçon intitulée « L'ultime voyage scolaire », Sharon Christa McAuliffe, neuvième femme américaine à voler dans l'espace, devait présenter son véhicule aux étudiants, leur montrer ses équipements, et expliquer les tâches de l'équipage ainsi que les différents expériences qui devaient être menées au cours de la mission. Dans une deuxième leçon, elle devait aborder la vie quotidienne à bord de cet engin et souligner certains avantages offerts par les conditions d'apesanteur qui y règnent.

Mais, en dehors de cette manifestation médiatique, illustrée à deux reprises déjà par l'envoi dans l'espace des parlementaires américains Jake Garn et William Nelson,

la mission de Challenger revêtait un aspect plus traditionnel. Les sept membres de l'équipage devaient, en effet, déployer au cours de ce vol de six jours et trente-quatre minutes un satellite géant de télécommunications (TDRSS-B) destiné à la retransmission des liaisons entre la navette et la Terre. Le même pratiquement que celui que Challenger, déjà elle, avait en tant de mal à mettre en orbite en avril 1983. Grâce à ces deux satellites géostationnaires, placés en position apparemment fixe, l'un au-dessus de l'Atlantique et l'autre au-dessus du Pacifique, la NASA espérait réduire à seulement 15 % pour cent le temps pendant lequel la navette n'était pas en liaison radio avec le sol.

A cette partie fort importante de la mission devait s'en ajouter une autre sur l'étude de la comète de Halley. Il s'agissait du largage, pendant une quarantaine d'heures, d'une sorte de plate-forme de type Spartan sur laquelle étaient installés différents équipements destinés à photographier la comète et à mesurer son spectre dans le domaine de l'ultra-violet. Enfin, trois autres expériences de moindre importance proposées par des étudiants, et que Sharon Christa McAuliffe devait mettre en œuvre, étaient inscrites au programme de la mission. Il s'agissait d'étudier le développement d'embryons de poulet, ainsi que l'influence de la microgravité sur la fabrication d'un alliage de titane et de la croissance d'un cristal.

E. G.

## La flotte de la NASA

Challenger n'était qu'une des navettes de la flotte de véhicules dont s'est dotée la NASA. Pour assurer les missions qu'elle s'était fixées - pas moins de trente-deux d'ici à la fin de l'année 1987, dont sept à vocation strictement militaire - l'agence spatiale américaine jouait sur les quatre navettes dont elle disposait : Columbia, la plus ancienne, dont le premier vol eu lieu en avril 1981 et qui, récemment, a subi une cure de rajeunissement ; Challenger, mise en service en avril 1983 ; Discovery, dont le premier tir a eu lieu en août 1985, et qui doit à terme être réservée aux vols que les militaires effectueront depuis la base californienne de Vandenberg ; Atlantis, enfin, dont le baptême de l'espace remonte à octobre dernier.

Toutes ces navettes ne se ressemblent pas. Les deux dernières bénéficient de nombre d'améliorations par rapport aux véhicules plus anciens, notamment leur poids à vide (environ 67 tonnes), paramètre particulièrement important lorsque l'on sait le coût de la mise en orbite de 1 kilogramme de charge utile. Ainsi, Discovery et Atlantis sont plus légères que leurs sœurs jumelles : 300 kilogrammes de moins que Challenger, mais plus de 3 tonnes de moins que Columbia avant que celle-ci ne passe en révision.

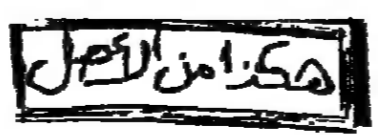
Challenger avait été lancée pour la première fois en avril 1983 avec un équipage de quatre astronautes chargés entre autres missions de mettre en orbite un satellite géant de télécommunications, TDRSS-A. Elle succédait ainsi dans l'espace à la navette Columbia, qui avait déjà volé cinq fois. C'est à l'occasion du

premier vol de Challenger que fut réussie, par les astronautes Story Musgrave et Donald Peterson, la première sortie dans l'espace à partir d'une navette.

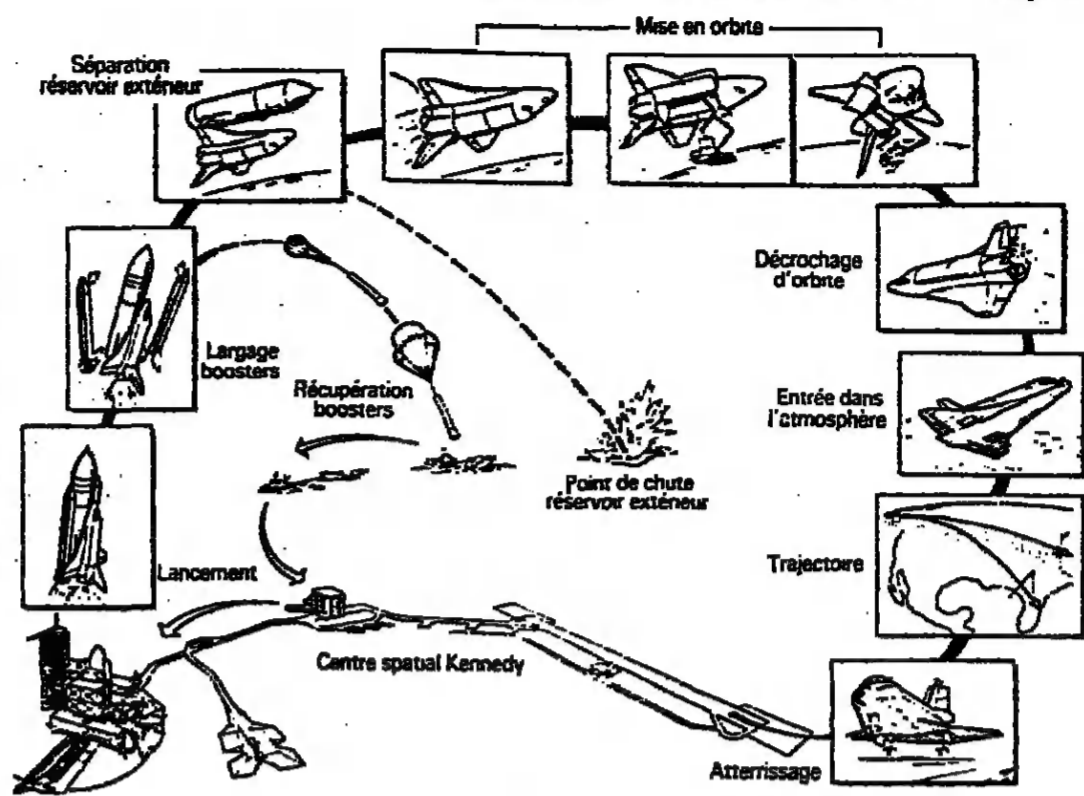
La mission du mardi 28 janvier était la dixième confiée à la navette Challenger, qui avait plusieurs « premières » à son actif. Après son vol inaugural, elle avait en juin 1983 transporté Sally Ride, la première femme américaine à aller en orbite, puis, en août de la même année, Guion Bluford, le premier astronaute noir. Les vols de Challenger en 1984 ont été illustrés par les premières sorties des astronautes américains dans leurs fauteuils propulsifs et la réparation spectaculaire du satellite astronomique Solar Max. Dick Scobee, l'une des victimes de l'accident de mardi était alors le pilote de la navette. C'est en octobre de cette même année que Challenger reparaitra dans le cosmos avec deux femmes à bord, dont Sally Ride et Kathryn Sullivan, qui sera la première Américaine à marcher dans l'espace.

En avril 1985, Challenger vole à nouveau sans problème mais connaît une alerte relativement chaude lors de la mission suivante, en juillet 1985, avec l'extinction en pleine ascension d'un de ses trois moteurs principaux cinq minutes et quarante-cinq secondes après la mise à feu. Hétéroclitement tout rentre dans l'ordre, et la mission se poursuit normalement. Ce vol avait été suivi trois mois plus tard d'une nouvelle mission menée pour le compte du gouvernement ouest-allemand, à laquelle avaient pris part huit astronautes.

J. F. A.







Le lancement des navettes s'opère en plusieurs temps. Tout d'abord, les trois moteurs de véhicule spatial sont mis en route et poussés à 90 % de leur puissance pour vérifier leur bon fonctionnement. Mais la navette a besoin pour décoller d'une poussée supplémentaire de deux énormes fusées à poudre dont la mise à feu a lieu quelque trois secondes plus tard. Elle s'élève alors sous la poussée de ses cinq moteurs. Lorsque l'engin atteint l'altitude d'une cinquantaine de kilomètres, alors que cent trente-deux secondes se sont écoulées depuis la mise à feu, les fusées d'appui sont larguées et tombent à la mer. Cette opération, normalement, est suivie six minutes et vingt secondes plus tard de l'extinction des trois moteurs principaux de la navette et de l'éjection du gros réservoir extérieur d'oxygène et d'hydrogène liquides qui les alimentent. Quelques manœuvres supplémentaires permettent d'affiner la trajectoire du véhicule jusqu'à sa mise en orbite.

1,9 million de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides ? A-t-elle été provoquée par une défaillance du système de liaison entre la navette et son réservoir ? Ou par un allumage prématuré des cordons pyrotechniques permettant la séparation de l'anne et de l'astre ? Est-ce le fond du réservoir extérieur qui a lâché ? Un incident sur un booster n-4 conduit à la désintégration de l'assemblage ? A moins - bien que cela semble improbable - qu'il ne s'agisse d'un sabotage.

côtes ont été dépêchés sur les lieux. Bien que gênés dans leur tâche par les débris de la navette déstabilisée qui continuaient, une heure après l'explosion, à tomber dans l'Atlantique, l'équipe de récupération a pu repérer plusieurs morceaux de Challenger. Ceux-ci ont été retrouvés en mer, dans une zone s'étendant entre 80 et 210 kilomètres au sud-est de Cap Canaveral. Nul doute qu'ils seront soigneusement analysés, comme seront démontés les bandes magnétiques sur lesquelles sont enregistrés les détails de tous les vols spatiaux. Alors devraient être déterminés (comme cela avait été le cas lors du dernier tir, raté, du lanceur européen Ariane) les causes exactes de la tragédie. Ce n'est qu'un terme de cet examen, qui pourrait durer plusieurs semaines, que la NASA envisagera de reprendre ses vols habités.

ELISABETH GORDON.

## Le programme spatial remis en question

Quinze vols de navettes étaient prévus en 1986. Tous n'auraient sans doute pas eu lieu, car les prévisions de la NASA sont toujours optimistes. Mais on en avait compté sept l'an dernier, et le nombre augmentait régulièrement.

Quand verra-t-on de nouveau une navette en orbite ? Il faut attendre de connaître les circonstances exactes de l'accident pour suggérer une réponse. Il y aura une enquête, qui sera longue, puis des examens approfondis des organes jugés responsables. On modifiera peut-être des processus de fabrication, on reverra certainement les procédures de contrôle. Il y en a pour plusieurs mois. Il se pourrait qu'aucune navette ne puisse en 1986. Après la mort de l'essai d'une capsule Apollo, la conception d'ensemble de la capsule fut reprise, ce qui entraîna plus d'un an de retard. Les deux accidents mortels survenus à des commandants soviétiques entraînent eux aussi des suspensions des vols habités, de dix huit et vingt sept mois.

Le coup est dur pour la NASA, pour les Etats-Unis, et même pour d'autres pays. Les satellites qui auraient dû être mis en orbite avaient des missions précises, et utiles. Or les Etats-Unis n'ont pas de lanceurs de remplacement. Les anciens lanceurs, Thor-Delta ou Atlas-Centaur, ne sont plus fabriqués et sont inadaptables à certains satellites actuels, conçus pour une navette dont la capacité d'emport était bien supérieure. Les militaires américains disposent de lanceurs Titan, qui pourraient prendre le relais. Mais en admettant qu'ils soient mis à la disposition des clients civils de la NASA, il faudrait pour les satellites des adaptations coûteuses et génératrices de retard.

Les navettes spatiales ont trois types de missions : militaires, commerciales et scientifiques. Des missions militaires étaient prévues en

1986 : les satellites à mettre en orbite sont convertis par le secret, et il est donc difficile de savoir si des Titan pourront les lancer. Mais c'est probable. Il y a toujours un contentieux entre le Pentagone et la NASA, la seconde pressant le premier de ne plus recourir à la navette. Le Pentagone ne voulant pas trop s'engager, au moins tant que le pas de tir de Vandenberg ne serait pas en service et qu'une navette ne lui serait pas spécialement affectée, et il a toujours préservé ses propres capacités de lancement.

### Une catastrophe pour les scientifiques

Pour les scientifiques, c'est la catastrophe. Des navettes devaient, cette année, lancer la sonde américaine Galileo à destination de Jupiter ; lancer la sonde européenne Ulysse, qui étudierait les régions polaires du Soleil ; mettre en orbite le grand télescope spatial Hubble. Aucun lanceur n'est ici substituable aux navettes. Et quand les vols reprendront, les satellites commerciaux - pour ne pas parler des militaires - seront évidemment la priorité.

L'ensemble des prochains lancements fait en effet consistait de satellites destinés à être mis sur l'orbite géostationnaire pour relayer des communications téléphoniques. Ces activités, est, sans doute pour encore longtemps, la seule qui dégage d'importants profits, et les lancements correspondants constituent une part importante des ressources de la NASA. Celle-ci va donc en perdre, sans nul profit pour quiconque. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'accident de Challenger n'est pas une bonne affaire pour la société ArianeSpace qui commercialise les vols du lanceur européen. Son carnet de commandes est déjà bien rempli.

Mais après les incidents survenus ces dernières années, moins dramatiques que l'explosion de Challenger, mais tout aussi coûteux en termes de satellites perdus - surtout de l'autre côté de l'Atlantique, - les tarifs d'assurance avaient déjà atteint des niveaux inquiétants, parfois propres à mettre en cause l'économie même des projets. Le business spatial vient de recevoir un coup dont il n'avait nul besoin.

A plus long terme, le programme spatial de la fin du siècle pourrait aussi être remis en question. La grande station spatiale américaine va sans doute prendre du retard. Tout dépend des conclusions de l'enquête, mais on ne peut exclure des modifications sur cet ambitieux projet, dont la réalisation exigeait une véritable noria de navettes. Le programme européen Columbus, lié à cette station, en suivra le destin. D'autres projets, comme celui d'aviation spatiale Hermès proposé par la France, ressentiront au moins le contre-coup de l'explosion de Challenger. Au plan technique, mais surtout politique, il faut une grande confiance pour lancer des programmes ambitieux, et cette confiance n'est pas renforcée par ce qui vient de se produire.

La grande victoire pourrait bien être la NASA elle-même. L'organisme américain était l'objet de nombreuses critiques. Certaines n'étaient qu'une conséquence du climat de dérégulation, de privatisation et d'outrance qui prévaut aux Etats-Unis. Mais d'autres étaient mieux fondées. L'activité spatiale américaine n'est trop développée en vingt ans pour qu'une agence, créée au tout début de la conquête spatiale, puisse encore tout régenter. Contre ces critiques, les missions spectaculaires, les prouesses des astronautes ont été un beau bouclier qui a masqué des erreurs économiques ou techniques. Qu'en sera-t-il maintenant ?

MAURICE ARVONNY.

## Une tragédie américaine

(Suite de la première page.)

Tout était exceptionnel, et M. Reagan, à son tour, humilié à lui-même. Le « grand communicateur », l'homme qui sait toujours être à l'unisson de l'opinion et l'incarnation de l'Amérique en l'incarnant, ne prend pas la mesure du choc ressenti par son pays et laisse son porte-parole annoncer le maintien du discours sur l'état de l'Union et décrire le « silence ému » dans lequel il a regardé les images du drame.

« Mais qu'a dit le président ? » « Va-t-il faire une déclaration ? » « Donnez-nous une citation ! », hurle la salle de presse de la Maison Blanche filmée en direct, mais Larry Speakes n'a rien d'autre à offrir qu'un bredouillement sur « la peine et l'anxiété » qu'on pouvait « aisément lire » sur le visage présidentiel. Quelques instants plus tard, un groupe de journalistes repus par M. Reagan pour un « briefing » sur le discours du soir rapportent l'avis entendu de dire que « tous les membres de l'équipe étaient des volontaires », qu'on « ne pouvait pas arrêter de gouverner la nation » et que « la vie devait continuer ».

Vérités d'évidence, mais pas bonnes à dire. Dix fois déjà, l'Amérique a vu et revu les flammes glisser le long du fuselage, l'engin se désintégrer dans une explosion de bande dessinée et la boule de feu jaune et blanche tracer un étrange oiseau au long bec tombant mort dans les flots. On a vu les lycéens rester bouche ouverte au milieu des heures, se croquer et crier : « Ce n'est pas vrai ! C'est pas possible ! ». On a surtout vu les parents de la jeune prof, Christa McAuliffe, pleurer d'émotion quand la navette s'élevait, ne pas tout de suite comprendre et s'écrouler.

### Défaite

Et les informations abondent sur les deux enfants et le mari de Christa qui ont, bien sûr, assisté à tout en direct. On la montre à nouveau, tonique, formidablement sympathique, monter en riant dans la cabine, donner des interviews quelques jours auparavant et exprimer sa confiance dans l'absence de risques. On remonte au jour de juillet dernier

### M. MITTERRAND :

« le destin des peuples courageux » M. François Mitterrand a adressé à M. Ronald Reagan, le télégramme suivant : « Monsieur le président et Cher Ron.

Les Français ont ressenti, à l'annonce de l'explosion de la navette Challenger, une profonde émotion et une sincère compassion pour les astronautes qui se trouvaient à bord. Cela a toujours été le destin des peuples courageux, découvreurs de mondes nouveaux, que de payer ainsi un lourd tribut au progrès. Mais nous savons que rien ne décourage l'humanité dans sa marche en avant. Je vous prie, monsieur le président, d'être mon interprète auprès des familles des victimes et de leur exprimer la vive sympathie de la France et mes sentiments personnels. »

où le vice-président Bush l'avait présentée à la presse dans les jardins de la Maison Blanche. On rappelle - juste en passant - que c'est M. Reagan qui avait voulu que des citoyens ordinaires participent aux vols de la navette et que le premier d'entre eux soit un enseignant pour bien faire comprendre que c'est là que se joue l'Amérique de demain. Christa et son sourire avaient attiré la presse et les caméras au Cap Canaveral où ne se déplaçaient plus guère que les chroniqueurs spécialisés, et il a fallu que la mort ait pris son premier rendez-vous avec ce cinquante-sixième vol spatial américain.

En moins d'une heure, M. Reagan reprend ses esprits, annule le discours sur l'état de l'Union, dépêche M. Bush au Cap Canaveral et fait annoncer une allocution télévisée pour le milieu de l'après-midi. Il sera au meilleur de son talent : bref (cinq minutes), pénétré de tristesse retenue et plein de mots justes pour dire la grandeur de ceux qui périssent en faisant reculer les frontières de l'inconnu et le devoir, donc, de ne pas abandonner l'entreprise pour laquelle ils se sont sacrifiés.

BERNARD GUETTA.

## Sacrifice

(Suite de la première page.)

Ces cinq hommes, dont un Asiatique et un Noir, et ces deux femmes nous laissent l'image de ce que l'Amérique a de meilleur : le courage tranquille, l'esprit d'équipe, la compétence souriante. Et c'est bien pourquoi, cette fois encore, ce drame américain est vécu par les opinions comme un drame mondial.

Que sont, dira-t-on, ces sept morts, qui selon toute vraisemblance ne se sont pas vus mourir, au regard des millions de malheureux qui vivent d'horribles agonies ou sont fauchés dans la fleur de l'âge par les accidents de la route, la criminalité, la drogue ou le suicide, pour ne pas parler de ces guerres civiles ou étrangères qui ne font que se multiplier ? La différence, c'est qu'il s'agit dans leur cas de combattants de la cause du progrès.

Les préoccupations militaires ne sont certes pas absentes des entreprises de la NASA, et le cosmonaute d'Israël bien sûr encombré de lancers de Damocès qui feront apparaître comme un idylle interludé le temps de l'équilibre de la terreur nucléaire. Il n'empêche que l'aventure spatiale a fait faire à l'humanité un bond prodigieux, et que le drame de Cap Canaveral ne saurait faire oublier, par exemple, l'exploit de la sonde qui navigue tout tranquillement, ces jours-ci, à trois milliards de kilomètres de notre planète dans les parages d'Uranus.

Pour arracher l'espace à ce qui le menace le plus, le découragement,

ANDRÉ FONTAINE.

## Quatorze morts en vingt-cinq ans

Les sept nouvelles victimes de l'espace sont venues s'ajouter, aux sept morts que les Etats-Unis et l'URSS comptent déjà : trois Américains et quatre Soviétiques ; un lourd tribut, malgré l'envoi réussi dans l'espace de quelque deux cents hommes et femmes.

### Le 27 janvier 1967 : Apollo

Le drame de Challenger est arrivé presque dix-neuf ans jour pour jour après la catastrophe qui, le 27 janvier 1967, a coûté la vie à Virgil Grisson, Edward White et Roger Chaffee. C'était la première catastrophe spatiale, même si le drame s'est noué alors que les trois hommes procédaient à des essais de manœuvres au sol. Ce jour-là, en effet, les trois hommes portaient carbonisés dans leur capsule Apollo. La commission chargée de l'enquête établit que l'inonde avait pour origine un court-circuit et que le feu s'était propagé rapidement en raison de la présence dans la capsule de nombreux matériaux inflammables (filles de nylon, attaches adhésives, etc.). Mais elle releva aussi que certaines précautions n'avaient pas été prises lors de ces essais au sol et que les responsables du programme n'avaient pas accordé assez d'attention à des questions, peut-être secondaires, mais vitales, concernant la sécurité des astronautes : les réservoirs combustibles, câbles non protégés, tuyaux trop vulnérables, dispositions insuffisantes en cas d'évacuation rapide de la capsule. Bilan : trois morts et un retard d'un an sur le programme lunaire.

Les trois victimes étaient célèbres pour avoir participé à des missions dans l'espace. Virgil Grisson, appelé familièrement « Guss » avait été deux fois pilote d'un vol spatial, en 1961 et 1965, et Edward White avait été le premier américain à être le premier homme à sortir de la capsule de la navette spatiale. A l'émission devait succéder la polémique. La tragédie provoqua la mutation du directeur du programme Apollo, et suscita de sérieux remous au sein de l'administration américaine pour l'aéronautique et l'espace, et dans les firmes responsables de la construction du matériel Apollo.

### Le 24 avril 1967 : Soyouz-1

La même année, le 24 avril 1967, c'est au tour des Soviétiques de connaître le drame. Le premier jamais survenu à bord d'une capsule spatiale en vol. Ce jour-là, le cosmonaute soviétique Vladimir Komarov testa un nouveau modèle de vaisseau spatial, le Soyouz, lancé quelques heures plus tôt. Mais le vol tourne mal et ce sont les Américains qui révoquent que lors de sa quinzième et de sa seizième révolution autour de la Terre, la capsule spatiale n'est plus stabilisée, ce qui conduisit les contrôleurs au sol soviétiques à écourter le vol du Soyouz. La descente vers la Terre s'engage, terriblement, au cours de la dix-septième révolution dans des circonstances délicates. Peu après, lors de la dernière phase de la rentrée, le parachute qui devait freiner le vaisseau se met en torche et le Soyouz s'écrase au sol. Des funérailles nationales sont faites à Komarov, qui était le

treizième homme à être parti dans l'espace.

### Le 30 juin 1971 : Soyouz-11

Quatre ans plus tard, le 30 juin 1971, trois autres cosmonautes soviétiques trouvent la mort lors de leur retour au sol à bord du vaisseau Soyouz-11. Que s'est-il passé de la conquête spatiale, prévoir pareille catastrophe, d'autant que les trois hommes avaient accompli une longue mission de vingt-cinq jours et dix-neuf heures à bord de la station orbitale Saliout que leur capsule leur avait permis de rejoindre au début du vol. Leur mission échoua. Gherghid Dobrovolski, Viktor Patsiev et Vladislav Volkov quittant la Saliout, rejoignent leur Soyouz et entament les premières manœuvres de retour. « Après orientation du vaisseau, précise l'agence Tass, le système de freinage de la capsule s'est mis en route et a fonctionné le temps prévu. » Mais, une fois cette opération achevée, la liaison avec l'équipage a cessé. Une brutale dépressurisation de la cabine entraîna la mort des trois cosmonautes qui ne portaient pas, pendant cette phase délicate du vol, de scaphandres étanches. Quelques minutes plus tard, Soyouz-11 se posera en douceur avec son module chargé.

Sept mois pour la conquête de l'espace... Sept morts qui auraient pu être dix si la chance, en 1970, n'avait pas servi les Américains lors du retour en catastrophe de la mission lunaire Apollo-13. Les trois hommes d'équipage avaient dû, pour survivre, se réfugier dans le module lunaire à la suite de l'explosion d'un réservoir d'oxygène.

1,9 million de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides ? A-t-elle été provoquée par une défaillance du système de liaison entre la navette et son réservoir ? Ou par un allumage prématuré des cordons pyrotechniques permettant la séparation de l'anne et de l'astre ? Est-ce le fond du réservoir extérieur qui a lâché ? Un incident sur un booster n-4 conduit à la désintégration de l'assemblage ? A moins - bien que cela semble improbable - qu'il ne s'agisse d'un sabotage.

Quand verra-t-on de nouveau une navette en orbite ? Il faut attendre de connaître les circonstances exactes de l'accident pour suggérer une réponse. Il y aura une enquête, qui sera longue, puis des examens approfondis des organes jugés responsables. On modifiera peut-être des processus de fabrication, on reverra certainement les procédures de contrôle. Il y en a pour plusieurs mois. Il se pourrait qu'aucune navette ne puisse en 1986. Après la mort de l'essai d'une capsule Apollo, la conception d'ensemble de la capsule fut reprise, ce qui entraîna plus d'un an de retard. Les deux accidents mortels survenus à des commandants soviétiques entraînent eux aussi des suspensions des vols habités, de dix huit et vingt sept mois.

Le coup est dur pour la NASA, pour les Etats-Unis, et même pour d'autres pays. Les satellites qui auraient dû être mis en orbite avaient des missions précises, et utiles. Or les Etats-Unis n'ont pas de lanceurs de remplacement. Les anciens lanceurs, Thor-Delta ou Atlas-Centaur, ne sont plus fabriqués et sont inadaptables à certains satellites actuels, conçus pour une navette dont la capacité d'emport était bien supérieure. Les militaires américains disposent de lanceurs Titan, qui pourraient prendre le relais. Mais en admettant qu'ils soient mis à la disposition des clients civils de la NASA, il faudrait pour les satellites des adaptations coûteuses et génératrices de retard.

Les navettes spatiales ont trois types de missions : militaires, commerciales et scientifiques. Des missions militaires étaient prévues en 1986 : les satellites à mettre en orbite sont convertis par le secret, et il est donc difficile de savoir si des Titan pourront les lancer. Mais c'est probable. Il y a toujours un contentieux entre le Pentagone et la NASA, la seconde pressant le premier de ne plus recourir à la navette. Le Pentagone ne voulant pas trop s'engager, au moins tant que le pas de tir de Vandenberg ne serait pas en service et qu'une navette ne lui serait pas spécialement affectée, et il a toujours préservé ses propres capacités de lancement.

M. MITTERRAND : « le destin des peuples courageux » M. François Mitterrand a adressé à M. Ronald Reagan, le télégramme suivant : « Monsieur le président et Cher Ron.

Les Français ont ressenti, à l'annonce de l'explosion de la navette Challenger, une profonde émotion et une sincère compassion pour les astronautes qui se trouvaient à bord. Cela a toujours été le destin des peuples courageux, découvreurs de mondes nouveaux, que de payer ainsi un lourd tribut au progrès. Mais nous savons que rien ne décourage l'humanité dans sa marche en avant. Je vous prie, monsieur le président, d'être mon interprète auprès des familles des victimes et de leur exprimer la vive sympathie de la France et mes sentiments personnels. »

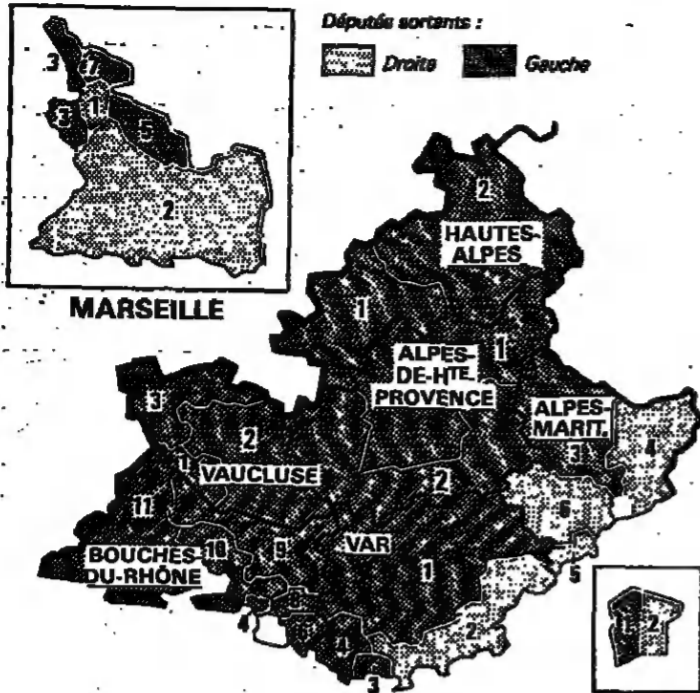
Le drame de Challenger est arrivé presque dix-neuf ans jour pour jour après la catastrophe qui, le 27 janvier 1967, a coûté la vie à Virgil Grisson, Edward White et Roger Chaffee. C'était la première catastrophe spatiale, même si le drame s'est noué alors que les trois hommes procédaient à des essais de manœuvres au sol. Ce jour-là, en effet, les trois hommes portaient carbonisés dans leur capsule Apollo. La commission chargée de l'enquête établit que l'inonde avait pour origine un court-circuit et que le feu s'était propagé rapidement en raison de la présence dans la capsule de nombreux matériaux inflammables (filles de nylon, attaches adhésives, etc.). Mais elle releva aussi que certaines précautions n'avaient pas été prises lors de ces essais au sol et que les responsables du programme n'avaient pas accordé assez d'attention à des questions, peut-être secondaires, mais vitales, concernant la sécurité des astronautes : les réservoirs combustibles, câbles non protégés, tuyaux trop vulnérables, dispositions insuffisantes en cas d'évacuation rapide de la capsule. Bilan : trois morts et un retard d'un an sur le programme lunaire.

# politique

## PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR (I)

### UN SONDAGE DE LA SOFRES DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

#### M. Gaudin gagne, M. Defferre se maintient,



Le sondage réalisé dans les Bouches-du-Rhône par la SOFRES pour le Monde, France-Inter et FR 3, fait nettement apparaître un gagnant et un perdant le département à la fois pour les législatives et pour les régionales. Ses listes obtiennent 27 % d'intentions de vote, ce qui lui assurerait cinq députés et ferait de sa formation le parti dominant du département. En outre, 43 % des personnes interrogées estiment que M. Gaudin est aujourd'hui (dirigé par M. Gaston Defferre, qui obtient 68 %) la personnalité qui défend le mieux l'intérêt de la région dans les Bouches-du-Rhône. 32 % souhaitent le voir jouer, à l'avenir, un rôle important dans le département. Ce chiffre, qui n'est pas excellent en valeur absolue, place M. Gaudin devant tous les autres hommes politiques du département.

Le sondage réalisé dans les Bouches-du-Rhône par la SOFRES pour le Monde, France-Inter et FR 3, fait nettement apparaître un gagnant et un perdant le département à la fois pour les législatives et pour les régionales. Ses listes obtiennent 27 % d'intentions de vote, ce qui lui assurerait cinq députés et ferait de sa formation le parti dominant du département. En outre, 43 % des personnes interrogées estiment que M. Gaudin est aujourd'hui (dirigé par M. Gaston Defferre, qui obtient 68 %) la personnalité qui défend le mieux l'intérêt de la région dans les Bouches-du-Rhône. 32 % souhaitent le voir jouer, à l'avenir, un rôle important dans le département. Ce chiffre, qui n'est pas excellent en valeur absolue, place M. Gaudin devant tous les autres hommes politiques du département.

Le pendant, c'est le RPR, qui n'obtient que 7 % des intentions de vote et un député. Si ces chiffres se confirmaient, ils montreraient que « l'opération Toga » (lire par ailleurs) est, pour le RPR, un nouvel échec, qui serait le jour de conséquences, notamment parce que M. Maurice Toga (qui dirige

les deux listes chrétiennes) est le prétendant quasi officiel du RPR à la mairie de Marseille. Avec 4 % d'indice de notoriété, M. Toga part avec un handicap qui paraît difficile à combler en trois ans (l'élection municipale est prévue pour 1989). A court terme, ce sondage laisse en partie l'argumentation de M. Toga, qui nous déclarait récemment : « Si le FN fait 3 sièges, le RPR 3, l'UDF 4, on ne pourra pas dire qu'il n'y a pas pluralité de l'opposition dans les Bouches-du-Rhône. »

#### Les intentions de vote

	INTENTION de vote aux élections législatives	INTENTION de vote aux élections régionales
Liste du Parti communiste	16	15,5
Liste du PSU et de l'ext. gauche	2	2
Liste du Parti socialiste	23	23
Liste « Bouc »	1	2
Liste du Mouvement écologiste	4	3
Liste de l'UDF	27	27
Liste du RPR	7	7
Liste de l'Union libérale	1	1
Liste d'opposition - M. Gaudin	2	2,5
Liste du Front national	17	17

#### Les priorités de la population

« Quels sont les problèmes les plus importants, ceux dont il faudrait s'occuper en priorité dans les Bouches-du-Rhône ? »

	% (1)
Les salaires routiers	5
La sécurité des habitants	64
La création d'entreprises	46
Le problème des immigrés	47
Le logement, l'habitat	16
L'action en faveur des personnes âgées	23
Les équipements sociaux (crèches, garderies, hôpitaux, etc.)	25
La protection de l'environnement et du littoral méditerranéen	24
L'animation et la vie culturelle	48
La formation des jeunes	28
Sans opinion	-

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

#### Répartition des sièges

En application de la proportionnelle, la répartition des sièges serait donc la suivante :

	ELECTIONS législatives (16 sièges)	ELECTIONS régionales (9 sièges)
Liste du Parti communiste	3	8
Liste du PSU et de l'ext. gauche	0	0
Liste du Parti socialiste	4	13
Liste « Bouc »	0	0
Liste du Mouvement écologiste	0	1
Liste de l'UDF	5	15
Liste du RPR	1	4
Liste de l'Union libérale	0	0
Liste d'opposition	0	0
Liste du Front national	3	9

#### Quel intérêt ?

« Vous, personnellement, vous intéresseriez-vous aux élections législatives de 1986 ? »

	Beaucoup ou assez	Peu ou pas du tout
Ensemble	67	33
Parti communiste	70	30
Parti socialiste	63	37
UDF	75	25
RPR	72	28
Front national	83	17

\* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.

#### Les personnalités les plus importantes

« Quelles sont, dans cette liste, les personnalités politiques qui exercent, selon vous, l'influence la plus importante dans les Bouches-du-Rhône ? »

Et quelles sont les personnalités que vous souhaitez voir jouer un rôle important dans les Bouches-du-Rhône dans les mois et les années à venir ?

	Exercent une influence importante % (1)	Souhaitent voir jouer un rôle important % (1)
Fiscal Arrighi (FN)	2	5
Gaston Defferre (PS)	68	12
Jean-François (CDS)	3	2
Jean-Claude Gaudin (UDF)	43	32
Maurice Gonyer	4	3
Guy Hermier (PC)	10	9
J.-P. Peretti Della Rocca (UDF)	6	4
Michel Pezet (PS)	31	17
Louis Philibert (PS)	17	7
Philippe San Marco (PS)	3	3
Hyacinthe Sestoni (RPR)	6	4
Maurice Toga (RPR)	7	27
Sans opinion	7	27

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

## La région ingouvernable ? Ce n'est pas un bobard...

Marseille. - L'Assemblée, les députés, la cohabitation ? Bien sûr, bien sûr. Mais, la région, monsieur, la région ! Tout ce que Marseille et ses environs comptent d'hommes politiques se passionne aujourd'hui pour la région. Quand Marseille se tourne vers l'immense du conseil régional, elle croit déjà sentir l'odeur de la poudre.

Sur la place publique, le parade de combat a commencé. On étale ses forces, réelles ou supposées, on veut intimider, pour un peu ou menacer. Le 17 mars au matin, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur va basculer, c'est sûr, ou presque. Basculer dans quel ? Personne n'en sait rien. Mais à Paris aussi, on surveillera le vieux port, Marseille, à qui on a déjà prêté tous les défauts, à des chances, en plus, d'être demain la capitale d'un laboratoire de l'ingouvernabilité.

La gauche, - sauf coup de théâtre - va perdre l'un des plus beaux fleurons de son empire du Midi, la majorité absolue au conseil régional. Mais le RPR et l'UDF n'auront sans doute pas, à eux deux, assez d'étoiles pour prendre le relais. En un mot comme en cent, les amis de M. Jean-Marie Le Pen arbitreront la situation et pourront, s'ils le veulent, paralyser la région.

Ces pelés, ces galeux, ces pestiférés jubilent. Il faudra bien les respecter : il n'y aura pas, à droite, de majorité sans eux. Et si l'opposition veut saisir cette « chance historique de prendre la région », comme le dit M. Pascal Arrighi, tête de liste législative du Front national dans les Bouches-du-Rhône (1), elle aura besoin de l'union de ses « trois familles ».

Le RPR et l'UDF, souhaitent voir les amis de M. Le Pen « prendre leurs responsabilités », pour l'élection du président, mais n'insistent pas de négocier avec le FN. Comme le dit joliment M. Maurice Toga, qui mènera les deux listes du RPR dans les Bouches-du-Rhône, « nous acceptons qu'ils votent pour nous ».

Pour le moment, les deux partenaires de l'opposition sont surtout à la recherche d'un langage commun. Voir par M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône - qui mènera les deux listes de l'UDF dans le département, et qui est le « présidentiable » régional de son mouvement, - l'affaire se présente assez simplement : « Si le RPR, dit-

il, obtient plus de sièges que l'UDF, j'accepte bien évidemment un président RPR. Et l'UDF, dans son ensemble, votera pour lui ».

A charge de revanche, cela va sans dire, dans l'hypothèse inverse. M. Gaudin affirme avoir reçu à ce propos des assurances « au plus haut niveau » du RPR. Il compte donc qu'à Marseille on respectera cet « engagement d'honneur ».

La formule est logique, et avantageuse pour l'UDF, puisque, de l'aveu même de M. Toga, le RPR peut arriver « presque à égalité » dans la région avec l'UDF, c'est-à-dire juste derrière...

En outre, au troisième tour de scrutin, le président est élu à la majorité relative. « Dès lors, souligne M. Gaudin que l'UDF et le RPR forment un bloc, et quelle que soit l'attitude du Front national, la présidence n'est plus mise en cause ».

A condition que le « bloc » RPR-UDF arrive devant le bloc antagoniste PS-PC, ce qui n'est pas acquis.

#### « L'épée dans les reins »

Hélas ! rien n'est simple. Du côté RPR, M. Toga, comme M. Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, futur député de Vaucluse, président du groupe RPR au conseil régional, juge « naturel » d'appliquer la règle du désistement, surtout si l'UDF est « largement en tête », dit M. Toga. Mais tous deux jurent que la question n'a pas encore été abordée par les instances nationales du RPR. Quant au professeur Joseph Comiti, deuxième sur la liste régionale du RPR dans les Bouches-du-Rhône et « présidentiable » officiel de ce mouvement, il a sa propre vision des choses.

M. Comiti se prépare depuis un certain temps déjà à briguer la présidence de la région : à près de soixante-six ans, il est prêt à abandonner son activité de chirurgien-chef à l'hôpital de la Timone. Il a renoncé à toute activité politique nationale. Bref, il est disponible. M. Gaudin, lui, est très occupé. Trop de mandats, trop d'activités parisiennes et nationales, dit-on au RPR, pour être pleinement disponible à la tête de la région. M. Comiti est donc aujourd'hui partisan de chacun pour soi. Après tout, pense-t-il, sur ces bases-là, rien n'est interdit,

dans un vote à bulletin secret, de valser très large...

Tout, ou presque, peut arriver. Cas limite : à troisième tour de scrutin, tout le monde maintient son candidat, sauf la gauche, qui se met d'accord sur un candidat unique, dès lors assuré de l'élection (1). Spéculation, évidemment, un peu artificielle. Les acteurs locaux ne pourront s'abstraire complètement des rapports de forces nationaux, tels qu'ils résulteront des deux votes du 16 mars. M. Arrighi, au demeurant, reconnaît volontiers que « la priorité est d'éliminer le président de gauche ».

Les difficultés, pourtant, ne font que commencer. Car, dans le même souffle, M. Arrighi ajoute : « L'administration de la région est une priorité égale ». Plus question de donner ses voix sans contrepartie. Le Front national demandera que sa participation à la nouvelle majorité régionale soit reconnue par « une convention dans laquelle nos idées soient prises en compte », précise M. Ronald Pardo, tête de liste régionale du Front dans les Bouches-du-Rhône (1). « Nous mettrons, insistait cruellement les candidats du Front national, l'épée dans les reins du RPR et de l'UDF : Gaudin a déjà cédé intellectuellement. Quant au RPR, il va céder, parce qu'il s'effondre. Ou il cède, ou il disparaît ».

La gauche n'est pas loin de penser la même chose. Pour M. Defferre, pour ses amis socialistes, pour les communistes, ça ne fait pas un pli : le RPR et surtout l'UDF - considéré ici comme le « veneur mou » de la résistance à M. Le Pen - sont prêts à conclure l'alliance interdite.

Prudents, MM. Gaudin et Comiti refusent de s'avancer. « Ce n'est pas la peine de traiter l'embolie pulmonaire avant qu'elle se déclare », lance le professeur Comiti. Mais beaucoup ici pensent que M. Gaudin a déjà tranché en faveur de l'alliance avec le Front national. Au contraire, pour MM. François Léotard, député du Var, secrétaire général du FR, comme pour M. Hyacinthe Sestoni, numéro deux de la liste législative du RPR dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Pierre Roux ou Maurice Toga, la cause est entendue : c'est non.

Pour le moment, c'est la guerre du bluff. M. Arrighi brandit l'arme de l'ingouvernabilité, s'affirme prêt à assumer la dissolution d'une assemblée régionale paralysée : « Nous ne craignons pas de revenir devant les électeurs ! - UDF et RPR rétorquent que le FN se « coulera » s'il joue cette carte.

La gauche, elle, se tient prête à glisser un président dans la brèche, si, par bonheur, droite et extrême droite se déchiraient pour de bon. Le PC, pas plus à la région qu'au conseil général ou à la mairie de Marseille, a rompu l'alliance avec le PS. « Non sans difficultés », précise M. Guy Hermier, tête de liste communiste pour les législatives et les régionales dans les Bouches-du-Rhône. Mais, dit-il, « pour l'essentiel, les orientations du conseil régional sont conformes aux engagements pris ». Néanmoins, le PC prévient dès aujourd'hui : « Il ne faut pas compter sur nous pour une tentative de cohabitation, ouverte ou feutrée ».

L'après du combat pour le contrôle de la région est à la mesure de l'outil puissant qu'elle représente. Les socialistes soulignent la multiplicité des interventions du conseil régional dans la vie des départements. L'opposition fait - en négatif - le même constat, critique la foisonnement d'associations, « bidons » selon elle, et qui seraient autant de relais à peine déguisés du PS dans les départements. M. Pierre Bernard-Raymond, tête de liste législative de l'union de l'opposition dans les Hautes-Alpes, juge qu'en matière de « saupoudrage, copinage et clientélisme », les socialistes ont dépassé les limites.

Assis entre deux chaises, les communistes vont d'un discours à l'autre. Dans tel département l'action de la région est jugée « bénéfique ». Dans un autre, le PC

affirme : « Ce que fait Pezet, c'est indécrot ».

Le PC n'a pas plus intérêt que le PS à rompre l'union de la gauche dans le Sud-Est. La pagne du 16 mars à peine tournée, tout le monde ici aura l'œil fixé sur l'échéance municipale de 1989. Si la

gauche, alors, a une chance de conserver la mairie de Marseille, c'est au prix de l'union, sauf retour complet - et aujourd'hui improbable - des alliances. M. Pezet le dit lui-même : « Le PS tout seul, ce n'est pas la peine d'espérer... »

JEAN-LOUIS ADREANI.

RÉGIONALES	
Président du conseil régional : Michel PEZET (PS)	
Nombre de sièges à pourvoir : 117	
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 4	BOUCHES-DU-RHONE : 49
HAUTES-ALPES : 4	VAR : 21
ALPES-MARITIMES : 26	VAUCLUSE : 13
LÉGISLATIVES	
NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR	
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 2	BOUCHES-DU-RHONE : 16
HAUTES-ALPES : 2	VAR : 7
ALPES-MARITIMES : 9	VAUCLUSE : 4
DÉPUTÉS SORTANTS	
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	BOUCHES-DU-RHONE
François Massot (PS)	Hyacinthe Sestoni (RPR)
André Bellon (PS)	Jean-Claude Gaudin (UDF-FR)
	Philippe San Marco (PS)
	suppléant de Gaston Defferre,
	ministre du Plan
	et de l'aménagement
	du territoire
	Guy Hermier (PC)
	René Olmetta (PS)
	Edmond Garcia (PC)
	Jean-Jacques Leometti (PS)
	Marius Masse (PS)
	Louis Philibert (PS)
	René Rieusson (PC)
	Vincent Forelli (PC)
	VAR
	Abel Hantecour (PS)
	François Léotard (UDF-FR)
	Guy Durbec (PS)
	Christian Coxz (PS)
	VAUCLUSE
	Charles Rebois (PS),
	suppléant de
	Dominique Taddei
	chargé de mission
	gouvernementale
	André Borel (PS)
	Jean-Pierre Lambertin (PS),
	suppléant de Jean Gatel,
	secrétaire d'Etat
	chargé de l'économie sociale

مركزنا من الأصل

AZUR (1)

BUCHES-DU-RHONE

se maintient

Le pourcentage quasi officiel de l'UDF...

Le vote dont est crédité le mouvement...

Le FN avait obtenu 19,49 % des suffrages...

Personnalités les plus importantes

Le maire de Marseille a obtenu le rééquilibrage...

Surpris, comme tout le monde, par la personnalité...

Un mois plus tard, interrogé au sujet de l'émission...

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PRÉSIDENTIELLE, 1<sup>er</sup> tour (26 avril 1981)

Ins. 87 661; abst. 19,10 %; suff. ex. 69 711. MARCHAIS, 8 119 (19,24); MITTERRAND, 17 494 (25,09); MITTERRAND + CRÉPEAU, 18 788 (26,52); GISCARD D'ESTAING, 18 937 (27,16); CHIRAC, 10 113 (15,65); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 12 973 (18,60).

LÉGISLATIVES, 1<sup>er</sup> tour (14 juin 1981)

Ins. 87 819; abst. 27,56 %; suff. ex. 62 661; PC, 16 438 (26,26); PS-MRG, 21 480 (34,27); UDF-RPR, 22 595 (36,05).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins. 91 815; abst. 37,82 %; suff. ex. 54 926; PC, 7 777 (14,15); PS, 12 580 (22,90); UDF-RPR, 20 618 (37,53); FN, 1 111 (2,16).

HAUTES-ALPES

PRÉSIDENTIELLE, 1<sup>er</sup> tour (26 avril 1981)

Ins. 75 034; abst. 21,10 %; suff. ex. 58 098. MARCHAIS, 8 947 (15,39); MITTERRAND, 14 127 (24,31); MITTERRAND + CRÉPEAU, 15 251 (26,25); GISCARD D'ESTAING, 17 934 (29,83); CHIRAC, 11 812 (16,32); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 11 335 (19,51).

LÉGISLATIVES, 1<sup>er</sup> tour (14 juin 1981)

Ins. 75 130; abst. 27,29 %; suff. ex. 53 586; PC, 7 511 (14,01); PS, 20 601 (38,44); UDF-RPR, 25 284 (47,18).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins. 77 255; abst. 38,87 %; suff. ex. 45 516; PC, 4 694 (10,22); PS, 9 394 (21,07); UDF-RPR, 21 402 (47,02); FN, 3 918 (8,60).

ALPES-MARTIMES

PRÉSIDENTIELLE, 1<sup>er</sup> tour (26 avril 1981)

Ins. 59 882; abst. 20,73 %; suff. ex. 465 063. MARCHAIS, 75 563 (16,24); MITTERRAND, 98 426 (21,16); MITTERRAND + CRÉPEAU, 106 192 (22,83); GISCARD D'ESTAING, 149 702 (32,18); CHIRAC, 94 400 (20,29); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 106 393 (22,97).

LÉGISLATIVES, 1<sup>er</sup> tour (14 juin 1981)

Ins. 59 856; abst. 30,26 %; suff. ex. 411 993; PC, 72 437 (17,59); PS-MRG, 97 767 (23,33); UDF-RPR, 203 166 (49,33).

Les élections législatives et régionales

POUR « LE MONDE », FRANCE-INTER ET FR 3

le RPR perd, l'extrême droite arbitre

La gauche, elle, peut être moyennement satisfaite des résultats de ce sondage. Certes, elle continue à perdre de son influence par rapport aux consultations antérieures, mais le PS, avec 23 % d'intentions de vote, sauve son quadrilatère électoral. M. Philippe Sannarico, dont le sort paraissait incertain. Quant au PC, avec 16 % d'intentions de vote, il obtiendrait trois sièges. C'est particulièrement ce qu'il espérait, et il est plus près des 20 % (objectif qu'il s'était fixé et qui apparaissait illusoire à beaucoup) que des 10 %, encore qu'il convienne de noter que le PC avait obtenu 17,90 % des suffrages aux européennes de 1984 et... 25,55 % au premier tour des législatives de 1981.

L'indice de notoriété est cruel pour beaucoup d'hommes politiques du département. 12 % seulement des personnes interrogées souhaitent voir M. Defferre continuer à jouer un rôle important à l'avenir, ce qui est assez logique compte tenu de l'âge du vieux lion de la mairie; mais son dauphin pressenti, M. Pezet, n'a pas réussi à percer.

Il existe d'ailleurs un « Nettement » évident chez les électeurs socialistes qui sont 22 % à hésiter encore entre la gauche et l'opposition, alors

que le pourcentage tombe à 8 % pour ceux de l'UDF et à 14 % pour ceux de RPR.

Les habitants des Bouches-du-Rhône, pour 64 %, mettent leur propre sécurité au premier rang des problèmes à traiter en priorité, ce qui fera plaisir au Front national. Mais ils ne font pas nécessairement le lien avec l'immigration, contrairement aux amis de Le Pen, puisque l'immigration, (avec 47 % des personnes interrogées), arrive derrière - ce qui est finalement assez réconfortant - la formation des jeunes (48 %), et juste devant la création d'entreprises (46 %), probablement conçue comme un moyen de lutter contre le chômage.

Il reste que les électeurs de l'opposition sont majoritairement prêts à une alliance avec Le Pen si cela est nécessaire pour conquérir la présidence de la région. M. Gaudin peut, à bon droit, faire valoir qu'il est poussé à cette alliance par ses électeurs, contrairement à l'opinion exprimée par les sympathisants de l'opposition sur le plan national.

J.-L.A.

Les dernières histoires marseillaises...

De notre correspondant régional

Marseille. - Automne 1985. Après l'accord entre M. Gaudin et M. Pezet, le président socialiste de la région, la sévère lutte d'influence qui opposait les deux hommes semble avoir fait place à une trêve armée jusqu'au lendemain des élections de mars 1986.

Le maire de Marseille a obtenu le rééquilibrage qu'il souhaitait, en finissant ses peripéties, au sein des organes dirigeants du PS des Bouches-du-Rhône. M. Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et adjoint de M. Defferre à la mairie, lui avait, en effet, promis d'avoir conservé une majorité solide, en attendant de « faire les comptes » le 17 mars. Malgré des arbitrages douloureux, les listes des candidats ont été bouclées dans la foulée. En fait, les problèmes de personnes restent entiers.

Surpris, comme tout le monde, par la personnalité qui venait de révéler son « dauphin », M. Defferre avait négocié. Il n'avait pas pardonné. On s'en est rendu compte, le mardi 10 décembre. Interrogé ce jour-là à FR3, sur le conflit interne au PS, M. Defferre épingle son jeune concurrent : « Pezet, dit-il, c'est un petit... petit... petit... petit problème (silence) - après ça, ça va aller. Le maire de Marseille rend hommage, en revanche, à son autre « dauphin » pressenti, M. Philippe Sannarico, son ancien suppléant à l'Assemblée nationale, aujourd'hui député de la troisième circonscription et conseiller municipal de Pezet et de ses amis. C'est, dit-il, « un homme honnête, un homme loyal, qui a toute ma confiance et mon estime ».

Un mois plus tard, interrogé au sujet de l'émission RMC-Choc par Yves Mourouzi, le maire de Marseille récidive. Il prononce cette fois l'ancien surnom de son deuxième de

liste aux législatives. « Pezet, tranché-t-il, n'est pas mon dauphin. Je ne l'ai jamais choisi pour me succéder et les militants du PS non plus. Je l'ai imposé comme premier secrétaire de la fédération, comme président de la région, comme président de l'établissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre (EPAREB). Mais jamais il n'a été mon dauphin à Marseille. »

« Je lui ai toujours dit, poursuit posément M. Defferre, qu'il n'avait pas les qualités pour devenir maire. Il faut être économe, très strict, ne pas embaucher beaucoup, être intrançais. Michel Pezet est très brillant, c'est un bon orateur, il est séduisant, mais la fonction de maire de Marseille exige d'autres qualités. Il faut savoir dire non. A Mourouzi qui le félicite sur le complexe d'Odysse, M. Defferre rétorque : « Il n'est pas mon fils et il ne m'a pas tué. »

« Il s'agit de décoller par le maire de Marseille visent de manière transparente la gestion de M. Pezet au conseil régional. Elles rejoignent les accusations portées par l'opposition : un recrutement de « promoteurs », des voyages de crédits publics pour la campagne électorale personnelle du président sortant (1). Bousculé et mis en minorité dans des conditions pénibles au dernier congrès fédéral du PS à Forêt-sur-Mer, le 29 septembre (le Monde du 1<sup>er</sup> octobre 1985), M. Defferre a réservé le plat - froid - à M. Pezet.

Le maire de Marseille a le choix des moyens pour exercer sa fonction. M. Pezet a disparu des colonnes du Provence, le journal du maire de Marseille. Il ne représente plus le conseil municipal au conseil d'administration de l'EPAREB (pendant qu'il était en Chine, en décembre, M. Defferre s'est fait désigner à sa place).

Mais l'affaire des « fausses cartes » d'adhérents, elle, a été,

semble-t-il, enterrée (2). Le premier secrétaire du PS a encaissé sans broncher, en espérant, dit-on, par une campagne active aux régionales, faire mieux sur son nom que M. Defferre sur le sien aux législatives. Les deux hommes ont échangé à ce sujet quelques piques devant le comité directeur du PS marseillais le 20 janvier. « Une plaisanterie », s'est défendu M. Pezet, « du tout de sa part ».

La cour du roi Pétaud

Dans les rangs du PS, craignent que le maire de Marseille n'attaque le maire de Marseille pour s'attaquer au « problème » Pezet, même si une telle hypothèse semble dangereuse pour les socialistes.

Le PC, bien sûr, n'a pas laissé passer l'annonce. « Autour de M. Defferre », dit Guy Hermès, député communiste des Bouches-du-Rhône, « un peu la cour du roi Pétaud. » Le Parti socialiste, ajoute-t-il, « est un parti qui perd et qui fait perdre Marseille, comme il fait perdre la France. » Pour le député communiste, « ce qui se passe au sein du PS rend peut-être plus évident que c'est une force vieillie, dont la capacité de dynamisme s'est beaucoup éteinte ».

Dans le camp de la droite, les questions pré-électorales sont plus discutées. Jean-Claude Gaudin est parvenu à mieux à régler les problèmes de composantes de l'UDF. Mais au RPR, la décision prise par les instances parisiennes de présenter une liste séparée a suscité certains remous. Dans une lettre commune adressée au nouveau président de la fédération, M. Maurice Toga, quatre des cinq conseillers généraux du département, MM. Maurice Bertrand, Raymond Leclerc, Charles de Peretti, Robert Villani, ont protesté, en vain, contre le choix de cette stratégie, dicte d'une part par les orientations nationales, d'autre part, par le volonté de

ne pas reconnaître le leadership de l'UDF sur l'ensemble de l'opposition à Marseille. « Trois députés RPR, dit M. Hyacinthe Santoni, deuxième sur la liste législative, sont plus importants à obtenir sous notre propre bannière plutôt que sous la coupe de M. Gaudin. »

L'élaboration des listes et particulièrement celle des régionales est faite, quant à elle, au forceps. Il y a la démission, aussitôt reprise, de M. Leclerc qui, dans une lettre à M. Jacques Chirac, a dénoncé les « méthodes employées » et exprimé ses craintes que le RPR dans les Bouches-du-Rhône ne se « ridiculise ». Ni la nomination au début de l'été de M. Toga, doyen de la faculté de Marseille, ni la spectaculaire réconciliation intervenue entre les deux anciens dirigeants de la fédération, MM. Santoni et Joseph Comidi, n'ont, en fait, entraîné de mouvement dans le département.

Il est vrai que le pari du RPR était risqué. Même si M. Defferre voit en lui un homme « intelligent », M. Toga, qui débute en politique - « j'ai quelques années, dit-il, mais je ne pratiquais pas beaucoup » - a trop peu de temps pour remplir une double tâche : mettre de l'ordre au RPR, mais aussi se mettre lui-même en orbite pour les élections municipales de Marseille en 1989. M. Gaudin a dû mal à paraître franchement désolé lorsqu'il dit : « Le RPR a eu tort de refuser nos propositions d'union... »

GUY PORTE.

(1) La région consacre 11,4 millions de francs à ses dépenses de communications, soit 1,1 % de son budget.

(2) Cinq mille cartes « de faveur » auraient été distribuées par la fédération. Les chiffres des élections ont été tirés d'un définitif à 12 750 pour l'année 1984 et à 10 700 pour l'année 1985.

(3) Les intentions de vote exprimées dans le sondage que nous publions mentionnent les deux listes à égalité.

ENFIN! QUELQU'UN RÉAGIT PUBLIQUEMENT CONTRE LE RACISME DE L'ÂGE! ET PAS N'IMPORTE QUI: EVELYNE SULLEROT, SOCIOLOGUE DE RENOM. JE PROMETS UN GRAND AVENIR A SON OUVRAGE.

EVELYNE SULLEROT l'âge de travailler



228 pages

Table with election results for REPÈRES, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTES-ALPES, ALPES-MARTIMES, and VAUCLUSE. Columns include candidate names and vote percentages.

FICHE TECHNIQUE

Personnes constituant un échantillon...

JEAN-LOUIS AUBRY

n bobard...

ÉLECTIONS

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

HAUTES-ALPES

ALPES-MARTIMES

VAUCLUSE

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

HAUTES-ALPES

ALPES-MARTIMES

VAUCLUSE

# POLITIQUE

## LE DÉBAT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU SÉNAT

### « Ça commence ! »

« Ça commence ! », cette voix non identifiable dans le brouhaha n'aura été, au-delà de la constatation du moment, prémonitrice. La première séance, mardi 28 janvier, effectivement consacrée par le Sénat au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, a permis aux communistes de montrer leur volonté de « tout faire pour empêcher le passage de ce texte jugé par eux « inacceptable ».

Après une série de rappels au règlement, M<sup>me</sup> Hélène Luc, présidente d'un groupe communiste, obtenait une première suspension de séance puis déposait un amendement à la présidence de la séance, contenant les quelque trois mille cinq cents signatures recueillies par une pétition lancée au projet.

Refusant de répondre à des rappels au règlement et d'autres suspensions de séance, M. Alain Poher, qui présidait, provoquait du même coup sur le Sénat une première suspension de séance. Celle-ci fut la preuve de cette volonté « droite-socialiste » dans le fait que les communistes ont adopté, en suspension de séance, une résolution de principe sociale, dans laquelle il n'est pas question de l'aménagement du temps de travail.

Où, le harcèlement avait commencé... Il n'a pas duré. Au cours de la première journée de débat, vingt-quatre heures ont été gagnées sur l'ordre du jour primitivement envisagé. La discussion sur quatre amendements, dont trois ont été adoptés, a été interrompue par les communistes onze fois par la commission des Affaires sociales, prévue pour le mardi 29 janvier, pour insister sur le fait que la question préalable déposée par le PC (et l'adoption équivalant au rejet du texte) ayant été repoussée par 286 voix

(UDF, RPR, PS et MRG) contre 108 (PC).

A défaut d'abuser du recours à la procédure (seules deux autres suspensions de séance, la dernière, le 28 janvier, signée de recueils après l'accident de Challenger, ont été demandées par le groupe communiste), les orateurs du PC ont utilisé le temps de parole qui leur était imparti dans la discussion générale, et l'inverse des autres groupes, qui se sont terminés par des déclarations peu nombreuses.

Accusés de « collusion avec la droite » par le gouvernement et les socialistes, les communistes ont répondu que les socialistes n'ont pas, en fait, qu'un parti majoritaire, laquelle « n'a ni été ni sera d'ouvrir des horizons par où la droite s'engouffre avec libération ». M. Charles Lederman (Val-de-Marne), et le droit, « qui approuve la logique du projet, conforme à une vieille tradition patronale ». M. Luc (Val-de-Marne). Celle-ci sur la preuve de cette « collusion » droite-socialiste dans le fait que les communistes ont adopté, en suspension de séance, une résolution de principe sociale, dans laquelle il n'est pas question de l'aménagement du temps de travail.

Quant à l'« inacceptable » du PC, souligné par M. Roger Huguier (RPR, Moselle), il est apparu que l'« inacceptable » de M. Jean Béranger

(Ganche dém., Yvelines). Ce dernier, vice-président du MRG, se déclare ni plus ni moins réservé sur un texte qui, dit-il, « exprime certes l'espoir, mais serait en décalage avec la réalité, et décevrait inévitablement l'ensemble des acteurs économiques ».

#### Collusion ?

L'opposition, majoritaire au Sénat de Luxembourg, n'a pas de cesse de dénoncer cette collusion de collusion. Elle ne se fait pas le bien-fondé de l'aménagement du temps de travail, « mais incontestable » pour M. Jean Châtelier (RPR, Paris), « modérateur de l'économie », M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire). Toutefois, le chef de ce groupe, elle reproche au texte sa « rigidité » : elle « n'aurait pas fait de l'aménagement du temps de travail un principe de la compétitivité des entreprises, elle accuse le gouvernement de « collusion » avec la droite », comme l'a dit M. Charles Huriet (ratt. adm. Un. cent., Meurthe-et-Moselle), « à régler des comptes » avec les socialistes communistes, comme le suggère M. Lucotte.

Quant à l'« inacceptable » du PC, souligné par M. Roger Huguier (RPR, Moselle), il est apparu que l'« inacceptable » de M. Jean Béranger

(Ganche dém., Yvelines). Ce dernier, vice-président du MRG, se déclare ni plus ni moins réservé sur un texte qui, dit-il, « exprime certes l'espoir, mais serait en décalage avec la réalité, et décevrait inévitablement l'ensemble des acteurs économiques ».

Après avoir pris position sur les affaires sociales, il a convaincu les sénateurs que ce projet porte « un triple témoignage » du gouvernement : « La confiance dans la capacité des partenaires sociaux à exercer des compétences et des responsabilités indispensables au progrès social », « la conviction que l'aménagement du temps de travail est une des clés de la situation de l'emploi », enfin « la volonté de s'opposer à tout processus de déréglementation qui conduirait à une régression sociale ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

## LUTTE D'INFLUENCE AU PR

### Les « ultras » s'organisent autour de M. Alain Madelin

Le Parti républicain, une lutte d'influence s'est engagée entre l'équipe des « ultras » entraînée par M. Alain Madelin et M. Gérard Longuet, respectivement délégué général et trésorier du parti, placés à ces postes-clés par M. François Léotard, et l'équipe qui s'est constituée autour de M. Pierrick Borvo, directeur de cabinet du secrétaire général du PR, depuis trois ans.

La tension est montée d'un cran au début du mois de janvier avec l'arrivée au PR de M. Michel Calzaroni et de M. Rudy Roussillon qui ont provisoirement abandonné leurs fonctions, l'un de directeur général adjoint de l'information au CNPF, l'autre de chef de cabinet du président de la FNSEA, pour s'occuper de la campagne de M. Léotard, ce qui n'est pas du goût d'une partie de l'équipe déjà en place, mise devant le fait accompli : l'attaché de presse du parti, qui se sentait de plus en plus tenu à l'écart par les différents clans organisés du PR, est parti, M. Pierrick Borvo, ancien militant du PS et camarade de promotion de M. Léotard à l'ENA, a menacé d'en faire autant.

Les nouvelles arrivées au PR ont voulu s'insérer dans l'équipe Alain Madelin-Gérard Longuet qui restent en place autour de M. Léotard leur réseau. Depuis plusieurs mois chaque mardi soir, à l'Assemblée nationale, ils se réunissent avec MM. Yves Verwaerde, secrétaire national chargé des fédérations, Bernard Lehideux, secrétaire national chargé des élections, M<sup>me</sup> Anne Méaux, attachée de presse de M. Léotard d'Estaing et du groupe UDF à l'Assemblée nationale et...

M. Michel Calzaroni : tous ont eu des sympathies pour l'extrême droite activiste des années 68 ou la droite extrémiste qui, en 1974, créait le Parti des Français nouvelles. Ils ont, depuis cette époque, gardé entre eux des liens solides.

Le débat au PR entre partisans de M. Léotard plus « ultra » et d'une droite plus « modérée » n'est pas nouveau. Du temps de M. Jacques Blanc (prédécesseur de M. Léotard) M. Hervé de Charette, délégué général, et M. Madelin représentant une autre tendance s'affrontaient. Et à l'époque, quand M. Monique Paillet (comme aujourd'hui M. Eliaz Stoléru) s'opposait à une possible « dérive droite » du PR, M. Madelin répondait que, plus qu'une dérive droite, il craignait une « dérive bourgeoise » du PR.

Le rappel du débat à Occident (1) de MM. Madelin et Longuet n'a pas apaisé l'ardeur de cette droite militante et agitée. Aujourd'hui, ce handicap est comblé grâce à une opération « développée » dans les médias par M. Madelin. Soignant le côté jeune, décontracté « à la Léotard », il explique, dans Paris Match daté du 21 janvier, puis dans le Figaro Magazine du 25 janvier, et enfin dans le Journal du dimanche du 26 janvier que son adhésion à « la droite » à quinze ans « était qu'une erreur de jeunesse » que « la droite de l'époque ne ressemblait en rien au Front national d'aujourd'hui ». A l'équipe qui l'anime sont M. Michel-Edouard Lecière, qui gère avec ses père les centres Lecière, et M. Michel Malhuret, de Médocins sans frontières.

Que la « droite » de cette équipe de passer sur les orientations du parti soit, comme on a pu le lire, insérée par M. Giscard d'Estaing qui prendrait ombrage de la trop grande popularité de M. Léotard, n'est pas aussi évident, même si l'attaché de presse de l'ancien président de la République (M<sup>me</sup> Méaux) joue un rôle dans cette opération. En témoigne cette exclamation de M. Madelin : « On peut dire que je suis fasciste, homosexuel, tout ce qu'on veut, mais surtout pas giscardien ».

#### M. Léotard inquiet ?

Elle n'en inquiète pas certains proches de M. Léotard qui se contentent, lui, de « préférer les hommes - de conviction - aux hommes - tièdes ». On doute n'est-il pas mécontent non plus de M. Madelin qui soigne le côté avant-postes la croissance pour un ultra-libéralisme, ce qui lui permet de ne pas s'enfermer dans une idéologie « une fois » mode passé.

Il sait aussi se servir de l'équipe Madelin-Longuet pour contrecarrer les barrières du PR et se positionner d'arbitre.

Pour ces raisons sans doute, il n'a pas le feu vert aux hommes qui, avec M. Pierrick Borvo, Jean-Pierre Raffarin et Michel (chargés de la communication au PR), travaillent contre-attaque. Il devra arbitrer et répartir les rôles, jeudi 30 janvier, quand les deux équipes se retrouveront pour l'organisation de la campagne électorale au PR, et donc de la ligne politique pour les prochains mois.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Mouvement activiste étudiant des années 60.

#### CULTURE GÉNÉRALE

##### CLÉ DE LA RÉUSSITE

Conservez quelques heures par semaine à la mise à jour des connaissances de base. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture générale sous une forme simple, dans la chronologie des événements, des mouvements de pensée et des hommes qui ont forgé les civilisations.

Littérature, arts, histoire, sciences, politique, économie, religions, etc.

Documentation gratuite à l'Institut Culturel Français, service 3769, 35, rue Collège, 92383 Paris-Levallois.

Tél : (1) 42-78-73-61.

## SITUATIONS 86

### Yvelines : la « triblionne » barriste contre les notables versillais

Versailles. - M. Raymond avait clairement fixé la règle : il n'y avait pas de listes barristes en Yvelines, mais il y avait un personnel dans le Rhône. Mais, en politique comme ailleurs, il faut une exception pour confirmer la règle. Cette fois, on s'appelle Yvelines, où une liste communiste de l'UDF reçoit un soutien de l'ancien premier ministre. Les panneaux publicitaires du département sont recouverts d'affiches où, au-dessus des portraits jumeaux de M. Barre et de M. Bourin, éclate ce slogan : « Avec vous, j'ai confiance ». Et pour tout soit dit, le député du Rhône participe, mercredi 29 janvier, à un conseil de soutien à « la liste d'union pour la défense de la 5<sup>e</sup> République ».

Le « triblion » est la commune française qui a un maire communiste, pavé dans la mare politique des Yvelines, qui, depuis toujours, se fait un nom dans le département.

Le président du conseil général, M. Paul-Louis Téraud, président du CDS et de l'UDF désemparé, - mais qui a commencé sa carrière politique à l'UDSR et qui reste « le fils spirituel » de M. Edouard Bonnefous, l'un des caciques de la IV<sup>e</sup> République et l'un des dirigeants des sénateurs anti-gaullistes du début de la V<sup>e</sup> - a tout naturellement pris la tête de la liste UDF. Le RPR, mené par Michel Péricard et Frank Borvo-

va un jeune apparatchik qui, depuis ses dernières municipales, a rejoint le maire de Versailles, entendit bien le suprême de son « allié » en s'appuyant sur des quatre députés sortants et sur ses listes municipales de 1983.

L'UDF espérait bien en son soutien qu'il avait remporté les élections, mais l'opposition aux chiraquiens. Cette concurrence à droite ne faisait pas oublier aux uns et aux autres les socialistes, toujours bien que la perte d'influence du PC et la personnalité de leur chef incontesté dans son fief, M. Michel Roard, leur permettraient de faire, pour une fois, aussi bien dans les Yvelines que dans le reste du pays.

M. Barre est venu boucler cette bataille triangulaire. Il a été aidé par les querelles internes du PR ; solidement tenu par des giscardiens fidèles, ce parti a préféré s'appuyer sur les notables versillais, symbolisés par M. Tenaillon, plutôt que de jouer la carte du renouveau. Tous ses adhérents ne sont pas de cette opinion. Ainsi M. Nicolas About, qui, en 1978, avait ravi le siège de député à M. Jacqueline Thomé-Fabry, n'avait perdu en 1981, n'a jamais accepté de se plier aux règles versillaises. Envers et contre tous, il a décidé de se pré-

senter en mars prochain, bien que personne ne le soutienne dans son parti. Pour que les choses soient claires, il a fait alliance avec M. Jean Charpy, président départemental des parents d'élèves de l'enseignement privé et rival personnel de M. Tenaillon.

Mais pour l'UDF, la difficulté principale vient de M<sup>me</sup> Bourin, députée socialiste Guy Mallandain aux cantonales de 1982, elle a été devancée à Rambouillet, sur municipales, par un RPR. Après avoir été au début du septennat une « groupe » de M. Giscard d'Estaing, elle est devenue une fidèle de M. Barre. Dès le mois de juin, celui-ci avait signé des responsables de l'UDF et du PR qu'il faisait de son cas (avec trois ou quatre autres) une affaire personnelle.

#### Consternation !

Dynamique et accrocheuse, M<sup>me</sup> Bourin commença en octobre à préparer une liste d'opposition. Elle trouva des esprits de poids, notamment celui de M. Robert Delarozoy ; maire de Choisy, l'ancien président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, actuel président de la chambre régionale d'Ile-de-France, ne s'ordonne pas à l'UDF de ne pas l'avoir mis en position délicate sur derniers européens, alors qu'il était député sortant. Un sondage lui laissait espérer un bon

joli succès. Après des discussions de marchand de tapis avec les responsables de l'UDF, M<sup>me</sup> Bourin refusa le quatrième place sur leur liste, qui lui était proposée. Le 11 janvier, M. Barre lui donna le feu vert, malgré une intervention de MM. Jean-Claude Gaudin, Philippe Mestre et André Rossinat.

Depuis, c'est la consternation dans les milieux politiques du département. Les polémiques succèdent aux polémiques. Les petites phrases assassines aux vilaines situations. On s'étonne que M<sup>me</sup> Bourin, qui avait proclamé « son amour » pour M. Giscard d'Estaing en 1982, se range maintenant parmi ses opposants. On affirme que la décision de M. Barre n'a aucune justification rationnelle.

La CDS, surtout, ne comprend pas, lui qui se veut le parti barriste, si s'étonne que le député du Rhône s'oppose à une liste menée par l'un des siens. Mais M. Barre a montré au PR, et surtout à Michel d'Ornano, qu'il ne pas bon lui refuser ce qu'il demande. Il n'est pas sûr que son message de soutien ceux à qui l'on reproche un « défilé d'opinion » barriste. Et il donne une leçon au CDS, qui ne saurait prétendre au monopole du « parti ». Ainsi, derrière une apparente querelle de clocher, M. Barre joue une partie importante dans les Yvelines.

THIERRY BRÉHER.

## Il n'y aura pas d'alliance avec l'extrême droite

déclare M. Chirac

M. Jacques Chirac a rejeté mardi 28 janvier, à Lille, toute idée d'alliance avec l'extrême droite, tant au plan national que dans les régions, au lendemain du 16 mars, car « pour nous, a-t-il précisé en faisant allusion à l'alliance PS-PC, la fin ne justifie pas les moyens ».

#### De notre correspondant

Lille. - M. Chirac, qui s'exprime devant des milliers de personnes réunies à la Fête internationale de Lille pour l'anniversaire de la fête RPR, a déclaré par M. Chalandon, « un homme sur la scène » de donner une majorité large, cohérente, déterminée, à la France. Et cette majorité, a-t-il répété, ne peut être constituée que par l'union de RPR et de l'UDF. « seule force de gouvernement ». Elle ne saurait être gâchée à l'extrême droite, a-t-il précisé.

Dénonçant la « volonté » du président de la République de « réduire l'union RPR-UDF » en favorisant

l'extrême droite par l'instauration de la proportionnelle et à mettre dans l'incapacité de soutenir un gouvernement afin de « préparer ainsi à sa main les conditions pour la prochaine échéance, celle de 1988 », M. Chirac a déclaré : « Chaque voix qui s'élèvera de la majorité de demain risque de l'affaiblir, au point, peut-être, de la rendre instable et de remettre à M. Mitterrand les moyens de gouverner. Je mets en garde ceux qui vont vers ceux qui créent le plus fort : il n'y aura pas d'alliance entre l'opposition actuelle et l'extrême droite. »

« Il n'y aura pas d'alliance parce que, tout simplement, nous avons des philosophies différentes. Nous n'avons jamais été dans l'histoire du côté qu'eux. Ils ont une philosophie vieille comme le monde, qui s'appuie sur l'idée qu'il y a une hiérarchie entre les hommes - une philosophie qui est, quant au fond, raciste. »


M. Chirac a lancé : « Cinq ans de gauche, ça suffit », et a vivement critiqué l'action du gouvernement, notamment en matière de chômage. Il a affirmé : « Aujourd'hui la France est affaiblie, déçue, inquiète ». M. Chirac avait successivement visité Calais, Villeneuve-d'Ascq et Mons-en-Barœul.

JEAN-RENE LORE.

NOUVEAU SÉRIE

# FAITS & ARGUMENTS

DOSSIERS 1982-1986



En vente en kiosque et maisons de la presse. 40 F.

OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

21, rue Valenciennes - 75011 PARIS 11

SAJOURS Linguistiques :

- matin : 15 H de cours par semaine par groupes de 8 élèves maximum.
- après-midi : tennis, équitation, golf, natation, voile, planche à voile.

سكول انجليزى

# Le Monde EDUCATION

## Peut-on enseigner les droits de l'homme ?

Ils sont officiellement aux programmes. Mais il reste à faire passer leur message dans les classes.

Avec M. Chevènement, cette dernière conception est... et le grand retour de l'éducation civique englobe l'apprentissage des droits de l'homme dans un cadre national plus hexagonal. Les enseignants de l'UEJ et de 1948 figurent dans les nouveaux programmes éducatifs après la détermination de la patrie; on ajoute de quatrième s'ajoute l'étude des droits et des devoirs.

Comment, dès lors, lever ces réticences et permettre à l'école de remplir la mission de renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales que la Déclaration universelle de 1948, en principe affichée dans toutes les écoles depuis 1982, assigne à l'école en général. Une mission qui n'est guère contestée dans son principe. Il ne s'agit évidemment pas de former des militants, mais d'enseigner dans leur contexte historique les grands textes littéraires et juridiques qui fondent la notion de droits de l'homme, et les comportements individuels et sociaux qui en découlent.

Cette tâche d'une « éducation aux droits de l'homme » n'a pas cheminé depuis longtemps au sein d'organisations internationales telles que l'UNESCO. Elle a été reprise par les éducateurs, des organisations non gouvernementales spécialisées (Amnesty International, Action des victimes pour l'abolition de la torture (ACAT) ou des mouvements comme le MRAP et la Ligue des droits de l'homme) produisant des documents pédagogiques.

L'éducation nationale elle aussi prend désormais en compte l'éducation aux droits de l'homme. M. Savary avait créé un groupe permanent de réflexion sur ce thème, dont le premier rapport, rédigé en décembre 1983 sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Francine Best, directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique, s'est perdu dans le tintamarre de la guerre scolaire. Il n'a jamais été publié mais on peut y lire : « Les jeunes, une prise directe sur les réalités de la nation et du monde entier, ont besoin d'une éducation qui leur donne des droits de l'homme, et donc de leurs devoirs. » Mais comment transmettre un tel message ? La notion de droits de l'homme, ambiguë par sa nature même, ne se laisse pas facilement enseigner dans un cadre scolaire. Parmi les outils d'une meilleure imprégnation de l'école, le rapport de M<sup>me</sup> Best cite la pédagogie interdisciplinaire et les activités d'éveil.

Attitudes de refus  
Malgré la mention d'une activité permanente ne peut reposer que sur un petit noyau de professeurs et d'élèves convaincus. « Les droits de l'homme sont une affaire d'éthique et d'idéologie qui ne peut aller qu'en lien avec la culture et la morale », note M<sup>me</sup> de Falla, maître de conférences à l'université de Paris-VII. Les réticences de l'administration, l'hostilité des parents et les réactions des professeurs sont autant d'obstacles pour des professeurs peu préparés. Invités à s'exprimer dans les établissements, les mouvements de défense des droits de l'homme présentent leurs activités

Torture et médias  
Mais ce type d'échanges est bien plus que le catalogue de principes ou de données instructives auquel se limitent la plupart des discours sur les droits de l'homme. Dans les établissements, l'imaginaire d'un professeur, le libéralisme d'un proviseur, l'enthousiasme d'un groupe d'élèves sont les meilleurs auxiliaires d'un enseignement éprouvé et parfois dérangeant.

Comme le note M<sup>me</sup> Guy Auzan, membre du comité de l'ACAT, aborder la question de la torture dans une classe est particulièrement délicat et souvent peu recommandé. Ainsi, dans un collège de la région parisienne où des comportements agressifs avaient été constatés dans les classes, un questionnaire a révélé que 75 % des élèves se déclaraient intéressés à la torture.

Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) : 29, rue d'Ulm, 75005 Paris (tél. : 46-34-90-00), a publié un catalogue commenté des ressources documentaires pour une éducation aux droits de l'homme dans sa revue *Références documentaires* de novembre 1985.

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) : 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris (tél. : 43-29-88-52), édite une lettre d'information régulière, *Eduquer aux droits de l'homme*, destinée aux enseignants.

La Fédération chrétienne et démocratique (CIDEM), créée par la Ligue des droits de l'homme et la Ligue de l'enseignement : 3, rue Récamier, 75007 Paris (tél. : 43-58-97-48), produit des documents pédagogiques.

Amnesty International : 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris (tél. : 45-57-65-65), propose des valises pédagogiques et son manuel *Chronique*.

Ecole, instrument de paix (EIP) : 5, rue du Simplon, 1207 Genève, Suisse, produit un bulletin trimestriel, propose des sessions de formation aux enseignants, et vient de publier *Le droit de l'homme... ou la déclaration internationale* vue par cinquante dessinateurs humoristiques.

La Fédération des clubs UNESCO : 127, rue Marceau, 75005 Paris (tél. : 42-58-68-06), coordonne les activités de clubs dans les collèges et lycées, publie un bulletin trimestriel et des pochettes documentaires.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'unité entre les peuples (MRAP) : 89, rue Oberkampf, 75011 Paris (tél. : 48-06-88-00), publie des fascicules pédagogiques sur des thèmes tels que *l'abolition de l'esclavage*, *la lutte contre des cultures et le racisme*, *vous connaissez ?*

et tentent d'aider les enseignants par la diffusion de documents. Mais leur principale forme d'action, la rédaction de lettres pour la libération des prisonniers politiques qu'ils « adoptent » à l'étranger n'a rien d'enthousiasmant durablement les lycéens.

M<sup>me</sup> Philippine Rousseau, journaliste à l'Agence France Presse, a travaillé à l'élaboration de documents pour la libération des prisonniers politiques qu'ils « adoptent » à l'étranger n'a rien d'enthousiasmant durablement les lycéens.

Ailleurs, des lycéens particulièrement militants éprouvent le besoin de se réunir indépendamment des enseignants pour adapter leurs méthodes à l'attente de leurs professeurs. Au lycée Charlemagne de Paris, un club « Amnesty » peu à peu déserté, s'est débaptisé pour pouvoir aborder des problèmes d'actualité immédiate (immigration, peine de mort) choisis par les élèves eux-mêmes à travers un sondage.

Dérangé même, si l'on en croit cette enseignante de lettres bilingues, fondatrice d'un club UNESCO, selon laquelle il faut « commencer par former les enseignants au respect de leur identité qu'ils ont en face d'eux ». Et même à la limite du... subversif, si l'on écoute M<sup>me</sup> Guy Auzan, qui ne conçoit pas l'apprentissage des droits de l'homme sans une « éducation à la capacité critique à l'égard de l'autorité ».

PHILIPPE BERNARD.

### LIVRE

## Paroles de juste

Pierre Daniel, l'ancien « patron » des parents d'élèves de l'école libre souhaite que l'esprit de revanche soit absent des prochaines luttes électorales.

La paix scolaire est-elle gagnée à jamais ? Absente des espoirs empoussiérés électoraux, la querelle de l'école ne dort peut-être que d'un œil. Qu'elle bouge encore un peu, il n'est pas de mauvais moment pour tenter de comprendre comment le pire a été évité, et finalement évité, il y a moins de deux ans. Le livre *Question de liberté* que publie M. Pierre Daniel, ancien président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), sous la direction de Jean-Claude Escaffit, journaliste à *Le Monde*, contribue à la compréhension d'un événement qui fallut mettre la France à l'épreuve.

Ce 24 juin 1984, les défenseurs de l'enseignement public défilèrent pour sauver les écoles privées qu'ils craignaient menacées par le gouvernement socialiste. Il y avait un million. Trois semaines plus tard, le président de la République retire le projet de loi soumis par l'enseignement privé, mais aussi — et pas toujours pour les mêmes raisons — par l'opposition politique.

De la fenêtre du premier étage du café le *Carillon* de la Bastille, presque toute la journée de ce dimanche le plus long de l'année, un homme regarde ses « troupes » en marche. Pierre Daniel n'a guère dormi la nuit précédente. La veille, il a prévenu son épouse : « Si demain nous devons faire le tour des hôpitaux, ou peut-être pire encore, nous devons en assumer toutes les conséquences et les responsabilités. » Et d'ajouter : « Je me suis souvent demandé : qui aurait été avec nous pour partager ces moments pénibles. » Car ce déplacement massif de provinciaux à Paris, à la

merci de la moindre étincelle de provocation, d'inconscience ou d'effroi, Pierre Daniel ne l'a pas décidé le cœur léger. A quelles pressions, de la part de ses « alliés » politiques, il fut soumis avant de s'y résoudre, l'auteur en témoigne. Encore que Pierre Daniel le juste n'ait pas peu de goût pour la polémiquette avec les personnes. S'il se bat bec et ongles, il n'aime pas les règlements de compte. Le livre y perd en mordant ce qu'il gagne en sérénité.

Ces dernières se lisent avec plaisir, aussi, parce qu'il y a dans les écrits de Pierre Daniel une grande sincérité. On aurait aimé, pourtant, un regard plus historique qui place les événements de ces quatre années — 1981 à 1985 — en perspective. Pierre Daniel s'est volontairement tenu à l'écart de la scène active, mais temps de responsabilité accompli. Passage d'un homme de bonne volonté à un homme tourmenté, où il a un autre visage de bonne volonté : Alain Savary. Tous deux ont fait un moment décisif d'une guerre civile de sept ans.

Tous deux ont fait à leur tour avec leurs propres amis pour apaiser leurs querelles. Pierre Daniel n'est pas certain que des nuages ne se tapissent encore, mais il ajoute : « Si j'en avais eu la moindre inquiétude pour l'avenir, je n'aurais pas écrit ce livre. Je veux dire : attention de l'homme ne rejette pas l'esprit de revanche. » Paroles de juste.

CHARLES VIAL.

\* *Question de liberté*, de Pierre Daniel. Entretien avec Jean-Claude Escaffit. Douce de Brouwer, 178 p., 11 F.

## DÉBAT L'incivisme des adultes

L'ARTICLE de Frédéric Gausson, dans le *Monde* du 12 janvier, évoque différents aspects de ce que l'auteur appelle « l'incivisme des jeunes ». En contribution au débat ainsi suscité, nous souhaiterions faire part de quelques réflexions, en rapport avec la fonction de l'école dans le domaine de la formation civique.

I. — Nous voudrions d'abord relever le fait que l'incivisme des jeunes répond à l'incivisme des adultes. L'émotion de ce jeune citoyen à se faire inscrire sur les listes électorales, n'est bien sûr pas le résultat de cette inscription. Comment s'étonner des réactions des jeunes, alors que les représentants de maints partis politiques mêmes en cause les fondements mêmes de la pratique civique et républicaine dans notre pays ?

Et puis, se relève-t-on pas, à toute occasion, le taux anormalement élevé des abstentions lors d'élections locales, dont l'importance dans la pratique quotidienne de la démocratie ne peut être considérable ? Or, ce sont les citoyens des adultes qui le sont.

Alors que la fraude à tous les niveaux, le chantage dans les magasins et les librairies, la violation des règles fondamentales de la conduite automobile, l'accumulation de petites malhométies quotidiennes constituent des phénomènes d'une affligeante banalité, où est le civisme des adultes ?

Avant d'incriminer l'état d'esprit des jeunes, ne faut-il pas que nous mêmes et nous autres adultes commençons, et appliquons dans leur vie de chaque jour les règles simples qui sont le respect de la loi et le respect du droit, sous toutes leurs formes ?

II. — Pour ce qui est de l'école, et particulièrement de l'école primaire, nous voudrions relever un indice significatif. Les programmes et instructions de 1985 traitent non de l'instruction civique, mais de l'éducation civique. Frédéric Gausson a raison d'écrire que « l'incivisme des jeunes ne se résout pas à l'effet de quelques leçons ou séquences scolaires — sur le fonctionnement des institutions ». Certes, il y a une instruction civique et il doit y avoir des leçons, pour la communication de connaissances, susceptibles de donner un sens aux institutions et à la vie du « citoyen éclairé ».

Mais, en outre, et à tous les moments de la vie de l'écolier, dans la classe et autour de la classe, il y a une éducation civique qui consiste à inculquer des valeurs et à faire naître le sentiment de les respecter. Il n'y a pas de civisme sans morale, et l'éducation civique est éminemment morale, ainsi que le rappellent les récentes instructions.

En effet, au-delà des conduites acceptées et reconnues, qui sont les conditions de la vie et de la santé d'une société, l'école doit provoquer l'adhésion de jeunes à des valeurs fondamentales (le respect de l'homme, par exemple), en face desquelles l'agnostique, l'athée, les croyants de toutes confessions se retrouvent pour les servir. Transmettre la pluralité des cultures, il y a la civilisation, un mot étrangement absent de notre vocabulaire d'aujourd'hui.

III. — Il nous faut rappeler que, à l'école, il existe une forme éminente d'éducation civique — une éducation de tous les instants et de tous les lieux, — c'est celle que manifeste la coopération scolaire. C'est un inspec-

teur primaire, Barthélémy Profit, qui pendant la guerre de 1914-1918 ces « petites écoles d'élèves », pour lesquelles il était un conseiller et un tuteur, coopérateur parmi les coopérateurs, mais adulte qui n'a pas à jouer à l'enfant auprès des adultes. L'importance de l'exemple du maître, la force de sa conviction, son affirmation, par ses faits et gestes, du respect de la loi, l'importance de la coopération et de la solidarité tout court, rendent son action décisive. « L'école d'autrefois formait des sujets, celle d'aujourd'hui forme des citoyens », disait Profit.

« La coopération scolaire, c'est la démocratie en acte », disait-il encore. Elle est, en effet, la force qui peut prendre l'organisation de la classe ou de l'école. Assumer des responsabilités et des responsabilités, être responsable devant la petite société scolaire, devant les autres, devant sa communauté : tels sont les devoirs du jeune coopérateur. Le civisme, ainsi, se pratique dans les gestes de la vie de la classe, qui ont une vie propre, au-delà de l'adoption de règles de travail, après discussion, délibération, approbation, délégués respectueux d'autrui, amicalement prêts à

arguments ; acceptation de la majorité et courtoisie à leur application.

Le civisme réside aussi dans la mise en œuvre de la solidarité, non seulement par participation à de grandes actions humanitaires, mais surtout dans la solidarité et la fraternité de tous les jours, ce qui est le plus difficile.

IV. — On peut dire qu'un moyen et une institution qui, au lieu de s'adapter à toutes les situations, peut prendre pédagogiquement didactique, restent tellement efficaces qu'il faut souhaiter que les coopératives scolaires, entreprises d'éducation civique, s'étendent enfin aux élèves de l'enseignement primaire et aux étudiants de l'enseignement supérieur.

RAYMOND TORAILLE, inspecteur général de l'éducation nationale, ancien président de l'Office central de la coopération à l'école.

N.B. — Rappelons que l'Office central de la coopération à l'école, 101 bis, rue de Valenciennes, 75014 Paris, rassemble les coopératives scolaires du premier degré et du deuxième degré. Il se tient à la disposition de tous les enseignants pour les informer et les assister.

## Maitrise des Sciences de gestion

L'UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE offre la possibilité à des salariés en entreprise ayant cinq années d'expérience professionnelle et un niveau 1<sup>er</sup> cycle ou jugé équivalent de préparer le DIPLOME DE MASTRISE DE GESTION dans le cadre de la Formation Continue (Congé Formation, Plan Formation).  
Durée : début septembre à mi-juillet 11 temps plein.  
Renseignements et inscriptions : 45.05.14.10 poste 23.47  
Limite de dépôt des candidatures : 28 février 1986.

### INFLUENCE AU PR

## s'organisent Alain Madelin

L'influence s'est élargie... M. Alain Madelin et M. Claude Lévy, et l'équipe qui s'est constituée autour de cabinet du secrétaire général

M. Michel Calzavari : tous en des sympathies pour l'union droite chrétienne qui, en 1974, a créé le Parti des forces nouvelles, et depuis cette époque, pour le P.R. et le M.R.A.P. Le début d'un parti national d'indépendance, ils ont permis la création de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), sous la direction de Jean-Claude Escaffit, journaliste à *Le Monde*, contribue à la compréhension d'un événement qui fallut mettre la France à l'épreuve.

Le début d'un parti national d'indépendance, ils ont permis la création de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), sous la direction de Jean-Claude Escaffit, journaliste à *Le Monde*, contribue à la compréhension d'un événement qui fallut mettre la France à l'épreuve.

### M. Lévyard inquiet ?

M. Lévyard inquiet ? M. Lévyard, qui a été pendant de longues années le secrétaire général de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a récemment quitté son poste. Ses raisons sont inconnues, mais il est probable qu'il a été déçu par le développement de l'UNAPEL, qui a pris de l'importance et a commencé à influencer les décisions de l'État.

### CULTURE GÉNÉRALE

CLÉ DE LA RÉUSSITE  
Cet ouvrage vous aide à mieux comprendre les mécanismes de la réussite et à développer vos compétences. Il est idéal pour les étudiants et les professionnels.

# COMMUNICATION

## La création de la « Six » destinée aux jeunes

Le gouvernement a confié pour dix-huit ans la concession de la sixième chaîne de télévision par voie hertzienne, à dominante musicale, à un groupe composé de Publicis, Gaumont, NRJ et de la Société générale de gestion, de distribution et de marketing de M. Marcel Bleustein-Blanchet. La chaîne émettra, avant la fin du mois de février, dix heures par jour, pour 8 millions de téléspécimens au départ, 18 millions à l'année. Le contrat de concession et le cahier des charges ont été signés après l'avis que doit donner au préalable la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Le cahier des charges prévoit un capital d'environ 250 millions de francs, réparti entre Publicis (25 %), Gaumont (25 %), NRJ (12 %), la Société de M. Bleustein-Blanchet (12 %) et l'équipe de direction de la chaîne, des personnes privées et des sociétés d'édition musicale.

La sixième chaîne complète le réseau français audiovisuel prévu par le gouvernement au conseil des ministres du 21 juillet 1985.

M. Georges Filloud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication, a précisé que le sort de la septième chaîne (culturelle et par satellite) serait arrêté dans les jours qui viennent (le Monde du 29 janvier). D'autre part, une délégation du ministère des télécommunications se rend à Luxembourg, le jeudi 30 janvier, pour tenter de débloquer l'affaire des satellites de télévision directe TDF 1, en cherchant un accord avec le gouvernement luxembourgeois et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Les candidats divines (CLT, et projet HIT-TV) ont aujourd'hui contre mauvaise fortune bon cœur, à l'exception de M. Jacques Séguéla. L'opposition politique, en revanche, voit dans cette concession une nouvelle preuve de « copinage » entre le gouvernement et « ses amis » du privé. Elle rappelle que M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, est le frère de M. Jérôme Seydoux, président de la « 5 », et que M. Robert Marconi, garde des sceaux, est le gendre de M. Marcel Bleustein-Blanchet.

### Une chaîne en jeans

Ce n'est pas une nouvelle invention mais une chaîne de télévision. A l'évidence, M. Maurice Lévy, président de Publicis conseil directeur de la sixième chaîne, tient à cette distinction. Dans le cahier des charges qui va opposer les télévisions publiques à la « 5 », il se situe à côté. Pas de luttés pour l'audience de 20 heures, le choix des films ou les grandes stars du petit écran. Le projet qu'il a présenté depuis de longs mois avec ses partenaires épouse une autre dynamique : inventer une chaîne pour « les jeunes de tous âges » qui rejettent la télévision officielle, solennelle et un peu coincée, la télévision habituelle, familiale et obligatoire.

Musical, la sixième chaîne sera naturellement : la musique est depuis trente ans le principal vecteur de la culture des jeunes. Mais si ce mode d'expression perdait ses privilèges, la chaîne décollerait avec les autres : le marché qu'elle vise est immense, elle a une audience de cinq ans. Entre-temps, la musique, qui constitue la moitié des programmes, n'en fera pas la règle ni la liberté. Pas question d'enfiler clip sur clip au rythme d'un disc-jockey sur France Télévision sur France 1 ou même sur la Grande-Bretagne.

Le projet conçu par Publicis et ses partenaires veut innover, jouer avec la surprise, traiter l'actualité, les séries, les faits divers, les nouvelles, les histoires du rock, la manière iconoclaste mais passionnée dont les jeunes se saisissent par exemple des mouvements de mode. Surtout, la chaîne cherchera à noter avec un public un dialogue direct, une inter-

activité continue, tant sur le contenu que sur la forme, ce qui exclut l'accumulation de programmes en boîte par trop répétitifs. La sixième chaîne, résume M. Maurice Lévy, sera à la télévision classique ce que les radios étaient au FM : un changement radical de mode de consommation, qui drainera une audience plus jeune que celle des autres chaînes et d'autres en fait de faire une télévision en palette et en smoking. La chaîne sera diffusée en jeans.

### Rassurer les professionnels

Le pari est passionnant, mais difficile. Les jeunes - surtout les jeunes de marché le montrent - ne sont pas de gros consommateurs de télévision et préfèrent dès quinze ans les sorties de cinéma au plaisir de regarder des étranges lucarnes. Mais un marché à explorer séduit nombre d'annonceurs et intéresse fort les industriels de l'électronique, qui sou-

Ces défis impliquent une structure de travail très légère, une régie technique entièrement informatisée, ce qui explique le faible budget de démarrage : 800 millions de francs pour 1988. La plus grande part des ressources est allouée aux programmes, sous-traités dans une série de sociétés vidéo indépendantes choisies pour leur savoir-faire technologique, leur spécialisation dans un style de traitement de l'image.

La régie publicitaire sera elle aussi séparée de la chaîne, associant Publicis à d'autres partenaires. Malgré la liberté que lui accorde son cahier des charges, M. Maurice Lévy ne veut pas entendre parler de sous-traitement systématique des programmes par la publicité : « Nous sommes trop le respect du travail des créateurs pour ne pas chercher des formules plus acceptables, sous forme d'un partenariat unique, par exemple. » Un principe que

M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, a fortement appuyé. A l'inverse de la « 5 », la sixième chaîne n'a d'emblée à rassurer et à associer les créateurs, les professionnels du cinéma ou de l'audiovisuel. M. Lévy examine aussi des liaisons avec la chaîne et les chaînes locales montées par des groupes de presse. Une stratégie de consensus, qui devrait recevoir un accueil favorable. Pourtant, l'opposition a déjà condamné les « manœuvres politiciennes » qu'elle croit percevoir sous la sixième chaîne et brandi la menace de l'après-midi. « Je trouve très positif que les hommes politiques s'intéressent à ce point à une chaîne de rock sans informations (1), de façon essentielle aux jeunes », répond un souriant M. Maurice Lévy.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Le cahier des charges prévoit des informations « facultatives », comme pour la « 5 ».

### La télévision privée à deux vitesses

Si l'on compare les charges des deux nouvelles chaînes, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'Etat a créé un système de télévision privée à deux vitesses. D'un côté, une chaîne thématique aux ambitions limitées, qui doit s'aligner immédiatement sur les règles cinématographiques du service public, produire et programmer français et consacrer un cinquième de ses bénéfices à la création. De l'autre, une chaîne généraliste de taille nationale qui jouit d'une liberté presque complète pendant trois ans et en profite pour étifier une dominante nettement franco-américaine.

M. Georges Filloud admet qu'il y a bien deux poids, deux mesures. Mais il s'empresse de le justifier. D'abord, il souligne que les contrats de concession et de services généraux de service public sont les mêmes pour le cinquième et la sixième chaîne : l'argument est important pour le Conseil d'Etat, qui doit statuer sur les recours déposés contre la « 5 ». Ensuite, il explique que le cahier des charges plus avantageux accordé à la cinquième chaîne est nécessaire à la montée en charge d'une télévision généraliste à gros budget, qui doit affronter la concurrence des chaînes publiques. « La sixième chaîne, thématique et à vocation plus complémentaire que concurrente, conclut-il, peut atteindre son point d'équilibre plus rapidement et peut ainsi supporter, dès la première année, des charges plus lourdes. »

D'un point de vue strictement économique, la démonstration risque de faire sourire. Elle consiste à dire que, avec un budget de 300 millions de francs, la sixième chaîne est capable de produire et d'acheter français, ce que la « 5 », avec 1,5 milliard de francs par an, serait incapable de faire. L'argument est d'autant plus contestable que la production de vidéo clips peut se révéler tout aussi coûteuse que celle de dramatiques ou de feuilletons, si l'on veut atteindre un niveau de

qualité suffisant pour séduire le public. La chaîne musicale doit, selon les termes de M. Filloud, jouer un rôle important dans le renouveau du marché des médias par la chanson et les variétés françaises. Pourquoi la « 5 » n'a-t-elle pas hérité d'un dossier aussi intéressant à l'égard de la production de fiction nationale, qui est pourtant bien besoin ? Même si le gouvernement français ne voulait pas aujourd'hui outre mesure la maîtrise en matière de la sixième chaîne, rien ne l'empêcherait d'offrir à M. Nicolas Seydoux, Silvio Berlusconi et Christophe Riboud une partie de leurs bénéfices au financement de la création, comme c'est le cas pour la sixième chaîne.

La seule raison d'ordre politique qui explique, depuis 1981, le maintien de la multiplicité des chaînes avec le développement des industries de programmes, les télévisions publiques ne souffrent pratiquement de programmes français, même si leurs difficultés financières les poussent trop souvent à scier la production à l'étranger. Canal Plus contribue, comme TF 1, A 2 et TF 3 réunis, au financement du cinéma. La situation est sans doute plus favorable aux producteurs et producteurs vidéo.

Au vu de cette cohérence, la « 5 » est un peu déconcertante. Les négociations qui sont en cours, sans contrepartie, lui donnent une position privilégiée sur le marché de la télévision. Si la « 5 », avec 1,5 milliard de francs par an, serait incapable de faire. L'argument est d'autant plus contestable que la production de vidéo clips peut se révéler tout aussi coûteuse que celle de dramatiques ou de feuilletons, si l'on veut atteindre un niveau de

J.-F. L.

### La « légitimité » de M. Bleustein-Blanchet

Dans son confortable bureau, au 11 rue de Valenciennes de Publicis, M. Marcel Bleustein-Blanchet, 67 ans, est assis dans un fauteuil en cuir. Il est vêtu d'un costume gris et d'une cravate blanche. Il a l'air d'un homme qui a tout vu et qui ne craint rien. Il a une voix grave et une manière de parler qui est à la fois directe et courtoise. Il est le fondateur de Publicis, une entreprise qui a fait de lui un homme riche et puissant. Il est aussi un homme qui a une grande sensibilité pour la culture et la télévision. Il a été le premier à proposer la création de la sixième chaîne de télévision, une chaîne qui sera dédiée aux jeunes. Il a une vision claire de ce qu'il veut faire et de ce qu'il veut atteindre. Il est un homme qui a une grande confiance en lui et en ses collaborateurs. Il est un homme qui a une grande capacité d'innovation et de prise de risque. Il est un homme qui a une grande passion pour son travail et pour sa vie. Il est un homme qui a une grande influence sur son époque et sur son pays. Il est un homme qui a une grande place dans l'histoire de la communication et de la télévision en France.

gent à équiper les foyers français d'un deuxième récepteur de télévision.

Pour résister le défi, les professionnels de la télévision ont dû faire preuve de leur savoir-faire de pionniers. Publicis, d'abord, le directeur général de la communication française, avec plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, se souvient qu'il a fondé la première chaîne de télévision en 1954 et rappelle qu'il a porté en janvier 1985 candidat à la télévision privée. Gaumont peut s'enorgueillir d'être la plus ancienne société de cinéma du monde et d'avoir toujours mené une politique ambitieuse, même si elle a eu à subir les vicissitudes des quatre dernières années. NRJ, avec ses trente-trois stations locales, est incontestablement le leader des radios privées, la seule à talonner les sondages de l'audience nationale.

Publicis, ces trois grands de la communication, M. Gilbert Oury est moins connu du public mais s'impose chez les professionnels comme le numéro un de l'achat d'espaces publicitaires, une profession qu'il a inventée et dont il détient aujourd'hui 20 % du marché. La complémentarité des quatre partenaires est évidente : leur goût du risque et de l'aventure aussi. Impossible de nier la qualité professionnelle et l'équilibre du conseil de direction : M. Maurice Lévy, l'un des grands « juges de paix » du marché publicitaire français, et M. Christian Fechner, le producteur à succès de films populaires (Marche à l'ombre, Papy fait de la résistance, etc.).

Les deux hommes sont connus sur la scène nationale de leur grille et sur la scène internationale de leur dévouement à la télévision. Ils ont été les premiers à proposer la création de la « télévision nouvelle » et dévoileront peu à peu. On imagine seulement que leur style sera plus proche de celui de Chico d'Agneau ou de Groucho Marx (les Enfants du rock sur Antenne 2) que de celui d'Yves Mourousi ou de Michel Drucker. Plus les grands rendez-vous fixes, de plateaux spectaculaires : une grille rythmée par des séquences musicales dans laquelle on peut se glisser à tout instant, comme

### Les réactions

#### Les maisons de disques : bravo !

De notre envoyée spéciale

Cannes. - Ni l'un ni l'autre ne défilent bruyant. Mais la nouvelle s'est répandue vite sur la Croisette inondée et émue. Et un mouvement unanime s'est imposé : « Bravo pour le principe », crient de toutes parts les professionnels du disque, réunis pour le MIDEM.

« Deux maisons de nous rejoignent, M. Jean-Benoît Bodinat, le PDG de CBS-France, qui avait été associé au projet concurrent HIT-TV ; d'abord cette reconnaissance implicite de l'importance de la musique comme forme de loisir, notamment chez les jeunes ; ensuite, cette perspective de voir enfin diffusés sur les écrans, et rémunérés, des produits que nous aimons et savons fabriquer. » M. Philippe Constantin, PDG des disques Barclay : « Enfin un partenariat susceptible de prendre en compte ce qui bouge, ce qui crée, ce qui est français depuis maintenant. L'arrivée d'une nouvelle chaîne va obliger les professionnels et les maisons de disques à se remettre plus attentifs à l'innovation de nouveaux contenus. Une chance de lutter contre l'hystérie démodée d'une démodation anglo-saxonne. »

Le président du Phonogram, M. Jacques Caillart, pour

L'AUTRE JOURNAL devient L'AUTRE HEBDO N°1 19 février

#### De notre envoyée spéciale

Unanime dans l'enthousiasme, ce quatorze de professionnels du disque. Unanime aussi pour exiger la juste rémunération des produits télévisés à l'égard des clips. « Une condition sine qua non, explique M. Didier Guinocet, un jeune producteur indépendant (Indochine, Imagination). C'est la seule façon que nous puissions compenser les investissements importants qu'exigent aujourd'hui les clips de qualité et en fabriquer d'autres. »

ANNICK COJEAN.

#### Du côté des « perdants »

LA CLT : pour sa déclaration officielle. - La Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) se refuse à toute négociation « à chaud » sur le choix fait par le gouvernement.

« Un commentaire de notre part, nous a dit M. Jacques Rigaud, administrateur délégué, pourrait être interprété comme une pression sur le Conseil d'Etat, mais par nous d'un message d'appréciation de la concession de la « 5 ». D'autre part, les gouvernements français et luxembourgeois reprennent jeudi 30 janvier les conversations à propos du satellite TDF 1 et il ne s'agit pas de compliquer une situation déjà délicate. » La CLT, qui a en la concession d'avoir été exclue de la franchise du cinéma « télévisé » privé hertzien depuis le début de la loi sur le service public audiovisuel, ne veut pas apparaître comme un mauvais perdant. Il faudra sans doute attendre quelques jours pour connaître son appréciation de la nouvelle situation créée par la décision gouvernementale.

M. ALAIN SUSSFELD (UGC) : le choix du premier ministre. - M. Alain Sussfeld, vice-président-directeur général d'UGC, nous a dit : « Le gouvernement a choisi l'opérateur plutôt que le projet, le capital plutôt que le concept nouveau de télévision que nous présentions. Nous ne croyons pas qu'il puisse exister six chaînes généralistes, alors que nous présentions un service, un autre créneau, d'autres types de programmes à d'autres heures. Notre idée de contre-programmation demeure valable, elle aura lieu ou non dans une nouvelle loi. Dans la phase de négociations, il n'y a pas de véritablement de public, nous ne serons que des Etats-Unis. Le gouvernement a fait une analyse et s'en est tenu au schéma général. Une chaîne, cela se juge sur la grille et le projet. »

M. JACQUES SÉGUÉLA : le choix du premier ministre. - M. Jacques Séguéla (agence Roux-Séguéla-Cayzac et Goudard) estime qu'il y a eu une complète transparence et une honnêteté totale de la compétition. « Le drame, nous a-t-il déclaré, c'est que les pouvoirs publics ont fait le mauvais choix. Si nous avons été jugés par le président de la République, qui est un homme de dynamisme et d'imagination, par le premier ministre, qui est un homme de conservatisme, nous aurons gagné la partie. Le projet techniquement possible, c'était le nôtre. On ne peut pas récolter plus de 100 millions de francs de publicité sur une cible limitée, touchant principalement les jeunes, qui veulent la télévision différenciée. Je n'ai aucune amertume, mais je regrette que le choix a été politique, dans la logique de technocratie qui est celle du premier ministre. Je continue à préparer la télévision de demain et les médias auront un jour ou l'autre. »

#### L'opposition : « copinage »

M. JACQUES CHIRAC, président du RPR : « Il n'y a plus de réseau pour les chaînes régionales, qui n'est pas conforme à ce qui a été envisagé. »

M. CHARLES PASQUA, président du groupe RPR du Sénat : « Si le gouvernement actuel, mépris de toute logique et au mépris des règles élémentaires de la démocratie, veut utiliser les deux mois qui lui restent à brader 2 ses propres biens, le patrimoine audiovisuel, il faut que les chaînes soient claires : nous remettrons tout cela en cause lorsque nous arriverons aux affaires. »

M. FRANÇOIS LÉOTARD, secrétaire général du Parti républicain : « La cogestion et la combine, ainsi que les pratiques de copinage, continuent. (...) La cinquième chaîne, à l'instar de Seydoux-Berlusconi, la sixième, c'est Seydoux-Badinier, et cela se fait en dépit de règles normales de concurrence. Et cela sera revu. »

M. ALAIN MADELIN, député général du PR : « A quelques semaines des élections législatives, le gouvernement poursuit la grande broderie des nouvelles chaînes de télévision à des fins politiques. (...) La loi du marché devient la loi de la famille Seydoux. Quels sont donc les intérêts qui sont derrière les Dalton de l'audiovisuel gouvernemental ? »



سكان العدل

# Le Monde ARTS ET SPECTACLES

## Alain Resnais

### SUR LE PLATEAU DE « MÉLO »

Alain Resnais est un train de tenir un pari surprenant. Tourner en vingt jours, pour 10 millions de francs, l'adaptation d'une pièce d'Henry Bernstein, mélo, créée en 1929 par Gaby Morlay. Le pari - déjà gagné, - c'est que ce n'est pas du théâtre filmé. C'est un film. D'Alain Resnais.



Alain Resnais et Sabine Azéma.



André Dussolier, Sabine Azéma, Pierre Arditi.

**N**OUS sommes au studio de Billancourt. Quelques petites scènes scintillent dans une nuit de cinéma, au-dessus d'un pavillon de meublé. Pour la chaîne musicale, on a voulu une œuvre qui soit à la fois un défi technique et un défi artistique. C'est un pari surprenant. Tourner en vingt jours, pour 10 millions de francs, l'adaptation d'une pièce d'Henry Bernstein, mélo, créée en 1929 par Gaby Morlay. Le pari - déjà gagné, - c'est que ce n'est pas du théâtre filmé. C'est un film. D'Alain Resnais.

Alain Resnais, ou, plutôt, je déteste ne pas tourner. Mais ça sera une commande, œuvre de circonstance ? Pas du tout, c'est un film que le hasard a béni, semble-t-il. A l'origine, il y a Fanny Ardant qui parle à Alain Resnais de Bernstein. En 1979, d'Henry, de Leonard, il y a d'une conférence que se dernier se tenait sur l'histoire de la tonalité dans la musique occidentale.

A ce moment-là, Resnais travaille à un scénario avec Milan Kundera, mais il nomme Bernstein, comme à l'heure juste. Et l'amène à réaliser plusieurs pièces. Mélo est un écho, une alliée en la personne de la fille de l'auteur, qui négocie ses droits en prenant une participation dans l'entreprise, trouve un producteur motivé, Marin Karmatz. Qui lui dit : « Cette histoire est intéressante. Resnais en situation de premier film, tout ce que cela comporte de contraintes, mais mari d'élan. On retrouve ici la notion d'équipe, de famille, qui était la marque, avant guerre, du cinéma de Guitry, de Pagnol. Tous les acteurs ont participé aux répétitions de Mélo, qui ont duré sept semaines, autant que les tournages. C'est effrayant, permet de mettre sa boîte à disposition pour un jour. C'est énorme. A ce stade-là, les anglophones ont résorbés dans le travail, et notre devoir est de nous assurer au service d'un film dirigé de façon si morale. »

Et le film ne coûte que 10 millions, compris ! Alain Resnais chante lui aussi le grand air des économies librement consenties. Il dit : Providence, aujourd'hui, coûterait 25 millions, il ajoute que le film comportait cinq plans, ce que Mélo n'en comptera que cent cinquante, il conclut ornement : « Petit budget autorisé petit public. Ce n'est pas besoin de huit mille tonnes. »

Sans doute, mais si on ne les exige pas, on peut les espérer. Pourquoi le public ne rentrerait-il pas dans ce jeu de violence anachronique, qu'il doit, comme toujours chez Resnais, recueillir des pièces, des secrets, des zones interdites de l'histoire, le rêve, la mémoire, le passé... Il s'agit de l'histoire de Romaine, petite bonne femme étonnée et banale, qui est l'épouse de Pierre, pianiste un peu raté, et qui rencontre Marcel, le violoniste virtuose, ami de conservatoire de son Pierrot. Sur fond de sonnets de Brahms, on voit se pointer le triangle dans ce qu'il a, au théâtre, de plus équilibré et de convenu. Mais Bernstein, sous ses dehors mondains, a de ces férociétés. Romaine aimera tant Marcel qu'elle tentera d'empoisonner Pierre. Ce sera et trop grand pour elle, elle ne pourra ni le conclure ni l'avouer. Et Pierre fera disparaître, laissant Pierrot fou et chagrin mais heureux d'ignorance.

Trois ans plus tard, ayant épousé Christine, Pierre reverra Marcel. Pris de soupçons, non sur la nature de la maladie étrange qui l'a, un temps, terrassé, mais sur les relations qui ont pu se nouer entre son ami et sa femme, il supplie qu'on lui dise la vérité. Marcel résistera à la tentation de se confier, et se fera en soi majeur, opus 78, de Brahms, une fois encore, unira deux hommes dont le même gracieux fantôme guide les mains. Rideau...

Et bien, oui, c'est un beau scénario ! Et Resnais n'a-t-il pas toujours été au plus haut de lui-même, au plus intime de son inspiration, au plus « original », lorsqu'il s'est emparé de sa manière - l'effraction sans traces - de l'univers d'un auteur ? Celui de Jean Cayrol pour *Murlet*, de Marguerite Yourcenar pour *Hiroshima mon amour*, d'Alain Robbe-Grillet pour *Les états de Mars*, de Jacques Sternberg pour *Je t'aime, je t'aime*, de David Mercer pour *Providence*.

Alain Resnais aime avoir Giraudoux pour scénariste, il aime loguiste, sourit sa première assistante, sa femme, Florence Malraux. Il ne l'a pas eu, il aura Bernstein.

Pour interpréter ce mélo art mélo, constellé d'interjections au charme suranné : « Tu n'es pas un peu toc ? », « Pauvre chou ! Ah ça, par exemple, c'est chic ! », Alain Resnais, toujours sensible à l'orchestration des voix, a renoué avec ses quatuor de *l'Amour à Azéma*, Arditi, Ardant, Dussolier. Les trois « A » ont déjà joué pour lui et se sont aimés. Ainsi, *moderato ma non troppo* se créent l'idée et la mélodie d'une troupe. On ne m'a jamais imposé un comédien de vie, dit-il Resnais, je suis à tous les choix. Pour Stovisky...

Après-midi. Pierre a une mauvaise mine, une barbe de deux jours, une veste d'intérieur, des cheveux ébouriffés. Il est à demi étendu sur le divan. « Répétition. Action ! », lance Resnais. Pierre se plaint, gémit : « Zut, ah, zut ! » Entre Sabine Azéma et un plateau : « Ah ! j'allais t'appeler. Qu'est-ce que tu m'apportes ? Les pommes de la position ? » Sabine Azéma dans sa robe de soie verte à une grâce inquiète, se tient petit moment qui tremble, elle parle vite, léger, vers l'heure, pour distraire. « Pierrot » qu'elle assassine, elle fera des galipettes... Pierre Arditi, lui, impressionne par son ardeur à être l'autre. Avant la prise, il s'essouffle, il s'asphyxie français avec des mouvements d'acteur. Il interroge : « La veste, je la serre, pour mieux avoir l'impression de froid ? »

« Oui, vous pouvez la serre... » Le directeur se surprend. Il est de mise ici, où l'on joue les pires excès de la passion, en demeurant polis, délicieusement. On est bien chez Resnais.

« Chez Resnais, on est bien », confirment Arditi et Azéma à la bavette du studio. « On ne peut pas s'emmerder avec ce type, résume Pierre Arditi. Lors des répétitions, vers la fin, tout le monde pleurait, y compris les techniciens. » Sabine Azéma ajoute : « Il vous oblige à aller loin, à exiger. Tous les détails comptent. Depuis peu, j'ai adopté *Heure bleue*, de Guerin, c'est un parfum d'époque, n'est-ce pas ? »

DANIELE HEYMANN.

« Mélo, pour être rétro, c'est rétro, puisqu'il s'agit de la mise en images fidèle, de la relecture d'une pièce d'Henry Bernstein créée le 12 mars 1929, au Gymnase, par M<sup>me</sup> Gaby Morlay et MM. Charles Boyer et Pierre Blanchar.

« Tout ? C'est-à-dire, autres, le décor de Jacques Saulnier, un chef-d'œuvre d'authenticité pointilleuse, émergeant tout meublé (par l'ensemblier Philippe Turlière) de l'année 1927. Dans l'appartement de Marcel (André Dussolier), on trouve de Juan Gris, deux bas-reliefs de Laurens, un bar de Mallet-Stevens, deux tableaux de Chagrin, des merveilles assurées pour 8 millions de francs.

« Mélo cause moins de remous. Encensé par sa création par Henri Bidou dans le *Journal des débats* du 18 mars 1929 : « Ce qui tient dans Mélo est incroyable... » « Certains ont demandé pourquoi j'ai appelé Mélo. Je l'ai moi-même mieux su que je ne saurais maintenant le dire. Peut-être les spectateurs en percevant-ils la raison, comme je le fis alors que je donnai un nom à cette œuvre. »

Alain Resnais, en tout cas, en a perçu l'évidence en le charm, sinon la raison. Pour lui, c'est clair : « La vie est un mélo. »

### HENRY BERNSTEIN, AUTEUR COMBLÉ

Henry Bernstein est l'auteur (comblé) de vingt-neuf pièces qui eurent pour la plupart un grand succès. Elles portent des titres courts, sobres : *la Rafale*, *la Griffe*, *l'Assaut*, *le Sacre*, *le Verin*, *le Cœur*, *le Soir*. Dès ses débuts, le jeune Bernstein trouva des admirateurs de poids : Léon Blum, Alfred Capus, les Guitry.

En 1911, Jules Claretie, alors administrateur, fait entrer André riot, de Bernstein, au Français. Aussitôt une cabale antisémitique se déclenche, lancée par les Camelots du roi, rejoints bientôt par les militants de l'Action française - duels, invectives, violences se succèdent dans les deux camps. Léon Daudet est passé à tabac. La pièce est finalement retirée. Proust écrit alors à Bernstein : « Je pense que vos griefs contre

Bernstein sont tombés devant les satrapes qu'on lui a fait (sic), et l'admirable attitude qu'il a su conserver. »

Mélo causa moins de remous. Encensé par sa création par Henri Bidou dans le *Journal des débats* du 18 mars 1929 : « Ce qui tient dans Mélo est incroyable... » « Certains ont demandé pourquoi j'ai appelé Mélo. Je l'ai moi-même mieux su que je ne saurais maintenant le dire. Peut-être les spectateurs en percevant-ils la raison, comme je le fis alors que je donnai un nom à cette œuvre. »

**Comédie Française**

février 86 en alternance

CORNELIE  
**LE MENTEUR**  
Mise en scène d'Alain FRANCON  
les 1<sup>er</sup>, 3, 6, 10, 14, 16, 21, 24, 27 février à 20 h 30  
les 12, 23 février à 18 h 30.

JEAN GENET  
**LE BALCON**  
Mise en scène de Georges LAUDANT  
les 2, 5, 7, 11, 12, 15, 17, 19, 23, 25 février à 20 h 30  
le 9 février à 14 h 30.

MOLIÈRE  
**LE MISANTHROPE**  
Mise en scène de Jean-Pierre VINCENT  
les 9, 13, 16, 20, 22 février à 20 h 30  
les 8 et 16 février à 14 h 30.

PONGE (sobriété littéraire)  
**LE SAVON**  
Réalisation de Christian RIST  
les 26, 28 février à 5 mars à 20 h 30.

**NOUVEAUX NUMÉROS**  
LOCATION 40 15 00 15  
RENSEIGNEMENTS 40 15 00 00 (24 h sur 24)

location facilitée : les soirées ouvertes

abonnement pour spectacles les plus demandés.

**BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LES SOIRÉES OUVERTES**

ADRESSE

TEL.

Cryptez un règlement de

Je réserve  35 F  45 F  110 F

pour le spectacle de

le 22 février à 20 h 30 Le Misanthrope (Bernard)  
le 23 février à 14 h 30 Le Menteur  
le 2 mars à 20 h 30 Le Tragédien de Macbeth  
le 9 mars à 14 h 30 Le Balcon  
le 15 mars à 20 h 30 Le Savon  
le 22 mars à 20 h 30 Un chapeau de paille d'Italie

les demandes dans les limites des places disponibles.

Bulletin à retourner accompagné d'une enveloppe ou moins 10 jours avant la date de la représentation choisie à :

COMÉDIE FRANÇAISE - LOCATION BP 75021 PARIS CEDEX 01

**Comédie Française**

« perdants »

ALAIN RESNAIS

« Mélo cause moins de remous. Encensé par sa création par Henri Bidou dans le *Journal des débats* du 18 mars 1929 : « Ce qui tient dans Mélo est incroyable... » « Certains ont demandé pourquoi j'ai appelé Mélo. Je l'ai moi-même mieux su que je ne saurais maintenant le dire. Peut-être les spectateurs en percevant-ils la raison, comme je le fis alors que je donnai un nom à cette œuvre. »

La Ville de Paris a confié à Jean-Luc Monterosso, responsable du Mois de la photo, le soin d'inventer un lieu consacré à la photographie. Un espace pour les artistes en voie de notoriété, pour les chercheurs, pour un public en quête d'informations.

# Espace-Photo

## LIEU FIXE POUR L'ART DU TRANSFORMABLE

Sous des dehors doux et réservés, Jean-Luc Monterosso est un battant, un inventeur, un formidable animateur, un certain nombre de personnalités qui à la mieux contribuent à la reconnaissance de la photographie en France depuis huit ans. Après avoir été critique et responsable de la diffusion audiovisuelle à Beaubourg, il a été nommé délégué général de Paris Audiovisuel en 1977. Et c'est une impulsion que, l'initiative des affaires culturelles de la Ville de Paris, est né le Mois de la photo, l'une des manifestations mondiales les plus importantes.

A trente-cinq ans, un homme enthousiaste vient de réaliser un nouveau rêve : la création d'un lieu permanent consacré à la photographie. C'est le premier du genre dans la capitale et il doit beaucoup au soutien du maire de Paris. Situé dans la nef principale du quartier des Halles, à cinq minutes à pied du Louvre et de Beaubourg, intégré à un ensemble culturel (vidéothèque, discothèque), est remarquablement équipé. Conçu comme un outil d'exploration, il est un visiteur un bouquet d'expositions personnelles de haut niveau, alliant la recherche, la création contemporaine.

Le projet de l'Espace photographique de Paris mûrit depuis sept ans. Il a été nommé directeur. Quelle sera sa mission ? Celle d'un lieu de rencontre et de confrontation. De sa superficie (400 mètres carrés), qui permet de présenter une centaine de photographies, il se situe entre la galerie privée et le musée. Il accueillera de préférence des artistes exposés par les institutions et le travail de leur importance pour les galeries privées, mais pas encore assez simple pour être présenté dans un musée.

Même après quinze années de pratique, certains n'ont pas envie d'être « muséifiés ». J'ajoute qu'en l'espace sera ouvert à la « jeune photographie ». D'autre part, je souhaite innover en proposant des expositions d'un type inédit. La photographie de l'art du transformable, elle ne peut se réduire à une forme unique d'exposition. Nous sommes équipés de façon à concevoir de petites mises en scène, en jouant

la diversité des éclairages et de l'espace, et par l'usage de systèmes mobiles. Grâce au système mis au point pour « Les Immatériaux », à Beaubourg, il sera possible d'accompagner une photo, ou un ensemble de photos, par un commentaire qui sera celui de l'auteur ou, simplement, d'un commentateur. On oublie trop souvent que chaque photo a une histoire, et qu'il est important de la connaître pour pouvoir l'apprécier.

Vous souhaitez par un hommage à Bernard Pierre Wolff, quels seront les autres invités, exposerez-vous uniquement des photographes ?

Cet hommage était prévu depuis longtemps, et l'exposition a été préparée bien avant la mort de Bernard Pierre Wolff. Il a fait partie de ses photographies à Paris Audiovisuel, qui a la charge de son œuvre. Il est très important, mais n'est pas encore reconnu à sa juste valeur. Les opérateurs qui lui ont consacré des expositions ont été spécialisés en ce genre pour l'espace. Nous accueillerons les portraits d'Alice Springs (la femme d'Helmut Newton), les images de Jimmy Fox (le milieu de la boxe, Claude Alexander, dont le travail sur le corps aurait pu être Georges Bataille, et Hans Weber, le grand photographe de la vogue aux Etats-Unis. L'espace sera ouvert toujours bien au photo-journalisme qu'à la publicité et à la recherche personnelle, toutes les tendances de la création contemporaine.

Cet espace est un lieu de consultation et d'animation. Tout le monde pourra y avoir accès.

Où. C'est notre seconde mission, puisque dès novembre le public pourra consulter les œuvres, et uniquement sur rendez-vous, pour des raisons de protection des ouvrages, la bibliothèque anthropologique de René Martinec, qui est un peu celle de l'honnête homme du vingtième siècle, matière de photographie. Je suis heureux que la Ville de Paris ait pu acquérir cet ensemble irremplaçable. Sinon, il aurait parti aux Etats-Unis. Complètement à l'audiovisuel, mais il faut que les photographes exposés un nombre de possibilités technologiques pour autant faire à l'audiovisuel à tout prix, et en la-

sant chacun libre d'utiliser le moyen d'expression qui lui convient. Les septembre, nous préparons une exposition originale, conçue par une équipe de chercheurs de l'université de Vincennes. En même temps qu'une manière d'envisager la présentation des images, nous explorerons la palette mise à la disposition de chaque créateur.

Puis disposez d'une subvention annuelle relativement confortable de 3 millions de francs. Une part de ce budget sera-t-elle consacrée à l'acquisition des œuvres ?

Depuis 1977, il existe à la Ville de Paris un comité d'achat qui a fourni un effort considérable pour constituer un patrimoine et préserver le patrimoine. Outre l'octroi de bourses et de commandes, il y a aussi une politique d'aide aux expositions. Le budget n'est pas disposé en un seul bloc, mais il est très important. Je pense que le rôle de la photographie en ce moment. Mais il est temps que l'effort des pouvoirs publics soit complété par l'aide privée. En ce qui concerne les photographes, nous ne donnons pas seulement au public le goût des images, nous lui suggérons à la fois le désir d'en faire. Le spectateur qui s'intéresse à la photo est virtuellement un consommateur en puissance. Dès lors, il me paraît normal de mettre à contribution le privé, et je ferai tout pour compléter ce budget par cet apport essentiel.

Vous préparez activement le prochain Mois de la photo. Lors d'une conférence de presse, vous avez annoncé que vous envisagez de modifier la formule, d'en faire une manifestation proche de la « Nuit du cinéma ». Quels seront les principaux changements ?

Premièrement, le Mois de la photo devient une compétition internationale. Il y aura désormais une sélection établie par un jury avec proclamation d'un palmarès et attribution de prix. Second changement : le sponsoring privé. Je me réjouis que les Rencontres d'Arles aient montré l'exemple en s'associant à Fuji. Notre conseil d'administration a accepté les propositions de Kodak et Canon et sponsoriser le prochain mois. Une manifestation qui, l'an dernier, a été par quatre cent mille visiteurs doit devenir peut-être celle des industriels de la



New-York 1983 (Photo de Bernard Pierre Wolff).

photo. Pour ces nouveaux partenaires, il s'agit d'un investissement à long terme ; j'espère que le Mois de 1986 ne sera pas uniquement patronné par deux ou trois marques, mais par l'ensemble des industries photographiques.

Quels seront les thèmes principaux et surtout quelles œuvres les illustreront du prochain Mois ?

Ils sont au nombre de trois : la photo d'Amérique latine, encore mal connue ; la photographie de 1920 à 1950, l'une des époques les plus riches d'une histoire toujours à écrire ; et, troisièmement, la photographie « limites », des métamorphoses ou des détournements pratiqués par ceux que l'on a dénommés « des intrus dans la photographie ». A savoir : cinéastes, peintres ou écrivains, qui ne sont pas photographes, mais utilisent le langage photographique.

Quant aux titres d'œuvres : grande rétrospective Alvarez à la Grande Galerie, niveau 2, une exposition Maywald au musée Galliera, et enfin Ralph Gibson, qui a cinquante tirages récents, non pas à Paris, mais sur son atmosphère créative.

Propos recueillis par PATRICK ROEGERS

\* Espace photographique de Paris, à la Grande Galerie, niveau 2, Les Halles, entrée pédonne rue du Ponce-Neuf. Ouvert tous les jours sauf le lundi de 13 heures à 18 heures, y compris le week-end, sauf le mercredi jusqu'à 22 h 30. Tél. : 43-59-00-90.

## EXPOSITION BERNARD PIERRE WOLFF

de la forme et la composition, la souplesse du cadrage, l'usage géométrique du noir et blanc.

Ancien assistant d'Henri Langlois à la Cinémaèque, né dans le Sarthe en 1930, passionné par Orson Welles, le jazz et Céline, ce saltateur de clichés avait élu domicile dans les marges du confort. Pêchant ses perles dans les bidonvilles de Bénarès ou de Bombay, il a ramené des images éprises de dépaysement, d'angoisse et de mystère, totalement à l'encontre des albums de voyage en couleurs, si mentaux et enjoués. Mieux contemplatif que Carier-Bresson, qu'il admirait, Wolff était le porte-parole des mendicants, aveugles ou femmes en pleurs, de la beauté du peuple indien, dont il happe la prunelle, laissant surgir à chaque prise des plans cinématographiques de son objectif.

Que ce soit à Londres, Mexico ou Tokyo, Bernard Pierre Wolff était sociologiquement du reportage pour mettre nos certitudes en question et rendre compte de l'équilibre du monde sous le fouillis du désordre, et parfois du désastre. La photographie était vécue par lui comme une écriture quotidienne et fulgurante, qui réinjecte la réalité le sens de l'harmonie.

La vraie portée de son œuvre est d'être un miroir du monde et de l'esprit. Tombé malade en Afrique, Bernard Pierre Wolff est mort le 28 avril 1985, à l'âge de cinquante-quatre ans, sans savoir si ses images le menaient à bon port. « Mon intérêt, c'est les gens. Il peut être rétrospectif fait à l'arrière-plan en pleine lumière les étoiles de son ciel intérieur. Par son exceptionnelle sensibilité, comme il l'aurait sans doute pu être, elle lui permet une nouvelle fois de repartir ailleurs. Et d'apaiser à jamais ses inquiétudes.

P. R.

Car Bernard Pierre Wolff opère dans son émotion, sa compassion, le désespoir qui l'entraîne en son monde à la désespérance, une virtuosité d'approche qui réactive la vision par le graphique, le soul-

**BRIETTE BUSCAIL**  
expose du 1<sup>er</sup> au 14 février 1986  
à la galerie HEROUET  
44, rue des Francs-Bourgeois  
75003 Paris - Le Marais  
Téléphone : 42-78-62-60

**EXPOSITION - VENTE**  
au profit des sinistrés du  
**MEXIQUE - COLOMBIE**  
avec l'art, recréons le vie  
20 JANVIER - 22 FÉVRIER  
CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE  
28, bd Raspail, 75007 Paris  
Tél. : 45-49-10-25 - Entrée libre

**Atelier Jean BRASILLIER**  
6, rue Antoine-Dubois, Paris-6<sup>e</sup>  
M<sup>e</sup> Odéon. Tél. 46-33-17-07  
(sous le porche)  
**MARC SZUZOR**  
(Paysages, études irlandaises)  
Vernissage le 1<sup>er</sup> février de 14 h à 20 h - Jusqu'au 15 février

**GALERIE CLAUDE BERNARD**  
rue des Beaux-Arts, Paris (6<sup>e</sup>) - tél. : 41-76-97-17  
**NEVELSON**  
œuvres récentes  
du 23 janvier au 22 février 1986

**GALERIE COARD**  
12, rue Jacques-Callot, Paris-VI<sup>e</sup> - 43-53-33-73  
**LOO**  
Peintures anciennes et récentes  
Du 20 janvier au 1<sup>er</sup> mars 1986

**SOTHEBY'S**  
FOUNDED 1744  
**GENEVE**  
prépare ses prochaines ventes de  
Mai 1986

**Orfèvrerie, Boîtes en Or, Objets Russes, Fabergé et Miniatures**  
Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes sur rendez-vous Paris, lundi et mardi 8 février. Monaco, jeudi 5 février.  
Notre spécialiste en montres sera également présent à Paris le mardi 4 février

Sotheby's Paris, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris Tél. : 42.66.40.60  
Sotheby's Monaco, Sporting d'Hiver, Place du Casino, Monte-Carlo (Monaco) Tél. : 93.11.11.11  
Sotheby's Genève, 24, rue de la Cité, Genève Tél. : 21.33.77

**GALERIE JEAN CAMRON**  
8, rue des Beaux-Arts, Paris-6<sup>e</sup>  
Tél. 46-33-95-63  
**MARITHA HIRAOUI**  
« Vitrines sur un thème »  
Du 21 janvier au 2 février

**PIERRE TRAPET**  
Les Chaussures de M<sup>me</sup> Gilles  
Salle de la Ville - Paris  
2/7 février  
Rens. 46-66-65-33

**FRANCINE SCIALOM GREENBLATT**  
PEINTURES 28 JANVIER - 1<sup>er</sup> MARS 86  
**GEORGES FALL**  
57 QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 75006 PARIS, 633.52.45

**THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU 45.45.49.77**  
**CESARE PAVESE Le Plaisir des autres**  
d'après "Entre femmes seules", extrait du recueil "Le Bel et..."  
adaptation de M<sup>me</sup> MALLET  
mise en scène Gilles GLEIZES  
Un magistral retour de comédiens, dirigé dans le raffinement et l'émotion contenue. LE MATIN

**CHER VIEUX TROUBADOUR**  
DE BRUNO VILLIEN  
MISE EN SCÈNE FRANÇOIS DARRY  
Compagnie Dary - Villien  
LOC. 47 42 67 27 - AGENCES - FNAC

**HEROUET**

سكان الوطن



# La France des Italiens

## QUAND LES ARTISTES DE LA RENAISSANCE TRAVERSAIENT LES ALPES

De tous les artistes italiens venus chercher la gloire en France, le plus remuant fut sans doute l'incomparable Benvenuto Cellini, sculpteur baroque, mauvais garçon doué pour écrire. Son autobiographie, complétée de documents, fera beaucoup pour sa réhabilitation.

LES Alpes ont toujours été plus faciles à franchir qu'on ne croit. Et dans les deux sens. Vers 1510, il y avait une demeure française célèbre en Italie, aussi admirée que, trente ans plus tard, le Chambord de François I<sup>er</sup> : un château ultramoderne « porte » de la Normandie, Gaillon.

A l'intérieur, un peintre italien, un Milanais du nom de Solario, achevait le décor de la chapelle supérieure, ornée d'une double rangée de portraits de la famille d'Amboise. Tout cela a, bien entendu, été détruit, car peu de châteaux luxueux ont autant souffert que celui-ci. La restauration en cours restitue du moins les beaux volumes de pierre couverts d'ardoise, au-dessus de la Seine; elle regroupe un à un les vestiges du décor sculpté de la cour.

La venue de Solario en France fut de toute façon assez brève (1507-1509 ou 1510), et on n'observe aucune influence de sa manière raffinée sur l'art français. La même chose peut se dire de Léonard : le grand homme mourut peut-être dans les bras du prince que ses discours émerveillaient tant ! Le portrait d'une « certaine dame » - qu'on a nommé plus tard la Joconde - se voyait dans son manoir; mais les exemples ne s'écroulaient toujours pas une peinture française digne de ce nom. Le message ne passait pas. Ce vide incroyable et qui demande explication ne fut comblé que longtemps plus tard, avec la venue de Florentin Rosso et du Bolonais Primaticcio à Fontainebleau. Et, cette fois, la grille tout cela au début de notre siècle, était tout simplement de l'épisode bellifontain, après 1530-1540, la naissance de l'art français moderne.

Si la galerie du roi François subsiste, avec son mystérieux amalgame d'allégories royales et



Modèle de la tête de Méduse (bronze).

après quatre siècles, l'intense savoir romanesque de cette *Odyssée* en images (en bande dessinée, si l'on veut) qui fascinait Poussin autant que Rubens (2).

C'est exactement le moment où un orfèvre florentin au tempérament de feu occupait le terrain à Paris et faisait l'impossible pour faire parler de lui, en bien ou en mal, peu importe. Cellini, ce ne peut être que lui, séjourna en France de 1540 à 1545; il eut bien des hautes protections, car, pratiquant assidûment les deux Vénus et un peu spadassin, il avait des amis avec la police des mœurs. Il remerciait ses bienfaiteurs par des médailles et des bibelots d'une technique incomparable, et aussi, comme il fit François I<sup>er</sup>, des promesses époustouflantes : des couronnes d'argent, plus grandes que nature, pouvant servir de porte-flambeau à la table royale (seul le *Jupiter* fut réalisé), un colosse de Mars pour une fontaine de Fontainebleau, dont le modèle en plâtre de plus de 16 mètres aurait été le roi. Mais ces projets furent par les faits le purgatoire.

Il compte autant par ses succès que par son œuvre. C'est unique, s'il n'y avait justement avant lui celui de Léonard.

Benvenuto Cellini jouit de la faveur dont jouissent ceux qui passent, à tort ou à raison, pour de grands garçons cyniques quand ils sont tirés pour eux-mêmes - n'est-ce pas - et quand ils font preuve d'un brio extraordinaire dans leur art, ce que nul ne conteste à l'auteur de l'extrême et fascinante *Salette* de François I<sup>er</sup> (aujourd'hui au musée de Vienne). Il charmait Goethe, Bertolozz composait sa jeunesse (1550) et opérait les aventures de l'orfèvre, dans lequel tout, musique et livret, changea le public de l'Opéra. Nous sommes loin de ces pudeurs. Mais, jusqu'à ses dernières années, le jugement final restait sévère. Un livre important, admirablement publié, de Sir John Pope-Hennessy permet d'y voir plus clair (3).

Il n'y a rien de plus entraînant, de plus divertissant que toute la littérature artistique que le grand maître de la Renaissance, de plus divertissant que toute la littérature artistique que le grand maître de la Renaissance, de plus divertissant que toute la littérature artistique que le grand maître de la Renaissance...

Tout change avec le maître-livre, où John Pope-Hennessy, ce commissaire insigne de la sculpture, balayer les réserves habituelles. Dans cette réhabilitation l'illustration joue un rôle notable par le choix des détails, les angles de vue, des effets de lumière sur le bronze. Les surfaces bien travaillées de la sculpture ont toujours attiré les photographes; mais les gros plans visent ici - non sans succès - à valoriser toutes les trouvailles de la facture que l'œil même, par exemple, des bustes à première vue surchargés et fatigués comme ceux de Cosme I<sup>er</sup>. Les plus belles pages, concernant la *Nympha* de Fontainebleau, qui devait passer à Anet, sans intrigues, Benvenuto parvient à faire passer son art d'orfèvre par excellence de l'œuvre de la loge des Lançons. L'ouvrage est de gris et le soigneusement en hauteur, car chaque niveau comporte une référence et une surprise; la statue, c'est une interprétation de Michel-Ange, les statuettes du socle, de Donatello, le bas-relief de la base, de Ghiberti. C'est dans cette récapitula-



Modèle de la tête de Méduse (bronze).

tion qu'éclate le génie de Benvenuto, maître de la floriture. Les comptes livrent toutes les informations possibles sur le poids du métal utilisé, les conditions de l'ouvrage, pièce par pièce. Le dernier est bon.

Il est un peu exceptionnel aujourd'hui que le récit de la vie, l'exposé du catalogue et le commentaire de l'art aillent de pair. Mais que John est l'homme que Benvenuto a toujours raison; les affirmations, emphatiques certes, de l'IMH sont recoupées par les documents, il n'y a qu'à se laisser guider par l'artiste lui-même. Il en résulte un texte nourri et même chaleureux, un peu inhabituel dans l'historiographie latine, que, dont il serait bien sot de se plaindre. Tout au plus peut-on reprocher un petit déséquilibre: le spadassin, le sodomite outragé, le habileur se trouve surabondamment - situé dans le climat de l'époque; inconnu dans l'élaboration de la monographie, l'admiration due au praticien tend à mettre constamment l'orfèvre-sculpteur hors du pair. Certes, à Florence même, avant la venue du Nordique Jean de Boulogne, les grands sculpteurs étaient rares. L'ennemi juré de Benvenuto, Michelangelo, ne faisait le poids qu'en paroles. Mais l'absence de bibelots, de l'objet singulier, des pla-

quettes... propres à orner les intérieurs, général depuis longtemps. Une brillante exposition présente ce même, en Allemagne, une foule de ces œuvres où surplombent des alignements de figures acrobatiques de petits personnages (il n'y a pas de sautoir, il est vrai) (4). Les figures de Cellini sont de cette famille, à même, en plus fort, ce merveilleux *Perseus* qui rend le spectateur en marbre, pour citer un contemporain éperdu d'admiration.

ANDRÉ CHASTEL.

- (1) « André Solario en France », 57 numéros, catalogue par Sylvie Béguin et ses collaborateurs, Pavillon de Flore (Dossiers du département des Peintures, 31).
- (2) *La galerie d'Ulysse à Fontainebleau*, par S. Béguin, J. Guillaume, A. Roy et A.-M. Lecoq, PUF, 374 pages, 406 illustrations.
- (3) John Pope-Hennessy, *Benvenuto Cellini*, trad. de l'anglais, Ed. Hazan, 323 pages, 155 planches, 95 figures (photographies de D. Finn et T. Olszura). La traduction est bonne, avec toutefois une erreur regrettable à la première page, où la *via travagliata* (« vie de tourments ») de Benvenuto est devenue « vie de travail ».
- (4) « Natur und Antike in der Renaissance », 343 numéros, catalogue sous la direction de H. Bock et de Peter C. Boll, Liebieghaus (Musée de sculpture antique), Francfort-sur-le-Main (jusqu'au 2 mars 1986).

### BERNARD PIERRE WOLFF

de la forme et la composition, le soulasse du cadre, l'usage géométrique du noir et blanc. Ancien assistant d'Henri Lavigo à la Comédie-Française, nommé par Orson Welles, le jour où Céline, ce sabbat de chair, avait élu domicile dans les marges du confort. Pictorial, Bénédictin ou de Bombay, il est ramené des images après un déplacement, d'abord et de mouvement, totalement à l'encontre des albums de voyage en couleurs, et ramené et annués. Mais comment, dit que Carver-Grosson, qui parle des mendiants, après la beauté du peuple indien, dit qu'elle happe la prune, la coupe à chaque prise des plans photographiques de son œil caméra. Que ce soit à Londres, Mexico ou Tokyo, Bernard Pierre Wolff utilise systématiquement le reportage pour nous rendre certains de l'histoire de la monde sous le fouillis de l'événement et parfois du désastre. La photographie était vécue par la commune une œuvre esthétique et littéraire, qui réjouit dans la vie et le sens de l'homme. Les photos du corps et de l'esprit, Bernard Pierre Wolff a écrit le 23 janvier 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans, un livre de ses images, à bon port, et non en retard, dans le monde. Cette première partie, rétrospective, est suivie de deux autres. Par son caractère de genre, comme il l'a fait, tout ce qu'il veut, il a pu, à l'âge de 50 ans, se consacrer à la photographie. Wolff, c'est un homme qui a su, au cours de sa vie, se consacrer à la photographie. Wolff, c'est un homme qui a su, au cours de sa vie, se consacrer à la photographie.

**PIERRE TRAPIET**  
Les Chaussures de Monsieur  
Soie Bernier - Marnay  
27 Fév  
Tél. 43-55-05-33

**FRANCINE GREENBLATT**  
1 JANVIER - 1 MARS 86

**MARGES FALL**  
57MS 75000 PARIS 6332-15

**MARIE SERREAU 45 45 00**

**VESE Le Plaisir des autres**  
à l'été du Festival "Le Soleil"

**TRUBADOUR**  
M. GEORGE SAND ET GUSTAVE FLAUBERT  
PERSONNE

AGENCES - FNAC

**CHAI LOT THEATRE NATIONAL**  
**ALIAS** de MARTINE DRAI  
Mise en scène d'ANTOINE VITEZ  
GRAND FOYER 47 27 81 15  
Du 22 JANVIER au 17 FÉVRIER à 20h30  
Relâche les DIMANCHES et les LUNDIS

V.O. : PUBLICIS ÉLYSÉES - GAUMONT LES HALLES  
14 JUILLET BEAUGRENELLE - 14 JUILLET BASTILLE  
ST-GERMAIN VILLAGE V.F. : GAUMONT OPÉRA - MIRAMAR

SÉLECTION OFFICIELLE - FESTIVAL D'AVIGNON 1986  
TIMOTHY DALTON JONATHAN PRYCE TWIGGY

**LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS**  
de Prosper Mérimée  
THÉÂTRE DE LA COMMUNE  
Tél. 47.67.67

**ATHÈNES**  
LE THEATRE DE L'EUROPE  
du 1<sup>er</sup> au 16 février  
**ELVIRE JOUVET 40**  
7 leçons de J. à Claudia sur la  
d'Elvire du Dom Juan de Molière  
Philippe Clevenot, Maria de Madeiros, Vincent Vallier, Eric Vigner

**AUBERVILLIERS GROUPE TSE**  
**LA VIE DE CLARA GAZUL**  
de Danielle VÉZOLLES et Alfredo ARIAS  
d'après Prosper Mérimée  
Mise en scène : Alfredo ARIAS  
avec Facundo BO, Jean-Marc BORY, Alain LIBOLT,  
Martig MARINI, Alain MALIN  
THÉÂTRE DE LA COMMUNE  
Tél. 47.67.67

**CRETEIL**  
MAISON DES ARTS  
**JEAN RACINE PHEDRE**  
du 17 janvier au 5 février  
et du 18 au 26 février 1986  
Mise en scène : Jean-Michel Ribaut  
Avec : Claude Deghame  
Pierre Baillet - Delphine Bolze  
Marie Carré - Françoise Grandcollin - Pascal Turme  
**48.99.94.50**  
Créteil/Préfecture

**Tempête**  
**LA FORCE DE L'HABITUDE**  
Thomas Bernhard  
mise en scène  
Jacques Kraemer

**OPÉRA DE PARIS**  
**SOIRÉE CUNNINGHAM/NOUREEV**  
AVEC LES ÉTOILES ET LE BALLET DE L'OPÉRA  
31 JANVIER - 1, 3, 4, 6 ET 8 FÉVRIER  
RENSEIGNEMENTS : 47.42.57.50





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29 JANVIER
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris...

JEUDI 30 JANVIER

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre national de France...

VENDEDI 31 JANVIER

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : L'Or du Rhin...

USA LANGUAGE

Anglais tel qu'on le parle en Amérique
Cours semestriels : 17 février - 28 juin 1986...

COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, place de Foch, 75006 Paris

Sarbova, soprano 12 h 30 : J.-Y. Fourneau...

SAMEDI 1er FÉVRIER
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Quatuor Amateurs...

Radio-France, 19 h : Finale publique du Forum régional...

VENDEDI 31 JANVIER
Théâtre de la Comédie-Française, 20 h 30 : P. A. Du Nascimato...

LUNDI 3 FÉVRIER
Théâtre de la Comédie-Française, 17 h : J. Tardieu...

MARDI 4 FÉVRIER
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M.-J. Frib...

Théâtre de la Comédie-Française, 20 h 30 : N. Storojev...

Cartes, 20 h 30 : A. Prévost (musique française et vocalises du XIXe siècle)...

Radio-France, 20 h 45 : Orchestre J. Franck...

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-33-21-50), le 2 à 16 h 30...

ARC, grand auditorium (47-23-61-27), le 30 à 20 h 30...

BAISER SÈLE (43-33-37-71), 22 h : A. Smidy...

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Quintet...

DUNES (45-44-72-00), 20 h 30, les 31, 1er...

FIAP (45-48-89-15), le 31 à 20 h 30 : J. Erdos...

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : le 1er...

MEISEN (47-59-13-30), le 31 à 20 h 30 : E. Lockjaw Davis...

MOGADOR (42-45-45-30), le 3 à 20 h 30 : M. Lennoux...

22 h : R. Urtreger, K. Galszard (dern. le 30)...

MUTUALITÉ (43-29-13-99) : les 30, 31 à 20 h...

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, B. Powell...

PELLETON (47-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wangaré Seven One...

PELLETON (47-26-28-59), le 30, 31, 1er à 20 h 30...

PHILONIE (47-26-44-26), 21 h 30, le 30 : Soirée Fresh de Dan...

REX CLUB (42-33-84-30) : les 30, 31, 1er à 20 h 30...

SHLOU CLUB (42-33-84-30) : les 30, 31, 1er à 21 h 30...

STAND BY (46-33-96-23), les 31, 1er à 21 h 30...

LA SPHERE (48-06-53-33), le 31 à 21 h : M. Shows...

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : R. Wilson, Pa. Fodé...

TEL DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 3 à 20 h 30 : Orchestre national de jazz...

RADIO-FRANCE, Amboisem 105 (45-24-15-16), le 29 à 20 h 30 : E. Cotinard...

BASTILLE (43-57-43-14), le 30, 31, 1er à 21 h 30...

BOUFFES PARISIENS (43-96-60-24) : (D. soir, L.), 20 h 30, sem. 18 h, dim. 15 h 30...

CASINO DE PARIS (43-82-05-57), 21 h, sem. 18 h 30...

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises...

CHATEAU DU CIRQUE GEISS (42-45-45-45), le 1er à 21 h : M. Sebarg...

DEFIZET (48-97-97-34), le 1er à 20 h 30 : L. Ferré...

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 1er à 15 h : P. Serran...

GYMNASIE (42-46-79-79) (D. L.), 21 h : Th. Le Luan...

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Tilmanek...

MUSÉE GEOMET (47-23-64-85), le 30 à 18 h 30...

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel...

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : M. Mankin...

SALLE FLEYEL (45-63-88-73), le 1er à 20 h 30 : E. Macint...

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h : Libertango...

ZENITH (45-04-50-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Fontaine...

Opérettes

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sem. 14 h 30, ven. 14 h 30 et 20 h 30...

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20
Pour tous renseignements
l'ensemble des programmes ou des salles
Réservez et prix préférentiels avec le Carte Club

UN FILM PRODUIT ET RÉALISÉ PAR ROBERT ALTMAN
SECRET HONOR
ROY BAKER HALL
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE BERLIN 85

CAFE DE LA DANSE
DU 1er FÉVRIER AU 16 MARS
LE CŒUR SUSPENDU
opéra-ballet pour enfants, conte pour adultes

Centre Georges Pompidou
du 22 janvier au 21 avril 1986
LE CINEMA ITALIEN
de "La prise de Rome" (1905) à "Rome, ville ouverte" (1945)

COLLÈGES, LYCÉES : LA VIOLENCE A L'ÉCOLE
Si l'on en croit la rumeur, collèges et lycées sont devenus des coupe-gorge. On y vole, on s'y bat. On y rackette. Cette violence est-elle limitée à quelques établissements des quartiers « difficiles » ? Le Monde de l'éducation a mené l'enquête. Les élèves et les chefs d'établissement parlent.
ÉGALEMENT AU SOMMAIRE : La gauche ■ l'heure du bilan. Les grands chantiers. Les réformes importantes. La politique scolaire et d'emploi des jeunes passée au crible ■ Avoir un enfant à quinze ans. Comment vit-on sa grossesse à l'âge des boums et du bahut ? ■ Le raz de marée des nouveaux sports : Faites connaissance avec le karbal, le twirling-baton ou le kayak-polo. ■ La formation des professeurs de langue : Ce qu'en pensent les enseignants eux-mêmes. ■ Apprendre sous hypnose : Ce qu'on peut étudier. Des adresses ■ des prix.
Numéro de février, chez votre marchand de journaux

هكذا من الأصل













# économie

## REPÈRES

### Dollar : nouveau repli à 7,32 F

La baisse du dollar a repris, mercredi 29 janvier, sur toutes les grandes places étrangères. La devise américaine est tombée à 7,3225 F (contre 7,3850 F, à 23.000 DM (contre 23.000 DM), surtout à 193,60 (contre 195,35 yen). Après l'annonce de la réduction du taux d'escompte japonais, les marchés ont été assez surs. Les investisseurs attendent à une décision de la RFA puis, dans les semaines prochaines, des États-Unis.

### Défaillances et créations d'entreprises : records en tout genre

1985 a été une année record pour les défaillances comme pour les créations d'entreprises. Pour les premières, l'INSEE a indiqué qu'elles avaient atteint, l'année dernière, le chiffre de 26 425, en progression de 5,6 % sur 1984. Ce qui porte à 2 351 le nombre mensuel de défaillances en 1985, contre 1 085 l'année précédente. Parmi les entreprises qui ont particulièrement souffert : les services rendus aux entreprises (+24,7 %) et aux particuliers (+17,8 %), les transports (+16,9 %), les industries (+13,7 %). Les créations d'entreprises ont atteint, selon M. Jean Gattel, secrétaire d'État chargé de l'économie, le chiffre de 110 000, contre 90 000 en 1984 et 70 000 en 1981 et 1980.

### Paiements courants : excédent britannique record

La Grande-Bretagne a enregistré en 1985 un excédent de 1 544 millions de livres sterling (environ 2 000 milliards de francs) de ses paiements courants. Ce résultat, le plus confortable qu'ait eu le Royaume-Uni depuis 1982, est nettement supérieur aux prévisions gouvernementales de 1 000 millions de livres, pourtant jugées ambitieuses par la grande majorité des experts. Il a été obtenu grâce à un très sensible redressement en décembre, et, pour l'année entière, à une progression de plus de 10,7 % à 502 milliards de livres des exportations pétrolières. Les exportations britanniques à l'étranger ont augmenté de 1,9 % par rapport aux importations britanniques de 2,2 %, permettant au Royaume-Uni d'obtenir un excédent de 132 millions de livres. La balance des invisibles ayant, pour sa part, été excédentaire de 1 412 millions, c'est un record pour le Royaume-Uni. Mais, hors pétrole, la progression des exportations est restée très faible : 0,2 % pour l'ensemble des produits.

## ÉNERGIE

### LA CRISE DU MARCHÉ PÉTROLIER

#### M<sup>me</sup> Thatcher rejette le dialogue avec l'OPEP

M<sup>me</sup> Thatcher, premier ministre britannique, a clairement rejeté, mardi 29 janvier, l'idée d'une coopération avec les producteurs de pétrole membres de l'OPEP, afin de stabiliser les prix, provoquant un tel choc que le cours du pétrole a chuté de 10 dollars par baril. Elle a aussi rejeté l'idée d'un dialogue avec l'OPEP afin de soutenir les prix. M<sup>me</sup> Thatcher a répondu : « Non, je ne le pense pas. Le Royaume-Uni a la région pétrolière la plus riche du monde, les limites (à la production) sont uniquement techniques (...). Le niveau de la production est contrôlé par les compagnies, et il n'y a aucun changement politique. »

Sir Peter Walker, président de l'OPEP (BP), l'une des compagnies les plus actives en mer du Nord, a également exclu toute coopération entre les producteurs de l'OPEP et les autres, qui, a-t-il dit, « ne peut réussir », et que l'URSS et les États-Unis, les deux premiers producteurs mondiaux, ne s'y associent. Seul l'OPEP, a-t-il ajouté, « peut remédier au problème » à la situation actuelle, en décidant de freiner la production. « Jamais, depuis six ans, le marché pétrolier n'a connu une incertitude aussi telle instabilité, et il est absolument imprévisible à l'échelle mondiale de paramètres de l'offre et de la demande. »

La déclaration du premier ministre britannique a provoqué une nouvelle baisse des cours qui s'étaient légèrement relevés depuis deux jours. Les prix ont chuté à 10 dollars par baril et ont perdu à New-York près de 1 dollar en une séance. Le marché britannique, qui est la coopération britannique de la Norvège, le producteur de la mer du Nord, ne lève en effet à l'OPEP que des solutions de limitation acceptant de nouveau de limiter son rythme d'extraction, mais même

rythme, alors que le marché est déjà engorgé, ce qui provoque une nouvelle baisse des cours. Le président de l'OPEP, M. Arturo Hernandez Grisanti, ministre vénézuélien du pétrole, qui, le jour même, a appelé à une stratégie de l'Organisation. Précisant qu'« il ne dépend pas de la volonté d'un seul ni de la volonté d'une personne de modifier les conditions du marché pétrolier international » ; il a souligné l'attitude de l'Égypte, producteur membre de l'OPEP, qui s'est associé au dialogue de la production. Et il a mis l'accent sur « la conduite des pays producteurs non membres de l'Organisation qui maintiennent fermement leurs positions et refusent de coopérer à la stabilisation du marché ».

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN BRES		DEUX DORS		SIX MOIS	
	+ ou -	haut	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	
SE-IL	1,988	1,978	+ 40	+ 55	+ 85	+ 115	+ 200	+ 400
DM	5,161	5,146	- 92	- 126	- 176	- 244	- 392	- 535
Yen (100)	1,970	1,970	+ 70	+ 81	+ 130	+ 160	+ 242	+ 323
DM	3,060	3,071	+ 92	+ 105	+ 170	+ 209	+ 328	+ 405
Fl. (100)	2,716	2,717	+ 20	+ 08	+ 121	+ 136	+ 497	+ 454
F.S. (100)	14,977	15,004	- 347	- 256	- 350	- 494	- 1545	- 1115
F.S. (100)	3,622	3,634	+ 100	+ 127	+ 242	+ 246	+ 811	+ 882
L. (100)	4,200	4,200	- 394	- 394	- 719	- 703	- 1362	- 1728
L. (100)	10,383	10,347	- 334	- 281	- 494	- 533	- 1080	- 1639

### TAUX DES EUROMONNAIES

	SE-IL	DM	Fl.	F.S.	L.
3 3/4	7 3/4	8	7 1/2	8 1/8	7 1/2
4 1/2	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2
5 5/8	5 5/8	5 7/8	5 1/2	5 1/2	5 1/2
8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4
10 3/4	10 3/4	10 3/4	10 3/4	10 3/4	10 3/4
12 3/4	12 3/4	12 3/4	12 3/4	12 3/4	12 3/4
15 3/4	15 3/4	15 3/4	15 3/4	15 3/4	15 3/4

fonds de commerce  
Tous les lundis, le journal  
« Les Annonces »  
En vente partout, F et de 30, r. de Valenciennes, 75011 PARIS. Tél. : 33.70.11

## SOCIAL

### LE 30 JANVIER

# Une journée d'action de la CGT pour dénoncer la « régression sociale »

La CGT ne manque pas de constance. Pour la quatrième fois en deux mois, après le 26 novembre, les 4 et 19 décembre, elle organise une journée nationale d'action, le 30 janvier, contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, « quatre-vingt-quatre aménagements », dont un défilé à Paris à partir de 11 heures, de la place de l'Opéra à celle de la République.

Si l'on en croit M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, les actions programmées devront « dépasser l'ampleur de celles du 24 octobre », lorsque la centrale organisa un jour de grève interprofessionnelle, la première depuis 1981, une manifestation portant le thème escompté. Les chiffres...

Les chiffres officiels du ministère du travail, sur les conflits généralisés, sont de 10,35 % des effectifs des 5 180 entreprises concernées ont cessé le travail moins d'une demi-journée en octobre sur des jours d'autres interprofessionnels. Face à ce bilan, la nouvelle initiative de la CGT n'a été que la première d'une série de mobilisations de la CGT, dans un échec complet, la situation sociale demeure toujours remarquablement calme.

Pour 1985, on devrait ainsi compter entre un million de journées perdues pour la de grève, soit le plus bas niveau depuis 1965 (979 900).

S'étant donné le temps de la préparation, la CGT devrait cette fois mobiliser plus de monde que le 19 décembre dernier. Elle s'efforcera notamment de réunir sa manifestation parisienne. Mais, à l'occasion des élections législatives, la lassitude risque de gagner les militants et elle aura du mal à « faire mieux » que le 24 octobre.

La centrale rencontre visiblement des difficultés avec sa pétition, même si elle porte déjà de dizaines de milliers de signatures. « Succès »

qui va, selon elle, « au-delà de son audience électorale » dans certaines entreprises. Elle annonce de nombreux arrêts de travail pour le 30 janvier mais les consignes viennent pour les entreprises, les fédérations restent pour la plupart en retrait (1). Quelques opérations à l'intention des médias pour faire impression auprès de l'opinion.

#### Regain électoral

Comme le PC, la CGT compte un regain de sympathie en faveur de ses thèses, malgré ce que son service d'informations téléphoniques appelle « les campagnes de dénigrement organisées par le patronat, la presse socialiste et les autres organisations syndicales ».

Quelques bons résultats électoraux, comme ceux obtenus à Renault-Billancourt, où, avec 30,32 % dans le collège ouvrier, a retrouvé un niveau égalé depuis 1947, le confort dans un scrutin récent. M. André Sainjon, secrétaire général de la CGT, a déclaré que la progression électorale ne s'est pas traduite par une plus grande mobilisation, malgré l'accord de M. Marchais sur l'indemnité de chômage partiel que la centrale juge « honteux » ou la suppression par la Régie de la presse publicitaire dans la Vie ouvrière.

Tout ce qui est en jeu pour la CGT est qu'elle joue sur deux tableaux. Elle s'en prend tout d'abord au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Quant à son projet, elle le juge globalement négatif, considérant, par exemple, que le régime des heures supplémentaires aboutira à un « vol légal » d'une partie de la rémunération des salariés, le calcul du temps de travail sur une moyenne annuelle aboutissant à un surcroît à « faire disparaître le paiement des temps de pause, des primes diverses ».

« Elle estime-elle, s'écrit par simplement les organisations syndicales et le patronat à négocier à partir des revendications patronales, les satisfactions d'abord légales, les revendications patronales ».

« Elle estime-elle, s'écrit par simplement les organisations syndicales et le patronat à négocier à partir des revendications patronales, les satisfactions d'abord légales, les revendications patronales ».

Le déclin de la CGT est nettement syndical. A travers la flexibilité, c'est l'échec de la politique du « pouvoir socialiste », selon la formule du travail de l'Union régionale d'Île-de-France - qui lui échoua. Après avoir tenté de réduire les salaires, ériger un système de précarité et l'insécurité du travail à des rémunérations, faire reculer gravement des droits, des garanties et des libertés individuelles et collectives, le bilan de la politique reproché, en « bref », au projet de gouvernement « d'instaurer une régression générale du salaire et de défaire ce qui a été fait ».

Dans un éditorial publié par la Vie ouvrière - dans son « spécial impôts » (2) à 800 000 exemplaires. M. Henri Krasucki, tout en reconnaissant que la CGT s'est soumise au régime de la loi syndical, enfonce le clou en se demandant comment, d'un « immense espoir » en 1981, on n'a pu arriver à « cet immense échec » : « C'est un premier pas vers des réformes intéressantes pour certains secteurs, furent engagées, puis, d'inflexibles et d'inflections, on ne put obtenir des résultats ».

« (...) Nous faire de neuf, pour sortir de la crise, il faut s'en donner les moyens, s'attaquer au capital, appuyer sur le monde du travail (...) Ceux qui ont le pouvoir n'ont pas voulu faire le choix indispensable, mais pourquoi un choix historique échoua à ce fiasco » CQFD.

#### Autocritiques

Même si M. Krasucki se garde d'accoler l'adjectif socialiste au pouvoir, la responsabilité de la « régression sociale », masquée par « le mot sympathique de flexibilité », est clairement attribuée au PS (et au CNPF). Les douze socialistes de la commission exécutive ne s'y sont pas trompés : cinq d'entre eux, alors présents, ont soutenu l'appel concernant la journée du 30 janvier. Et l'un des deux socialistes du bureau confédéral, M. André Deluchat, qui allent jusqu'à remettre des « points positifs », à d'autres « négatifs ».

### La CFDT critique la plate-forme RPR-UDF

A l'issue de la réunion de son conseil national, qui s'est tenu du 22 au 24 janvier, la CFDT a relevé, dans la plate-forme RPR-UDF, des « points de critique ». M. Kaspi, secrétaire national, a expliqué devant la presse que le conseil national y avait vu une certaine « négligence à l'égard du syndicalisme et une volonté d'affaiblir la représentation collective des salariés dans les entreprises ». M. Jean-François Trogic, secrétaire national, a affirmé que, « sur des points

essentiels », elle comporte des « risques » pour l'emploi (avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement), la protection sociale, le SMIC, le syndicalisme et les droits des salariés. Dans une déclaration, l'union régionale des Pays de Loire CFDT - qui avait vu dans la position défendue par les socialistes - souligne que, l'avenir, « deux dangers principaux » guettent le socialisme : « Le premier est représenté par le libéralisme destructeur, inspirant à des degrés divers le patronat et les forces de droite », le second est « la place que les immigrés y occupent et le devenir des libertés individuelles et collectives. La CFDT refuse la double orientation vers l'immigration et l'insécurité et entre immigration et chômage ».

L'union régionale des Pays de Loire CFDT appelle les salariés à prolonger leur action « en refusant leur voix à la droite, qui véhicule des propositions contraires à leurs intérêts immédiats et fondamentaux » en fonction de conceptions de la société radicalement opposées à celle de la CFDT ; « on portera leurs suffrages sur les listes de candidats socialistes à prendre en compte leurs aspirations (...) ; à engager les transformations nécessaires pour assurer dans la construction d'une société de liberté, plus démocratique plus juste, plus solidaire ».

Quant à la démission des banques, elle sera l'élément de la législation qui s'achève et sera les risques considérables que recèlent les propositions de la droite ».

### Contestation à propos de la mutation du directeur de l'antenne bordelaise de la Caisse des dépôts

La nomination, fin décembre, du directeur de l'antenne bordelaise de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - conseiller auprès du directeur de la prévoyance - de la CDC suscite un certain émoi à Bordeaux, nous indique notre correspondant.

M. Reb-Maton, directeur adjoint à la Caisse des dépôts, avait été nommé, en 1981, à la tête de l'antenne bordelaise, qui compte mille trois cents salariés et gère plusieurs établissements de crédit du public, en particulier les agents des collectivités locales (CNRA). Le 16 janvier dernier, il a été invité par M. Lion, directeur général de la CDC, à rester chez lui, en attendant d'une nouvelle affectation, et il n'a pas pris de nouvelles anticipées en septembre prochain, il soixante-trois ans.

Plus proches, cités par Sud-Ouest, qui a « sorti » l'antenne le 24 janvier, il s'agit d'un limogeage, consécutif à des conflits entre M. Reb-Maton et les représentants de l'antenne d'administration de la CNRA. Le projet de la CNRA est l'objet de la gestion de la CNRA. Le projet de la CNRA est l'objet de la gestion de la CNRA.

ou d'ailleurs », dans le projet Delabarre, a affirmé que « l'action qui nous est proposée dans la forme que sur le fond au avantage politique syndicale ».

La question est donc de savoir si au-delà du 30 janvier le projet de la CGT pourra conserver ou non une ligne antisocialiste, ratifiée par un quarante deuxième congrès en novembre. L'inflexion décelée au PC, M. Marchais réaffirme maintenant que « l'adversaire communiste, c'est la droite », sciemment obscurcie aussi à la CGT ?

Le comble a, jusqu'alors, singulièrement mené l'opposition (2). M. Marchais a mené des dangers de la CGT repliée exclusivement sur son « noyau communiste ». Il pourrait même tenter de jouer la carte du « rassemblement interne en vue d'un éventuel retour de la droite au pouvoir. La poursuite de campagnes sur les « libertés » menées en cause le gouvernement socialiste laisse mal augurer d'un tel changement, même si dans la Vie ouvrière M. Krasucki a rappelé que « un plan politique, la gauche est pluraliste », y incluant implicitement le PS.

Le bureau confédéral, dit-on, place du Colonel-Fabien, a rejeté majoritairement une offensive des « durs », menée par M. Michel Warchohak, qui protestait, avec « lettres de lecteurs » à l'appui, contre la publication par le Peuple du 16 janvier d'une présentation du livre de M. Pierre Juquin, intitulé « Auto-critiques »...

Un signe ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La métallurgie annonce « deux heures d'arrêts de travail au minimum ». A EDF, la CGT indique que « des arrêts de travail entraînant des baisses de production d'électricité pourront se traduire par des délestages fédérés entre 8 heures et 12 heures ». Fédération des industries annonce des débrayages et arrêts de travail selon la direction, la SNCF sera normale.

(2) Seul M. Marchais, secrétaire national du PS, n'en est pas pris au dépourvu du RPR.

Paris, Bangkok, Katmandou, Singapour, Hong Kong, Jakarta, Séoul, Tokyo, Pékin, Sydney, Melbourne...  
La lune est pour bientôt.  
Thai  
123, Champs-Élysées, 75008 PARIS - Tél. (1) 47 70 00 00 - Park Hotel BP 679, 6, Avenue de Suède 06120 NICE - Tél. (33) 53 38 62

هكذا من الأصل

AFFAIRES

LES CONSTRUCTEURS D'ÉLECTROMÉNAGER COMPENT SUR LA REPRISÉ DE LA CONSOMMATION

L'électroménager français espère profiter de la reprise de la consommation de ménages en produits industriels, estimée à 3 % en 1986, selon les chiffres annoncés, le mardi 28 janvier, par M. Cabal, président du GIFAM (groupe des industries françaises des appareils d'équipement électroménager). Le marché de l'électroménager ne s'était accru que de 1 % en volume en 1985. Mais les bénéfices attendus risquent d'être amputés par la dégradation de la balance commerciale. En effet, alors que le secteur avait réussi à redresser le taux de couverture des importations de 69 % en 1984, ce taux a baissé à 66 % en 1985. Le déficit commercial s'est creusé de 200 millions de francs en un an, atteignant 1 milliard l'an dernier.

Les importations ont repris leur progression plus rapide que les exportations. Un appareil sur deux vendu en France, est fabriqué dans un autre pays. La pénétration étrangère est particulièrement forte pour les produits blancs (les appareils de cuisine), concurrencés par les produits des gammes en provenance des pays socialistes. Mais les concurrents sont également occidentaux. Sur le total de la production étrangère vendue en France, un sur quatre italien. Ces mauvaises performances sont en partie compensées par le dynamisme du petit matériel électroménager, qui a déposé, l'an dernier, 1 milliard de francs d'excédents commerciaux.

Le secteur, dans son ensemble, dépend de plus en plus de la poursuite de la progression des exportations. Le développement des ventes à l'étranger, de 6 % en 1985, a expliqué intégralement la croissance du chiffre d'affaires, alors que les livraisons dans l'Hexagone, au contraire, stagnaient en valeur (-2 % en volume).

Selon le président du GIFAM, les forces de l'électroménager français résident dans l'innovation. Français, les succès des fours compacts et des mini-fours compacts et développés en France, et surtout, l'accroissement de 90 % de la production de fours à micro-ondes en 1985. Ces fours sont exportés à 78 % en dépit de la concurrence japonaise. Il n'en reste pas moins des producteurs pour donner l'alarme. Se demandant « combien d'entreprises d'électroménager seront sur le marché dans cinq ans », le directeur général de l'Electrolux-Produits Blancs, M. Yves Peirotes, remarque que la concurrence suppose déloyale des pays de l'Est et le prestige des prix d'appel ne suffisent pas à expliquer la crise du secteur. « La présent est inquiétant, tout le monde perd de l'argent en France », déclare-t-il. Electrolux, pour sa part, a perdu 130 millions de francs en 1985, pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard. La reprise de la demande ne devrait faire oublier que certains marchés sont saturés. Déjà, le mouvement de concentration a réduit le nombre de fabricants. Alors que cinquante entreprises réalisaient 90 % du chiffre d'affaires en 1970, une vingtaine suffisent aujourd'hui.

APRÈS UNE DÉCENNIE DE DIFFICULTÉS Le spectaculaire redressement de Bull

Depuis quelques mois, M. Jacques Stern, PDG de Bull, rayonne. La compagnie, au bord de la faillite en 1982, est remise sur ses rails. L'adoption, ce mois-ci, par l'ensemble des constructeurs américains, des normes informatiques que le PDG français avait choisies dès 1985 (le Monde du 11 janvier) est le premier qu'il avait fait le bon choix stratégique.

Dirigeants, cadres et techniciens invités cette semaine à un grand show à l'hôtelport de Paris, à l'occasion du lancement d'un nouveau micro-ordinateur, visiblement confiants. L'espoir est sur visages et s'affiche dans les conversations. Même M. Francis Laurent, le directeur financier, énarque financier donc sceptique, a le sourire.

Bull reconstruit après plus d'une décennie de difficultés. Le groupe français a retrouvé des bénéfices en 1985 : entre 10 et 50 millions de francs. La croissance est de 18,5 % de ses ventes, qui lui a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 16,1 milliards de francs, a été supérieure à celle du grand concurrent IBM-France (+13 %).

Bull, qui s'était lancé sur le difficile marché micro-ordinateurs professionnels, a réussi à se placer en un an dans le peloton de tête en France (derrière IBM et en compagnie avec Olivetti et Apple) et à prendre quelque 3 % du marché en Europe avec 33 000 appareils vendus.

La nouvelle usine de Villeneuve-d'Ascq, le Nord, et la du Mical 60 (six à sept fois plus puissant que le Mical 30), annoncée le mardi 28 janvier, pour compléter la gamme vers le haut, devraient permettre de poursuivre cette progression. Deux accords avec des sociétés américaines ont été signés : le premier, avec Microsoft, leader mondial des logiciels, le second, avec AST-Research, a trait à la commercialisation de produits d'extension (notamment de mémoires).

Le milliard de 1986

Bull, qui financer ce redressement, avait signé un contrat de plan quinquennal avec l'Etat, au terme duquel il recevra 4,5 milliards de francs entre 1983 et 1988.

en dotation de capital. La première année, le groupe n'a reçu que 700 millions de francs (le reste a été couvert par emprunt obligataire), puis 1 milliard fut versé par l'actionnaire public en 1984, puis un autre en 1985.

Reste 1 milliard de francs pour 1986, hypothéqué par les difficultés de l'entreprise nationalisée de télécommunications OGCT.

L'enveloppe des dotations en capital des entreprises nationales de la filière électronique inscrite au budget des PTT s'est de 2,135 milliards de francs pour 1986. Or il faudrait environ 1 milliard de francs pour acheter le bilan de Bull (plus même, selon certains), et il n'est pas certain que l'Etat ait le moyen de verser le milliard de francs.

ERIC LE BOUCHER.

ENTREPRISES

Uniroyal et Goodrich fusionnent leurs activités pneumatiques

Très dérangés par une concurrence accrue, les deux firmes américaines, Uniroyal et BF Goodrich, ont décidé de fusionner leurs activités pneumatiques. La nouvelle entreprise, baptisée Uniroyal-Goodrich Tire Co, dont chacun détiendra 50 % du capital, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars, deviendra le numéro deux américain du pneumatique, qui réunira neuf unités de production aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Le siège social sera installé à Akron (Ohio) et le centre de contrôle technique basé à Troy (Michigan).

Les pneus produits par Uniroyal-Goodrich, destinés aux voitures de tourisme et aux véhicules utilitaires, seront commercialisés sous les deux marques. Goodrich s'est rattaché au marché du remplacement voici deux ans qu'Uniroyal consacrait principalement à la première monte.

Global Marine se met sous la protection de la loi sur les faillites

Nouvelles vicissitudes du retour de la firme suisse, Global Marine, une entreprise américaine de service de forages pétroliers en mer, vient de demander à bénéficier de la protection de l'article 11 de la loi sur les faillites (équivalent américain de la suspension provisoire des poursuites). En raison de la nouvelle baisse des prix du pétrole, Global Marine a décidé d'abandonner ses efforts pour négocier avec ses quelque trente-sept créanciers, principalement étrangers, un plan de restructuration de sa dette portant sur 1,1 milliard de dollars.

Certaines grandes banques françaises, dont le Crédit lyonnais et la Banque française de commerce extérieur (BFCE), auraient notamment accordé à la société un crédit de 125 millions de dollars garantis par la COFACE. En 1985, Global Marine a enregistré 200 millions de dollars de pertes sur un chiffre d'affaires de 380 millions. Le chiffre d'affaires est tombé à 200 millions de dollars en 1984.

Quant à la balance des paiements courants, elle a enregistré un solde positif de 6,8 milliards le mois dernier.

Une base confortable pour envisager un avenir qualifié d'« extraordinairement positif » par M. Pohl comme par le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, avant même la réunion du conseil des ministres, le 29 janvier. Une semaine qui explique le succès de l'équipe Kohl ont dévoilé certains éléments du rapport économique annuel du gouvernement. La publication officielle est prévue pour le 30 janvier.

Dans un premier temps, les partenaires de l'Allemagne resteront mal-

dolés. Avec Velsicol, dans le Mexique, Sandoz aura désormais accès à l'immense marché du Middle-West qu'il convoitait. Selon la direction de la firme suisse, le chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs continuera son développement outre-Atlantique.

Siemens rachète le numéro un américain des relais

Le groupe ouest-allemand Siemens a acheté l'américain Potter-Brumfield, numéro un sur le marché des relais utilisés pour l'informatique, les télécommunications et les systèmes de commande. Potter-Brumfield, dont le siège est à Princeton, en New Jersey, a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 100 millions de dollars et compte 3 000 salariés, qui travaillent dans quatre usines de production aux Etats-Unis et au Mexique.

Siemens, qui a réalisé, en 1984, 11 % de son chiffre d'affaires en France, a plus de 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires sur le marché américain. Il avait de signer un accord avec GTE, le numéro trois américain des télécommunications, pour la constitution d'une société commune.

Bosch fonde une société japonaise avec Mitsubishi et Mikuni

Le groupe allemand Bosch, en collaboration avec les leaders mondiaux de l'injection, a créé une société japonaise, dont le chiffre d'affaires sera de 400 millions de dollars. La société, Bosch Mitsubishi Injection KK, aura un capital de 1,2 milliard de francs (environ 45 millions de dollars). Elle fabriquera, à partir de 1987, à Odeura, au Japon, des soupapes d'injection sous licence Bosch, vendues dans un premier temps à Mitsubishi Motors pour ses voitures. Les milliards de yens prévus, sur trois ans.

ÉTRANGER

En RFA

L'année 1986 s'annonce « extraordinairement positive »

Le chancelier Helmut Kohl annonce dans un discours à l'occasion de la remise des médailles de mérite économiques à faire pâlir d'envie plus d'un pays industriel. Après la cascade de bons résultats pour 1985 - à l'exception notable du chômage, - le rapport annuel fixant les objectifs gouvernementaux pour 1986 est approuvé à l'unanimité. Le chancelier pourrait décoller quelque peu par rapport aux deux années passées pour atteindre 3 %, contre quelque 2,5 % l'an dernier, et dépendre un peu plus de la demande interne que des exportations. Des perspectives d'autant plus encourageantes qu'elles se fondent sur de nouveaux progrès en matière de lutte contre l'inflation.

Les prix qui n'avaient progressé que de 2,2 % en 1985, le meilleur résultat obtenu en RFA depuis quinze ans, pourraient s'accroître cette année de 1,5 à 2 %. La baisse des cours du pétrole et des matières premières n'est pas étrangère à cette évolution et devrait assurer une poussée de 8 à 9 % des investissements privés.

Plus optimiste encore, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Pöhl, n'exclut pas que cette conjonction favorable permette l'annonce d'une expansion de 3,5 % de l'économie, et surtout d'utiliser la « petite marge » de manœuvre dont l'institut d'émission dispose pour réduire très prudemment le taux d'intérêt. Une hypothèse qui ne peut qu'être accueillie favorablement par tous ceux qui plaident en faveur d'une baisse internationale du loyer de l'argent et espèrent que les décisions japonaises en ce sens feront école.

La reprise dans la plus grande stabilité promise aux Allemands ne leur permettra pas de réduire de façon significative le chômage. Si le gouvernement attend du dynamisme des investisseurs la création de quelque 300 000 emplois, de nombreux jeunes issus des dernières années du « baby boom » arrivent sur le marché du travail et le nombre des sans-emploi ne sera sans doute réduit que de 150 000 à 2,15 millions.

Mais la RFA semble une fois de plus partie pour accumuler des

records impressionnants de sa balance des paiements. En 1985, l'excédent a plus que doublé pour atteindre 38,6 milliards de francs (115,8 milliards de francs) et pourrait encore s'améliorer cette année.

Une envolée qui ne se passe pas sans poser quelques problèmes à Bonn. L'an dernier encore, la croissance a été largement tirée par les exportations - les ventes aux Etats-Unis ont progressé de près de 20 % en valeur - faisant grincer des dents certains partenaires de la RFA qui commencent à l'assimiler au « Japon de l'Europe ». Le ralentissement de l'expansion américaine et le fermet du mark devrait atténuer ce phénomène au cours des mois à venir, sans dommages pour l'économie, la consommation étant appelée, selon le rapport économique du gouvernement, à progresser de 3,5 %, à prendre, partiellement tout au moins, la relève.

Dans un premier temps, les partenaires de l'Allemagne resteront mal-

gré tout impressionnés par les résultats de 1985, annoncés le 28 janvier par l'Office fédéral des statistiques. L'excédent commercial de décembre, 7,9 milliards de marks, n'a été dépassé qu'en octobre 1984 et 1985. Il s'agit de 73,3 milliards le solde positif de l'ensemble de l'année, une amélioration de 35,7 sur 1984. Quant à la balance des paiements courants, elle a enregistré un solde positif de 6,8 milliards le mois dernier.

Une base confortable pour envisager un avenir qualifié d'« extraordinairement positif » par M. Pohl comme par le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, avant même la réunion du conseil des ministres, le 29 janvier. Une semaine qui explique le succès de l'équipe Kohl ont dévoilé certains éléments du rapport économique annuel du gouvernement. La publication officielle est prévue pour le 30 janvier.

Dans un premier temps, les partenaires de l'Allemagne resteront mal-

TRANSPORTS

Les cinq gouvernements concernés devraient décider cet été la construction d'un TGV nord-européen

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). - Le projet de TGV Nord qui relia Paris, Lille, Bruxelles, Cologne et Amsterdam progresse. Le dossier technique devrait être transmis aux gouvernements pour décision avant les vacances d'été. C'est ce qui a été annoncé à l'issue d'une réunion qui rassemblait le 28 janvier, à Bruxelles, les ministres des transports belge, français, allemand, néerlandais et luxembourgeois, et à laquelle avaient été conviés les industriels et les représentants des sociétés de chemins de fer.

Le choix n'est pas encore fait, mais il apparaît que les chances du matériel de type TGV sont de loin les plus grandes.

M. Charles Josselin, le secrétaire d'Etat français aux transports, a fait à ce sujet de « convergences entre les industriels ». Il a souligné l'avantage que représente la nette avance prise par le TGV. M. De Croo, le ministre belge, ne l'a pas démenti. Il a fait valoir que le lien trans-Manche qui vient d'être

qu'il n'est pas évident qu'à cette époque la traction magnétique puisse être mise en service dans des conditions commerciales.

Or, tous les pays concernés attendent à l'étranger que le nouveau TGV soit prêt à rouler au moment de l'entrée en service du tunnel sous la Manche. Les Français, qui ne se prévalent pas, bien sûr, de vouloir la qualité et la fiabilité de leur matériel, ne commentent pas l'erreur de vouloir à tout prix l'imposer. M. Tondelinger, le ministre allemand, a rappelé que la RFA développait également un train « rail-voie » dénommé TICE (Inter City Experimental). Le TGV Nord fera sans doute appel à une combi-

des deux techniques, celle du TGV français et celle de l'ICE allemand.

Outre cet aspect industriel, les ministres des transports se sont penchés sur les différents tracés possibles. Choix difficile en France, mais surtout en Belgique. Un problème important est le financement de l'opération et, ensuite, l'exploitation du matériel. Le coût du projet est évalué à environ 140 milliards de francs belges (110,8 FF). Des formules originales de financement comprenant des participations privées sont en train d'être étudiées.

PHILIPPE LEMAITRE.

«régression sociale»

La question est de savoir si le chômage de masse est un phénomène structurel ou conjoncturel. La CGT pourra conserver son caractère d'association, voire de mouvement de lutte, mais elle devra abandonner son caractère de parti politique.

Le centre a, jusqu'à présent, largement méprisé l'opposition. M. Krasko est un homme d'Etat. Il pourra bien un jour être nommé à la tête d'une entreprise ou d'un organisme public, mais il ne pourra pas être nommé à la tête d'un parti politique. Le centre a, jusqu'à présent, largement méprisé l'opposition. M. Krasko est un homme d'Etat. Il pourra bien un jour être nommé à la tête d'une entreprise ou d'un organisme public, mais il ne pourra pas être nommé à la tête d'un parti politique.

MICHEL NOBLECQUE

Le mouvement de concentration a réduit le nombre de fabricants. Alors que cinquante entreprises réalisaient 90 % du chiffre d'affaires en 1970, une vingtaine suffisent aujourd'hui.

M. Nickel a constitué d'un front commun canado-australien. Les ministres des mines australien et canadien, MM. Gareth Evans et Robert Layton, ont décidé officiellement de constituer un comité prochain, d'un groupe d'études internationales sur le nickel, à-t-il été annoncé, le 28 janvier, à Ottawa. Le Canada et l'Australie ont le deuxième (174 000 tonnes en 1984) et le troisième (77 000 tonnes) producteurs mondiaux de ce métal, après l'Union soviétique (175 000 tonnes). M. Layton a envisagé la possibilité de conversations informelles sur une participation de la France, concernée en raison de sa production importante de Nouvelle-Calédonie (58 000 tonnes). La production mondiale a, selon l'Annuaire Minemet, représenté 752 000 tonnes en 1984.

Le mouvement de concentration a réduit le nombre de fabricants. Alors que cinquante entreprises réalisaient 90 % du chiffre d'affaires en 1970, une vingtaine suffisent aujourd'hui.

Le mouvement de concentration a réduit le nombre de fabricants. Alors que cinquante entreprises réalisaient 90 % du chiffre d'affaires en 1970, une vingtaine suffisent aujourd'hui.

31000 mds. température extérieure - 45 °C, 900 km. heure... Bienvenue à bord, soutien, silence, long drink, petit coussin. Tranquille... La lune n'est pas si loin. Thai

# AGRICULTURE

## Le souhait de trois agriculteurs sur quatre : un plus grand nombre de paysans avec des productions limitées

Si tant est que l'on puisse résumer l'opinion d'un million de personnes à travers le filtre de huit cent quarante-huit interviews, l'enquête commandée à BVA-Agrimage par le mensuel Pays et Paysan, organe proche du syndicat progressiste FNPS (Fédération nationale des syndicats paysans), montre qu'il existe dans le monde agricole une majorité incise face à la crise et sensible à la solidarité nécessaire pour le maintien du plus grand nombre (1).

La première question a trait à l'image que le monde agricole a de lui-même. De multiples discours ont glorifié la qualification d'« entrepreneur ». Celle-ci ne recueille que 4,5 % de suffrages, contre 56,6 % à « agriculteur », 19,9 % à « producteur », qui devance de peu le terme « paysan » (18,4 %).

De ces agriculteurs - producteurs - paysans, combien en restera-t-il en l'an 2000, sur le million actuel ? En deux questions, le sondage révèle ce qui fait peser le drame des agriculteurs, c'est-à-dire leur impuissance : 78 % sont favorables au maintien du plus grand nombre d'agriculteurs, contre 19 % qui pensent que la politique agricole doit favoriser les exploitations les plus compétitives. Or, dans le même temps, plus d'un agriculteur sur deux admet qu'il y aura moins de 600 000 exploitants en l'an 2000, 23 % qu'il y aura entre 600 000 et 800 000, 15 % entre 800 000 et 1 million. Il s'en trouve cependant 3 % pour penser qu'il y en aura plus qu'aujourd'hui. La faillite entraîne l'admission d'une évolution inéluctable et le désir profond du maintien du groupe explique la frustration d'une société « peau de chagrin », fermant de tous les mécontentements, la critique d'ordre politique n'étant qu'une réaction parmi d'autres. Dans le domaine plus spécifique de l'élevage, les agriculteurs, qui en connaissent les difficultés, souhaitent une répartition de la production entre les éleveurs (50 %) et un encouragement dans les régions où seul l'élevage est possible (43 %).

Alors que la pluralité syndicale n'existe officiellement que depuis cinq ans, celle-ci est favorablement vue par 58,5 % des personnes interrogées (12 % la jugent très positive, 46,5 % assez positive) ; 40,5 % sont plutôt contre (29,5 % l'insistent assez négativement et 11 % très négativement). Fait plutôt remarquable : seul une personne sur cent n'a pas d'opinion. Cet attrait pour le syndica-

lisme est confirmé par le hit-parade des responsabilités utiles : syndicats agricoles, 43 % (et parmi ceux-ci, 66 % favorables à la pluralité) ; coopératives, 41 % ; crédit agricole, 33 % ; groupes de vulgarisation ou de développement, 28 %.

La crise agricole provoque des réponses variées : un agriculteur sur deux tire la conclusion qu'il faut cesser d'investir en rentabilisant au mieux les structures actuelles. Un sur cinq est favorable à des investissements au sein de structures collectives. Un sur trois fait confiance à l'investissement individuel. On trouve une correspondance curieuse entre les dépenses de couverture sociale et la question déterminante des prix et des volumes. Un agriculteur sur quatre accepterait de payer plus pour une amélioration des prestations sociales (71 % sont pour le statu quo). C'est la même proportion, un quart des paysans, qui souhaite laisser jouer le marché, sans limite de volume ni garantie de prix, alors que 73 % se prononcent en faveur d'une limitation des volumes, avec garantie de prix.

### La méfiance vis-à-vis du politique

Pour appliquer une telle politique, à qui les agriculteurs souhaiteraient-ils faire appel ? Un bonhomme politique ? Il ne recueille que 6 % des suffrages. Un économiste ? 15 %. C'est à l'un d'entre eux, un professionnel, qu'ils feraient confiance à 77 %. Ce résultat surprend quand on sait les jugements sévères portés par la profession sur M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA, devenu secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas de l'agriculture proprement dite. Il s'agit surtout quand on connaît la méfiance manifestée par la famille paysanne à l'égard de l'engagement politique.

Qui qu'il en soit, ce serait un des leurs. Lequel ? 70 % ne pensent à personne en particulier. L'actuel président de la FNSEA, M. François Guillaume, recueille 13 % des suffrages. Quant à M. Debatisse, il est trois fois moins cité que quarante-huit autres.

Dès qu'il s'agit de juger les politiques agricoles, le camp « en opinion », cantonné entre 3 % et 6 % pour les autres questions, s'élève à 32 % et même 39 %, soit un tiers des sondés.

Pour ceux qui ont une opinion, les gouvernements de M. Giscard d'Estaing ont fait plus pour l'amélioration du revenu agricole (53 %) que ceux de M. Mitterrand (15 %), pour les actions en faveur du développement agricole (43 % contre 11 %), pour l'installation des jeunes (41 % contre 21 %), dans la conduite des négociations européennes (41 % contre 25 %), pour l'amélioration de la vie en milieu rural (40 % contre 21 %), pour celle, enfin, de la protection sociale des agriculteurs (38 % contre 28 %).

(Publicité)

**SOCIÉTÉ ITALIENNE**, leader dans la production de machines d'impression flexo, lignes pour extrusion et la coextrusion de gaines, décompenseuses-bobineuses et soudeuses, recherches pour le marché français UN

**REPRÉSENTANT EXCLUSIF** déjà introduit dans le secteur

Prise de rendez-vous au Monde Publicité n° 10 230 E, rue de Montreuil, 75007 Paris

**NOTICE OF OPTIONAL REDEMPTION**



**crédit foncier de France**

**U.S. \$60,000,000**  
**Guaranteed Floating Rate**  
**Notes due 1990**

Notice is hereby given that in accordance with the description of the above Notes, Crédit Foncier de France, has elected to redeem all of the outstanding Notes at their principal amount on 19th March, 1986, when interest on the Notes will cease to accrue.

Repayment of principal will be made upon presentation and surrender of the Notes with all unexpired Coupons attached, at the offices of any of The Paying Agents mentioned thereon.

Accrued interest due on 19th March, 1986 will be paid in the normal manner against presentation of Coupon No. 7.



**The Sumitomo Bank, Limited**  
Fiscal and Paying Agent

# URBANISME

## La France coopère avec l'Egypte pour maîtriser le développement du Caire

### De notre envoyé spécial

Le Caire. - Une mission de six experts français vient de se rendre en Egypte pour apprécier l'efficacité de la coopération engagée depuis 1981 avec les autorités de ce pays à propos de l'aménagement urbain du Caire et de ses banlieues. Elle devra proposer au gouvernement et à la région Ile-de-France, associée dans cette opération, de poursuivre la coopération moyennant quelques ajustements ; davantage de réalisations concrètes et moins d'études, une clarification du rôle respectif des différents intervenants égyptiens, une sélection plus rigoureuse dans les objectifs essentiels et dans les grands projets d'infrastructures nécessaires.

Une métropole de dix millions d'habitants, la plus grande d'Afrique, qui grossit de mille âmes supplémentaires chaque jour. La croissance du Caire et de ses faubourgs est aussi galopante qu'anarchique. L'habitat « informel ou spontané », selon la formule des experts, prolifère, grignotant les rares terres agricoles du Delta du Nil ; 80 % des immeubles sont édifiés sans permis de construire, le baluchon est partout et les procédures administratives élémentaires ignorées. La population s'entasse, la circulation s'engorge et la spéculation foncière vit de beaux jours.

C'est pour tenter de mettre un peu d'ordre dans l'urbanisme et les transports qu'une équipe de spécialistes français, animée par M. J.E. Cornu, est détachée depuis quatre ans près du ministère du développement des nouvelles communautés et de la bonification des terres dirigé par M. El Kafrawi.

Elle a recommandé la construction d'un boulevard périphérique de 72 kilomètres afin d'orienter le développement urbain vers les zones désertiques (1) et d'améliorer le trafic, la création au alentours immédiats du Caire, notamment à l'est, d'une dizaine de nouveaux quartiers

d'habitation appelés à accueillir chacun d'eux à l'an 2000 quelque 250 000 habitants à faibles ou moyens revenus, et enfin l'aménagement d'espaces verts en ville.

L'Etat égyptien pour 3,5 millions de francs, le gouvernement français pour 1,5 million et la région Ile-de-France, représentée par l'IAURIF (2), pour 1,5 million, se partagent le financement de la mission d'assistance technique, dont le terme est fixé en principe à septembre 1986. C'est pour décider dans quelles conditions il était opportun de la prolonger d'une ou de plusieurs années que le groupe d'experts s'est rendu au Caire récemment.

La mise en application des choix d'urbanisme proposés par l'équipe de M. Cornu, et approuvés par le

président Mubarak en juin 1985, se heurte toutefois à trois séries de difficultés :

- Une croissance démographique de la ville qui ne se ralentit pas ;  
- Un encroûtement de multiples autorités égyptiennes responsables, à un titre ou à un autre, de l'urbanisme (les luttes d'influence entre le ministère du développement et des nouvelles communautés et le très puissant gouverneur du Caire, M. Abou Taleb, sont connues) ;

- La décision prise en 1973 par l'Egypte de construire deux catégories de villes nouvelles (sept au total), soit à une vingtaine de kilomètres, soit à une cinquantaine, en plein désert, dans le but de canaliser la croissance démographique. Mais plus de dix ans après, force est de reconnaître qu'elles n'ont pas joué le rôle d'écran recherché et que le pari est loin d'être gagné.

La ville nouvelle dite « du 6 Octobre » s'étale sur 10 kilomètres et présente une vision fantomatique avec en arrière-fond les pyramides. Des centaines d'immeubles, la plupart terminés, émergent des sables mais restent vides. Les quelque cinq cents ouvriers qui travaillent à l'usine ultramoderne de General Motors habitent presque tous au Caire et font chaque jour l'aller et retour avec un bus de ramassage ou des taxis collectifs.

Urbaniser le désert pour désengorger la ville ? C'est à la fois une nécessité urgente et encore une gageure. D'autant que la première ligne du métro régional (que construisent des firmes françaises et qui devrait enfin être terminée à l'automne 1987) sera orientée nord-sud, alors que la plupart des villes et des quartiers nouveaux ont été localisés à l'est et à l'ouest du Caire.

FRANÇOIS GROISCHARD.

(1) Le désert est propriété d'Etat et la planification urbaine est donc plus aisée que sur les terres agricoles qui sont en général privées.

(2) Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

### METROPOLIS A 20

A l'issue de la réunion de son conseil d'administration, les 22 et 23 janvier au Caire, l'association des grandes métropoles Métropolis, créée en 1984 et présidée par M. Michel Giraud, président (RPF) du conseil régional Ile-de-France, a décidé de tenir son prochain congrès à Mexico en mai 1987. Ce sera l'an prochain l'année mondiale des villes et Métropolis 87 devrait être la plus grande manifestation mondiale sur le thème de l'habitat.

Les quatorze métropoles fondatrices (Copenhague, Copenhague et Bruxelles de l'agglomération) sont : Abidjan, Addis-Abeba, Barcelone, Buenos-Aires, Le Caire, Colombo, Ile-de-France, le Grand-Londres, Mexico, Montréal, New-York, Turin, Tokyo et Los Angeles. Au Caire, les représentants de Dakar, Khartoum, Casablanca, Beyrouth, Lisbonne et Istanbul ont décidé d'adhérer à Métropolis. « Mon objectif est que Métropolis 87 regroupe une cinquantaine de grandes villes à Mexico », a déclaré M. Giraud.



## DE PARIS, LONDRES, AMSTERDAM, MILAN, DÜSSELDORF, MADRID

# PHONE MARKETING

## communique avec L'EUROPE

### LA DIMENSION INTERNATIONALE

Les clients de PHONE MARKETING "leader incontesté du téléphone en France" (STRATEGIES janvier 1985) demandent des services de qualité identiques et les mêmes niveaux de réactivité que ceux réalisés en France par PHONE MARKETING.

PHONE MARKETING International a travers une structure intégrée dans chaque pays, conseille, crée et réalise les programmes de Marketing téléphonique les mieux adaptés aux demandes spécifiques d'entreprises à vocation européenne.

PHONE MARKETING devient ainsi la seule société de « phoning » installée directement dans les principaux pays européens au service des annonceurs internationaux.

### LA MAITRISE D'UNE TECHNOLOGIE UNIQUE

PHONE MARKETING a prouvé en France l'avance technologique dans le domaine de l'utilisation commerciale du téléphone en devenant "la première société de « phoning » en marketing téléphonique" (Médias novembre 1985).

Bernard CAIAZZO, Président de PHONE MARKETING, a écrit pour la France, l'ouvrage de

référence du « phoning » "TELEPHONE MARKETING" (édit. BORDAS) qui décrit les méthodes uniques de travail de PHONE MARKETING.

PHONE MARKETING compte aujourd'hui 500 personnes en France réparties sur PARIS et les 12 principales régions Françaises.

Les effectifs de la société sur l'ensemble de l'EUROPE dépassent les 1000 personnes ce qui représente le plus important nombre de spécialistes du « phoning » sur le plan international.

### L'UTILISATION STRATEGIQUE DU PHONING®

Utilisé avec rigueur et professionnalisme, le « phoning » le plus souvent combiné avec d'autres médias est devenu un support privilégié de la communication commerciale.

Pour améliorer son efficacité, PHONE MARKETING est organisé en douze départements spécialisés par marché vertical dirigés par un expert en stratégie commerciale sur chaque marché (industrie, bancaire, médical, service, distribution, automobile, biens d'équipements...)

Les clients de PHONE MARKETING ont ainsi la garantie d'avoir un interlocuteur solide connaissant leur secteur d'activité.

PHONE MARKETING S.A.	40, rue de Colonne Place A-4	75013 PARIS	TEL. : (0) 6 54 44 44
PHONE MARKETING SYSTEMS (UK) LTD	Chesham House, 126 Regent Street	LONDON W1B 2AH	TEL. : (0) 474 69 69
PHONE MARKETING SYSTEMS (NL) B.V.	Kleinsteeg 62	AMSTERDAM 1015 C.B.	TEL. : (020) 227.825
PHONE MARKETING SYSTEMS (Ita) S.P.A.	Via G. Baccaro 2	20123 MILAN	TEL. : (02) 69.32.51



مركزنا من الأصل



**Moët-Hennessy**

**Une action gratuite pour cinq anciennes**

Le conseil d'administration réuni le 22 janvier 1986 ayant pris connaissance des résultats annuels du groupe pour l'année 1985, a décidé de procéder à une augmentation de capital de 49 621 200 F par incorporation de réserves et émission d'actions gratuites sur la base d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes avec jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1986. Le conseil a également décidé de mettre en paiement un acompte sur dividende maintenu à 9 F auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F soit un total de 13,50 F. Cet acompte sera versé à compter du 13 février prochain par exercice du coupon n° 43. Il bénéficiera tant aux nouvelles actions qu'aux anciennes actions. Les obligations 8 % 1977 et 7 % 1984 non converties au 31 décembre 1985 ne pouvant pas participer à cette attribution gratuite, les bases de conversion seront ajustées pour tenir compte de cette opération.

Le chiffre d'affaires provisoire consolidé du groupe Moët-Hennessy a atteint 7,650 millions de francs en 1985 marquant ainsi une progression de l'ordre de 12 % par rapport à 1984. Au cours de cet exercice, l'effet de change a joué un rôle dans la croissance du chiffre d'affaires, le cours moyen du dollar ayant été analogue à celui de 1984. Par contre, le résultat du groupe a continué à bénéficier de la politique de couverture de change suivie. Les estimations actuelles du résultat avant impôt sont donc conformes aux prévisions annoncées en septembre 1985, soit une progression de l'ordre de 25 %.

Le chiffre d'affaires du secteur Champagne et vins de 3,350 millions de francs a progressé de 9,3 %. A la suite de la faible vendange en Champagne en 1985, les expéditions de champagne ont été maintenues au niveau de l'année précédente, soit 27,5 millions de bouteilles.

Les autres produits de ce secteur ont fortement progressé, notamment le Fierlant Impérial, dont les

ventes ont dépassé les deux millions de bouteilles prévues et le whisky J & B qui a poursuivi sa croissance sur le marché français.

Pour leur part, les ventes de Domaine Chandon aux Etats-Unis ont progressé de 12 % en volume pour atteindre 3,6 millions de bouteilles.

Le chiffre d'affaires du secteur Cognac et spiritueux a atteint 2,450 millions de francs soit une progression de plus de 14 % par rapport à l'année dernière. Les expéditions de Hennessy de 26,6 millions de bouteilles ont augmenté de 8,3 %, marquant un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'ensemble de la profession. Ce développement important provient pour une large part du marché des Etats-Unis et de la poursuite de l'expansion au Japon.

Dans un environnement très concurrentiel, les parfums Christian Dior ont augmenté leurs ventes de 16 % pour un total de 1,430 millions de francs. L'exercice a été marqué par le grand succès rencontré par le nouveau parfum féminin Poison lancé en France et en Europe à l'automne dernier. Les données les plus récentes sur l'évolution des ventes de cette section montrent que la demande des consommateurs s'est continuellement amplifiée depuis son introduction sur ces différents marchés.

Avec un chiffre d'affaires de 288 millions de francs, les laboratoires Roce ont consolidé les positions acquises en 1984 et ont retrouvé une situation financière en équilibre.

La société Armstrong Ross a bénéficié du retournement du marché des roisiers aux Etats-Unis, enregistrant une progression de chiffre d'affaires de 14 % pour un total de 13,8 millions de dollars US. Le programme de redressement s'est poursuivi de façon tout à fait conforme aux prévisions avec une réduction des pertes de plus de la moitié en 1985 et des perspectives favorables pour 1986.



**1<sup>er</sup> SEMESTRE 1985-1986**

Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 127,2 millions de dollars. Le bénéfice net, qui représente 67 cents par action, revient de 16 millions de dollars à 13,4 millions de dollars.

Commentant ces résultats, M. John H. Krebber, président de Molex, a déclaré que le second semestre est traditionnellement meilleur pour l'entreprise que le premier et que, au cours de la période à venir, Molex devrait enregistrer un léger accroissement de ses ventes et de ses bénéfices malgré un marché peu porteur, caractérisé par une concurrence très vive sur les prix.

Le président a cependant tenu à confirmer que l'objectif à long terme de Molex reste une croissance de 20 % à 25 % par an et une marge nette annuelle de 10 %. C'est pour cette raison que Molex investit au cours de l'exercice près de 61 millions de dollars, tant en recherche et développement qu'en moyens de production.

**CODETEL**

Dans une lettre d'information du 9 janvier 1986 et destinée aux actionnaires de la société, le président, M. Jacques Caplain, apporte des précisions sur l'exercice écoulé et sur les perspectives pour 1986 :

**FINANCEMENT DES TELECOMMUNICATIONS :**

En 1985, la participation de CODETEL aux investissements de l'administration des PTT est demeurée importante. Un nouveau protocole d'un montant de 360 millions de francs dont 60 millions de francs financés par rachat de fonds propres a été signé en juillet ; un complément de protocole de 120 millions de francs dont 15 millions de francs financés par rachat de fonds propres vient d'être signé en fin d'exercice.

An total, c'est donc le financement de 480 millions de francs d'équipements de télécommunications qui a été confié à votre société au titre de l'année 1985. Comme les années précédentes, le rendement des fonds propres est voisin de celui des obligations émises par les sociétés du secteur privé.

**ACTIVITES IMMOBILIERES :**

L'activité immobilière s'est poursuivie en 1985 à un rythme plus élevé qu'en 1984. Quatre immeubles de bureaux neufs ont été acquis pour un montant de 41 millions de francs ; l'un d'entre eux, entièrement loué, vient d'être mis en service, les trois autres seront achevés au cours du second semestre de 1986. D'autres opérations, acceptées en fin d'exercice, seront conclues prochainement pour un montant de 79 millions de francs dont une opération de crédit-bail.

Le montant cumulé des acquisitions immobilières réalisées au 31 décembre 1985 s'élève ainsi à 368 millions de francs dont 115 millions représentent des immeubles loués en crédit-bail et 271 millions constituent notre patrimoine soit 30 % des fonds propres de la société.

**RÉSULTATS 1985 : MAINTIEN DU DIVIDENDE :**

Les opérations d'arrêté des comptes débouvent seulement et le résultat de l'exercice ne sera pas connu avant quelques semaines. Cependant, les circonstances économiques et financières de 1985 ayant été favorables, en particulier la baisse du coût de l'argent à court terme, nous n'aurons pas à déplorer une baisse sensible du résultat comme nous avions pu le craindre il y a quelques années. Je peux vous dire que le résultat sera comparable à celui de l'exercice précédent qui s'élève à 119 millions de francs. Puisse donc l'intention de proposer un conseil d'administration, si les résultats définitifs de l'exercice confirment nos prévisions, la distribution d'un dividende identique à celui de l'année dernière.

**EN 1986 : DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT-BAIL :**

Les mêmes conditions favorables se poursuivent en ce début d'exercice. Nous aurons probablement la possibilité de conclure un nouveau protocole en 1986, le budget des PTT ayant prévu une enveloppe de 2,8 milliards de francs d'investissements à confier aux sociétés de financement des télécommunications. En ce qui concerne notre activité de diversification immobilière, nous nous efforçons de développer de façon significative les opérations louées en crédit-bail dans un marché qui a été actif au cours des deux dernières années.



**RÉSULTAT NET + 20 %**

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

Cet exercice fait ressortir un chiffre d'affaires en augmentation de + 19,5 % (269,9 millions de francs) et un résultat net de + 20,2 % (11,4 millions de francs) par rapport à l'exercice précédent.

Le taux de marge nette (4,2 %) a donc pu être maintenu malgré les coûts exceptionnels engendrés par l'introduction en Bourse.

An niveau consolidé, le chiffre d'affaires passe de 345,2 millions de francs au 30-09-84 à 393,4 millions de francs au 30-09-85 soit + 14 %. Cette augmentation est satisfaisante compte tenu du fait que, en 1985, l'exercice de M. Prud'homme SA n'a été pris en compte que pour neuf mois (date de clôture ramené du 31-12 au 30-09).

Le résultat net consolidé s'élève à 17,7 millions de francs. La part du groupe est de 15,5 millions de francs en augmentation de + 16,1 %.

Tous ces résultats sont conformes aux prévisions annoncées lors de l'introduction de la société au second marché.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 10 mars prochain la distribution d'un dividende net de 3 francs par action (un montant de 10 francs) assorti d'un avoir fiscal de 1,50 francs représentant un revenu global de 4,5 francs par action.

**VOLVO FRANCE SA**

M<sup>me</sup> Margareta Galfard, trente-cinq ans, est nommée directrice des relations extérieures et de la communication de Volvo France SA à partir du 1<sup>er</sup> février 1986. Margareta Galfard sera responsable de toutes les formes de communication externe de Volvo France SA, et sera notamment chargée des relations avec la presse.

**Société financière  
LOCABANQUE**

11-13, avenue de Friedland à Paris (8<sup>e</sup>)

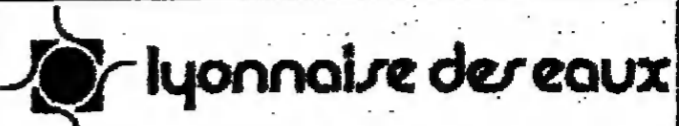
LOCABANQUE a mené à bien son projet de fusion avec LOCASOFAL, par voie d'absorption de cette dernière; les assemblées générales extraordinaires des deux SICOMI, réunies le 20 décembre 1985, ont approuvé définitivement cette opération, qui a entraîné la dissolution de LOCASOFAL.

Les actionnaires de LOCASOFAL ont perçu cinq actions LOCABANQUE, pour cinq actions LOCASOFAL.

Le capital de LOCABANQUE a ainsi été porté à 137 millions de francs.

Les engagements signés par LOCABANQUE au cours de l'exercice 1985 ont porté sur quarante et une opérations pour un montant de 237 millions de francs.

Pour assurer le financement de ses opérations, LOCABANQUE a procédé en juillet 1985 à l'émission d'un emprunt obligataire au TAM (taux annuel nominal) de 100 millions de francs.



**Augmentation de capital**

Emission de 762997 actions nouvelles de F 200 nominal à souscrire à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes.

Prix d'émission : F 750  
Jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 1986  
Souscription : du 27 janvier au 19 février 1986 inclus

Limitation et droit de souscription par la BANQUE INDOSUEZ et le CREDIT LYONNAIS

- BANQUE NATIONALE DE PARIS
- BANQUE PARIBAS
- BANQUE PARIAN
- CASSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
- CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
- CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
- DEUTSCHE BANK CAPITAL MARKET LIMITED
- DILLON, READ LIMITED
- DOMINION SECURITIES PITFIELD LIMITED
- GENERALI DE BANK
- LAZARD FRERES & CIE
- LAZARD FRERES & CO
- MORGAN GRENWELL & CO. LIMITED
- SOCIETE GENERALE
- SWISS BANK CORPORATION INTERNATIONAL LIMITED

Une note d'information qui a reçu le visa CDB n° 86-05 en date du 7 janvier 1986 est mise sous presse à la disposition du public au siège de la société et auprès des établissements chargés de recevoir les souscriptions. Date du 20/1/1986

**Offre Publique d'Echange**

DES ACTIONS

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET AGRICOLE**

**"SOFICAL"**

CONTRE DES ACTIONS

**BOLLORÉ TECHNOLOGIES**

présentée par

- LAZARD FRERES & CIE
- BANQUE DEMACHY & ASSOCIÉS
- BANQUE NATIONALE DE PARIS
- LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

Une note d'information a reçu le visa CDB n° 86-00 du 23/01/86

Pour 1 action SOFICAL, il sera remis 2 actions BOLLORÉ TECHNOLOGIES

Les actionnaires de SOFICAL seront ainsi associés à un groupe de haute technologie déjà largement internationalisé (90 % à l'exportation) et à fort potentiel de croissance



**Sicav Banque Populaire**  
**UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.**

1823 guichets à votre service

Situation au 31.12.85	Actif net (en millions de francs)			Répartition de l'actif (en %)			
	Actif net	Valeur liquidative de l'action (en francs)	Dividende mis en paiement (en francs)	Valeurs françaises	Valeurs étrangères	Autres emplois	Liquidités
<b>Sicav actions</b>							
Valeurs françaises							
FRUCTIFRANCE	2361,99	571,48	25,48 (1985)	38,39	2,83	-	7,98
AAA. Actions Agro-Alimentaire	199,28	560,41	-	91,32	5,64	-	3,04
Valeurs internationales							
PLANINTER	358,58	757,75	26,19 (1985)	50,84	41,10	-	8,06
Valeurs diversifiées							
VALOREM	312,00	405,29	11,07 (1985)	56,37	41,61	-	2,02
FRUCTIVALOR	406,87	386,07	15,73 (1985)	55,36	41,83	-	2,81
<b>Sicav obligations françaises</b>							
Revenus trimestriels							
FRUCTIDOR	300,55	226,84	5,00* (acomptes)	92,10	2,86	-	5,04
SICASDEN (Casden Banque Populaire)	99,88	692,57	16,00* (acomptes)	95,95	-	-	4,05
Valorisation du capital							
FRUCTI-CAPI	485,94	254,26	-	82,46	-	-	17,54
Obligations de première catégorie							
FRUCTI-PREMIERE	660,07	11 477,64	778,64 (1985)	97,37	-	-	2,63
<b>Sicav court terme</b>							
FRUCTIVAR	3 463,42	72 414,26	422,39 (1985)	78,55	-	12,67	8,78
FRUCTI-ASSOCIATIONS	1 620,21	1 207,99	-	64,12	-	16,12	19,76
VALORG (Casden Banque Populaire)	1 066,59	1 356,08	2,93 (1985)	79,96	-	19,60	0,74
PARNASSE VALOR (Casden Banque Populaire)	107,45	1 056,23	-	70,45	-	28,24	1,31

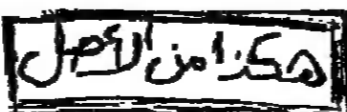
\* Dernier coupon trimestriel versé

**INFORMATION SICAV AU 31 DÉCEMBRE 1985**

**BANQUE WORMS**

Sociétés d'investissement à Capital Variable	HAUSSMANN EUROPE	HAUSSMANN OBLIGATIONS	HAUSSMANN EPREUVE	HAUSSMANN COURT TERME	HAUSSMANN ASSOCIATIONS	HAUSSMANN OBLIGATIONS
Date de création	28.2.84	13.12.82	23.7.84	17.10.83	5.12.83	23.10.84
ORIENTATION	Valeurs mobilières diversifiées françaises et étrangères	Obligations françaises et étrangères	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises
ACTIF NET (MF)	299,8	639,6	596,9	397,1	506,1	265,9
VALEUR LIQUIDATIVE (F par action)	1 436,32	1 328,07	1 184,96	59 629,29	60 433,48	57 390,31
PERFORMANCE en % (coupons inclus) :						
- depuis l'origine	+44,97 %	+56,50 %	+17,85 %	+29,91 %	+29,34 %	+12,76 %
- depuis le 1.1.85	+40,04 %	+13,86 %	+12,65 %	+10,02 %	+11,63 %	-12,29 %
RÉPARTITION DE L'ACTIF NET (%) :						
a) en France - actions	18,97 %	1,12 %	-	-	-	-
- obligations	26,20 %	86,02 %	98,98 %	78,54 %	69,90 %	84,84 %
b) à l'étranger - actions	48,75 %	-	-	-	-	-
- obligations	0,28 %	9,71 %	-	-	-	-
c) autres éléments d'actif	3,66 %	3,15 %	1,02 %	21,46 %	30,10 %	15,16 %

Les souscriptions et les demandes de rachat, ainsi que les notes trimestrielles d'information, sont reçues et disponibles aux guichets de la BANQUE WORMS - 46 boulevard Haussmann, 75008 PARIS - Téléphone (1) 42.65.82.02.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 28 JANVIER

PARIS 28 janvier

Stabilisation

Après deux séances de forte hausse, à l'issue desquelles tous les indices avaient cravé leurs plafonds, la Bourse a-t-elle décidé de stopper une poussée ?

Manifestement, le marché cherche son second souffle. Mais il a fait néanmoins un très bon parcours. Les professionnels se disent très satisfaits de son comportement et n'hésitent pas à parler d'une nouvelle étape de hausse après un repos obligé.

Dans l'attente des précisions complémentaires demandées à SCREB sur ses comptes pour 1985, la cotation des actions de l'entreprise est restée suspendue. Elle reprendra le 30 janvier.

Sur le marché obligataire, la tendance est restée bien orientée. Les capitaux sont abondants mais le papier est rare. Les vendeurs sont exigeants.

La devise-titre s'est traitée entre 7,57 F et 7,59 F (contre 7,56 F/7,62 F).

Baisse de l'or, à Londres avec l'once de métal jaune à 353,80 dollars (-4,60 dollars), à Paris avec le lingot à 84.400 F (-2.000 F). Seul le napoléon a progressé : 587 F (+6 F).

NEW-YORK

Flambée de hausse

Déjà beaucoup mieux orienté au début de semaine, Wall Street a progressé, mardi, à toute allure, et, malgré un léger accord de faiblesse consécutif à l'annonce durant la séance de la catastrophe aérienne à Capetown, l'indice des actions a été stabilisé, en clôture, à 1 556,42 (+18,81 points), soit à 10 points seulement de son plus haut niveau de toujours (1 565,71 atteint le 7 janvier). Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 007 valeurs traitées, 1 088 ont monté, 549 sont restées stables, et 370 n'ont pas varié.

L'encouragement est surtout venu de la forte hausse de General Motors (environ 5 %) sur la perspective d'une augmentation sensible des profits du constructeur automobile. Ce phénomène a été contrecarré, en conjonction, par les effets à l'opposé d'une baisse des taux d'intérêt et à l'influence bénéfique d'une diminution de la facture énergétique pour les entreprises. Il s'est propagé très vite.

Ajoutons que la fermeté du marché obligataire a renforcé le sentiment qui a été détecté précédemment à l'égard des hypothèques. Les « Blues Chips », ou principalement retenu l'attention des investisseurs. Mais les services publics, les télécommunications et les sociétés d'investissement ont été aussi très encouragés.

L'activité a augmenté et a porté sur 145,66 millions de titres, contre 122,93 millions.

Table with columns: VALEURS, Cours du 27 janvier, Cours du 28 janvier. Lists various stocks and their price changes.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DROUOT ASSURANCES COTÉE A 456 F. - Drouot Assurances, dont la cotation sur le second marché de la Bourse de Paris a dû être repoussée à plusieurs reprises en raison d'une demande excessive, a pu être négociée à 456 F le mardi 28 janvier. A ce cours, 162 438 actions Drouot Assurances ont été échangées et les ordres d'achat ont pu être satisfaits à concurrence de 6 % des ordres transmis, près de 2,7 millions d'actions étant demandées. Pour parvenir à ce résultat, AXA a mis en circulation 96 342 titres supplémentaires.

MERLIN-GERIN ESCOMPTE - UNE PROGRESSION IMPOR-

TANTE - DE SES RÉSULTATS 1985. - La société, spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques, compte pour l'exercice 1985 un résultat (avant impôts et participation de personnel) supérieur aux 435 millions de francs annoncés en mai dernier, soit une progression importante par rapport aux 354 millions de francs de 1984. La société annonce, dans un communiqué, que son chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 7,5 milliards de francs l'année dernière, soit une augmentation de 20,2 % sur 1984, le montant des commandes enregistrées atteignant 8,2 milliards de francs (plus 23,6 %).

DYNAMACTON LE 4 FÉVRIER AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. - La société Dynamacton, spécialisée dans la production et l'installation de plusieurs filiales, sera introduite, le 4 février 1986, au second marché de Paris au prix initial de 125 F par titre.

SUPRA, LE 6 FÉVRIER, AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. Considérée comme l'une des trois plus importantes sociétés internationales sur le marché du chauffage à bois, la société Supra sera introduite, le 6 février, sur le second marché de la Bourse de Paris au prix minimal de 570 F par action.

Table with columns: INDICES QUOTIDIENS (CME, NYSE, etc.), C° DES AGENTS DE CHANGE, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE, COURS DU DOLLAR A TOKYO.

Main table for BOURSE DE PARIS Comptant 28 JANVIER. Columns: VALEURS, Cours, Différence, etc. Lists various stocks and their prices.

Actions au comptant

Table listing various stocks under 'Actions au comptant' with their respective prices and changes.

Étrangères

Table listing foreign stocks under 'Étrangères' with their respective prices and changes.

SECONDE MARCHÉ

Table listing stocks on the 'SECONDE MARCHÉ' with their respective prices and changes.

VALEURS Émission Recet Cours VALEURS Émission Recet Cours VALEURS Émission Recet Cours

Large table with multiple columns for 'VALEURS', 'Émission', 'Recet', and 'Cours'. It lists numerous financial instruments and their market data.

Règlement mensuel

Table for 'Règlement mensuel' showing various financial metrics and their monthly settlements.

COTE DES CHANGES COURS DES BILLET ALIX GUCHETS MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table for 'COTE DES CHANGES' and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR' showing exchange rates and gold market prices.

Vertical advertisement on the left side of the page, including 'mentation e capital', '767997 actions nouvelles', 'd'émission : F 750', '1er janvier 1986', 'du 27 janvier', 'février 1986 inclus', 'BOLLORE TECHNOLOGIES', 'AU 31 DÉCEMBRE 1985', 'E WORMS'.

# Le Monde

## L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

### « Nous sommes encore des pionniers »

#### déclare le président Reagan

Le président Reagan a prononcé, mardi 28 janvier, l'allocution suivante, retransmise par les chaînes de télévision américaines :

« Mesdames et Messieurs, j'avais prévu de vous exposer ce soir le rapport sur l'état de l'Union. Mais les événements d'aujourd'hui m'ont conduit à modifier mon programme. Aujourd'hui est un jour de deuil et de souvenir. Nancy et moi sommes douloureusement frappés par cette tragédie de la navette Challenger. Nous savons que notre peine est partagée par les pays tout entier. Il s'agit là d'une perte réelle pour notre nation.

Il y a dix-neuf ans, presque jour pour jour, nous avons perdu trois astronautes dans un terrible accident au sol. Mais nous n'avions jamais perdu d'astronautes en vol ; nous n'avions pas connu de tragédie de cette sorte. Peut-être avions-nous oublié combien il faut de courage à l'équipage pour embarquer dans la navette. Mais eux, les sept de Challenger, étaient conscients du risque. Ils ont pris sur eux-mêmes et accompli brillamment leur mission. Nous pleurons sept héros (...).

» Nous nous sommes accoutumés aux merveilles de ce siècle. Il en faut beaucoup pour nous surprendre. Pendant vingt-cinq ans, le programme spatial des Etats-Unis n'a fait que cela. Nous nous sommes habitués à la

notion d'espace et peut-être avons-nous oublié que nous avons commencé à conquérir l'espace. Nous sommes encore des pionniers. Eux, les membres de l'équipage de Challenger, étaient des pionniers.

» Je voudrais dire quelque chose aux écoliers d'Amérique qui regardent en direct le décollage de la navette. Je sais que c'est dur à admettre, mais il arrive parfois des choses pénibles comme celle-ci. Cela fait partie des risques de l'exploration et de la découverte. C'est ce qui nous fait aller à l'avant. L'avenir n'appartient pas aux coureurs fragiles. Il appartient aux hommes courageux. L'équipage de Challenger nous conduisait vers l'avenir. Nous continuerons à le suivre.

» J'ai toujours eu confiance et respect pour notre programme spatial, et ce qui est arrivé aujourd'hui ne les a pas ébranlés. Nous ne cachons pas nos projets spatiaux. Nous ne gardons rien secret ni dissimulé. Nous faisons tout à découvert, au vu et au vu du grand public. C'est ainsi que fonctionne un pays libre, et nous n'y changerons rien. Nous continuerons notre conquête de l'espace. Il y aura d'autres vols et d'autres équipages et, bien sûr, toujours plus de volontaires, de civils et d'enseignants. Rien ne s'arrête aujourd'hui. Nos espoirs demeurent et les missions continuent (...).

« La télévision polonaise a présenté les images de l'explosion. Un commentateur, se référant derrière les commentaires de nombreuses agences d'information, non identifiées a affirmé que « l'accident tragique de la navette Challenger, considérée par les Etats-Unis comme un banc d'essai pour les armes spatiales, était la preuve des défaillances techniques du Pangeon ».

« Si les Etats-Unis se décident à transférer la course aux armements dans l'espace, une telle catastrophe pourrait avoir des conséquences graves et imprévisibles pour l'humanité ».

### La télévision soviétique a été exceptionnellement rapide

#### De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont pu voir les images de l'explosion de Challenger au-dessus de Cap Canaveral. La très longue séquence consacrée à l'événement était directement reprise des réseaux américains. Les techniciens de la télévision soviétique ont été exceptionnellement rapides puisque la catastrophe s'est produite moins d'une heure et demie avant le début du principal bulletin d'information du soir. Les quotidiens de ce mercredi 29 janvier imprimés dans la nuit n'ont eu que le temps d'ajouter au dernier moment une courte dépêche de l'agence Tass intitulée : « Tragédie ». L'agence Tass remarque que la navette n'était pas pourvue d'un « système de catastrophe » (sorte de module éjectable qui existe sur les vaisseaux soviétiques). L'agence, rendant compte quelques heures plus tard de l'allocution du président Reagan, relève que malgré l'explosion, les Etats-Unis poursuivront leur programme spatial.

Les vols de navettes spatiales américaines ont fait ici l'objet ces derniers temps de critiques très vives. Plusieurs missions ont été présentées comme entrant dans le cadre de la « guerre des étoiles », véritable bête noire des Soviétiques. Aucun commentateur de ce genre n'a encore été formulé, pour des raisons de décence évidentes. A propos de l'explosion de Challenger, mais il n'est pas impossible que ce thème réapparaisse dans les jours qui viennent.

Les Soviétiques observent par ailleurs un mutisme total sur leurs propres navettes spatiales. De l'avis des spécialistes, l'URSS dispose actuellement d'une navette de taille nettement plus réduite que Challenger, puisqu'elle n'aurait que 5 à 6 mètres de long. Cet engin a déjà été essayé à plusieurs reprises. Le départ s'effectuait de Baïkonour sur la terre ferme, et le retour à lieu sur la surface de la mer Noire ou de l'océan Indien. Cette navette pourrait être équipée d'un « module de survie », ce qui expliquerait l'absence de « système de catastrophe » sur Challenger, mais il n'existe aucune certitude à ce sujet.

L'URSS avait actuellement en projet une navette spatiale plus grande, puisqu'elle serait presque deux fois plus volumineuse que Challenger. Selon des confidences, peut-être inspirées, faites à des experts occidentaux, la mise au point de cette navette soviétique de l'avenir serait un peu retardée, car celle-ci s'avérerait « trop coûteuse ». Il semble en tout cas que les travaux n'aient pas très avancés, et il n'est pas question d'un vol dans un avenir proche.

DOMINIQUE DHOMBRES.

### Sur le vif Matuvu

Tiens, j'ai trouvé un truc pas mal dans le Petit Boulevard illustré. Ouais, bon, ça va, efface ce sourire rigolard. Je vous vole d'ici. Vous vous dites : Naturellement ! Il la fait passer aux « Grosses têtes », Boulevard, alors elle se croit obligée de lui dire les pompes. D'abord, vous remarquez, j'ai dit : un truc pas mal. J'ai pas dit : un truc génial. J'ai ma dignité. Ensuite, il ne faut pas croire que je tombe chaque matin, les bras en croix, derrière ma machine à écrire, foudroyée par les rebondissements spectaculaires de cette campagne électorale au canon.

L'inspiration, moi, en ce moment, je rame après. Et là j'ai déniché une définition qui m'a donné à réfléchir. C'est M'as-tu-tu : nom générique donné aux professionnels de l'audiovisuel et à tous leurs frères. M.S. : La réponse est souvent négative. C'est le mal du siècle, ce désir, ce besoin de panique. L'amour, le fric, le pouvoir même, au fond, on s'en fout, c'est secondaire. Ce qu'on veut par-dessus tout, c'est le notoriété. OK, d'accord, pas vous, je sais. Vous, même si

on vous supplie, vous n'accepterez jamais d'aller faire le maroclo à la télé.

Moi, si, je l'admetts. On n'a pas besoin de se rouler à mes pieds, il suffit de me sonner. Dès que l'antenne du téléphone, je me rue, je me jette, je me précipite. Je dis oui, avant de savoir si oui ou non, ni quand, ni comment. Et encore moins : combien. Demander des sous pour montrer ma gueule à l'écran, ça ne me vaudrait même pas à l'école. Ou plutôt si, j'y pense. Mais je n'ose pas en parler. Ça me fait honte. Et, croyez-moi, je ne suis pas la seule. C'est un phénomène typiquement français, ça. Le signe d'un pays sous-développé sur le plan des médias. Chez la plupart de nos voisins, personne n'imaginerait de passer pour rien. Ça ressemblerait à quoi ? Les projecteurs, c'est comme les réverbères. Si vous restez planté dessous, un peu trop maigrit, on ne vous prendra pas pour une honnête fille. Même si vous faites ça à l'œil.

CLAUDE SARRAUTE.

### TROIS DISPARITIONS

#### L'actrice Lilli Palmer

L'actrice Lilli Palmer est morte à Los Angeles le 27 janvier. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Lilli Palmer, de son vrai nom Lilli Maria Pelsner, est née à Posen en 1914 (Posnan, ville alors rattachée à la Prusse méridionale). Fille du chirurgien Alfred Pelsner et de l'actrice autrichienne Rose Lisman, elle passe son enfance à Berlin, où elle fait des études d'art dramatique. En 1932, à l'arrivée au pouvoir des nazis (elle a dix-huit ans), son père la fait partir pour Paris avec sa sœur Irène. Les deux jeunes filles prennent alors le nom de Palmer et se produisent en duo dans des cabarets.

En 1934, Lilli Palmer arrive en Angleterre. Elle obtient un premier contrat pour six films à la British Gaumont, dont quatre de l'épouvante, d'Alfred Hitchcock. En 1935, elle commence parallèlement une carrière théâtrale avec laquelle elle obtient un grand succès. Au cours d'une tournée elle fait la connaissance de l'acteur Rex Harrison, qu'elle épouse en 1943 et qu'elle quitte deux ans plus tard à Hollywood. Lilli devient une vedette de cinéma américaine : Cape et poignard, de Fritz Lang (1946), Saug

et or, de Robert Rossen (1947), in Vérité nue, de Lewis Milestone (1949).

D'une beauté pimpante, intelligente, rieuse, capable de passer de la comédie au drame, Lilli Palmer impose sa personnalité et joue diverses pièces à Broadway, dont César et Cléopâtre, de Bernard Shaw. En 1957, elle reçoit le prix de la meilleure interprétation pour le Ciel de lit, d'Irving Reis.

Décorée de la Légion d'honneur internationale, Lilli Palmer passe de l'Amérique à l'Europe, elle va tourner beaucoup en Allemagne de l'Ouest, mais des films où son tempérament, son talent, ne sont pas toujours assez mis en valeur. (Jeunes filles en uniforme, de Geza Radványi, par exemple). En France, elle tient des rôles beaucoup plus intéressants dans Montparnasse 19, de Jacques Becker (1957), Leviathan, de Leonard Kastle (1961), le Rendez-vous de minuit, de Roger Lombardi (1962).

Retournée en Suisse, elle fait de la peinture, écrit des romans. Dans Un bon petit soldat (publié chez Robert Laffont en 1979), elle avait raconté sa vie d'une manière passionnante.

JACQUES SICLER.

#### LE PRODUCTEUR ALBERT GROSSMANN

Le producteur américain Albert Grossmann, qui avait lancé Bob Dylan et Janis Joplin, est mort dimanche 26 janvier dans un avion qui le conduisait de New-York à Londres. De Londres, il devait se rendre à Cannes pour l'ouverture du MIDEM. Albert Grossmann était âgé de cinquante-huit ans.

D'origine juive russe, mais fils de Chicago, Albert Grossmann ouvre dans la capitale de l'Illinois le premier grand club folk américain, « The Gate of Horn ». Bob Dylan, Paul Butterfield ou le trio Peter, Paul and Mary, tous les grands noms du folk apparus dans les années 60 y débient. Cette époque est dominée aux Etats-Unis par la lutte pour les droits civiques dont il devient un des champions.

Diplômé tout à la fois d'économie et d'horticulture, il s'installe à Woodstock, dans l'Etat de New-York, où il s'investit naturellement dans le cinéma. En 1969, quatre cent mille personnes et quarante groupes de musiciens pour « trois jours de musique et de paix ». Outre celui de Dylan, qu'il a fait entrer chez CBS, Albert Grossmann a été le producteur de Janis Joplin, Richie Havens ou de groupes comme The Band.

Dans les années 70, il a pris un certain recul par rapport à la vie musicale, mais gardait une maison de production à Bearsville.

### RAID ISRAËLIEN SUR TROIS CAMPS PALESTINIENS AU SUD DU LIBAN

Saïda (Liban) (Reuter). — L'aviation israélienne a attaqué ce mercredi 29 janvier à l'aube trois camps palestiniens proches de Saïda, faisant un mort et quatre blessés. Selon les témoins, quatre appareils ont bombardé des objectifs en bordure des camps d'Aïn-El-Hilwan et de Myrah-Miyah, tandis que d'autres avions volant plus haut assuraient la couverture. Il était 4 h 30 GMT. Le raid dura en tout sept minutes, créant la panique parmi les trente mille habitants des camps.

La chasse israélienne n'a essayé aucun tir de DCA pendant le raid, le premier cette année au Liban et le premier contre le sud du pays depuis l'invasion israélienne de 1982. Les objectifs étaient des bâtiments utilisés par la faction Abou Moussa du Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine, commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibil, et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh, précise-t-on de source palestinienne.

Les bâtiments attaqués appartenaient tous à des mouvements palestiniens pro-yrécrites hostiles à l'OLP de Yasser Arafat, qui contrôle pourtant le camp de la région de Saïda.

[A Tel-Aviv, les médias israéliens ont annoncé que deux avions militaires israéliens ont été abattus dimanche au sud du Liban, sans que les responsables de l'armée israélienne aient pu confirmer ces informations.]

### HUMOUR DANS L'HUMANITÉ

« Je veux qu'on arrête d'arrêter les communistes français avec l'indignité nouvelle que... ». « La confédération polonoise a commencé au X<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire bien avant la naissance de Georges Méliès !... Quant à l'Algerien, c'est une tragédie, pour le peuple algérien et pour les jeunes socialistes soviétiques, exactement comme le Vietnam était une tragédie (...) mais c'est un problème stratégique qui n'a rigoureusement rien à voir avec la commémoration : les Russes ne veulent pas d'un accord Iran à leurs portes... ». « On préfère montrer des femmes nues, des saïques qui tuent des vieillards ou Sakharov. La santé des ouvriers français, tout le monde s'en fout ! Mais la santé de Sakharov, alors !... on est tenu informé heure par heure... Comment va-t-il, au fait, aujourd'hui ? » Ces quelques phrases sont extraites d'une « auto-interview » de Patrick Besson, Grand Prix (1985) du roman de l'Académie française, que publie l'Humanité du 29 janvier. Le quotidien communiste précise que M. Besson s'est réalisé « avec l'humour qu'on lui connaît ».

### Du vrai au prix du faux Moquette laine au prix synthétique

DES TISSUS MURAUX au prix du papier... Miracle ? Non il existe encore des endroits où l'on fait de vraies affaires. J'ai vu chez les Artisans Récupérateurs : Tissus sur papier, 6 F le m<sup>2</sup> imitat. Daim, 10 F le m<sup>2</sup> Tolle lin ou cot. (x 2,60 m) ; 29,50 le m. lin « Grande largeur sur mousse, 33 F le m<sup>2</sup> » Artires = Spécialiste tissus sans couture, collé-tendu « Moquettes Laine au prix synthétique ; synthétique au prix du plastique ; tissus au prix du papier avec choix aidé, conseils décoration gratuits » Artisans Récupérateurs 8, imp. St Sébastien, 11<sup>e</sup> (par le 87 bd Rich. Lenoir, prendre la rue St Sébastien puis tourner à gauche 2 fois) tél. 4/355.68.50. Citer ce journal, svp.

**CADEAUX**

2<sup>ème</sup> DÉMARQUE

395<sup>F</sup>

**HALOGÈNES**

REGALI CADEAUX ET HALOGÈNES

Importation directe du monde entier

8<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 10<sup>e</sup> bd Haussmann, Tél. 42.65.93.50

10<sup>e</sup> 11<sup>e</sup> bd Haussmann, Tél. 42.65.93.50

17<sup>e</sup> 18<sup>e</sup> bd Haussmann, Tél. 42.72.01.48

15<sup>e</sup> 16<sup>e</sup> C.C. Beaumarchais, Tél. 7. 36. 45.73.29.29

8<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> bd Haussmann, Tél. 42.65.93.50

8<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> bd St Germain, Tél. 42.22.36.32

France Régali présente, Tél. 45.79.17.47

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

**Finlande le fin du fond.**

Même si vous n'êtes pas né les skis aux pieds comme tous les lapons, n'hésitez pas à vous lancer dans le royaume du ski de fond en Laponie : vous découvrirez la gérance des courses dans le désert blanc, une nature authentique, un espace libre et... la chaleureuse hospitalité d'un peuple on ne peut plus accueillant.

Si vous voulez sentir l'âme paragonne, vous découvrirez l'hiver en Finlande, les joies virginités du traîneau tiré par des rennes, des promenades ensoleillées dans les bois de bouleaux... du savoir traditionnel.

Descouvrez nos différents idées ski de fond : à la ferme chez l'habitant, à l'hôtel, en chalets de location, les randonnées à ski.

Pour recevoir gratuitement les brochures de ski de fond en Finlande, renvoyez ce coupon à :

**FINLANDIA** 11, rue Anber 75009 PARIS - Tél. 47 42 33 33

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)

à Lyon (100,3 MHz)

à Bordeaux (101,2 MHz)

à Nantes-Saint-Nazaire (84,8)

à Limoges (102,1 MHz)

à Toulouse (88,8 MHz)

MERCREDI 29 JANVIER

**ABC et le Monde**

L'AVENIR DES RALLYES AFRICAINS

avec GÉRARD ABOUY

JEUDI 30 JANVIER

**« Le Monde » reçoit ROGER FRESSOZ.**

Directeur du « Canard enchaîné », avec PHILIPPE BOUCHER

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1986 a été tiré à 468 592 exemplaires

**ENFIN DISPONIBLE !!!**

**LE NOUVEAU MACINTOSH PLUS**

1024 K de mémoire extensible à 4096 K

Lecteur interne 800 K

+ 1 journée de formation

**F.T.C.**

seulement !

huile de gratter la tâche pour connaître son prix, il vous suffit de nous téléphoner.

**INTERNATIONAL COMPUTER**

Le centre Géant de la Micro-Informatique

26, rue du Renard 75004 (face Beaubourg) - tél. (11) 42.72.26.26 et 64, avenue du Prado 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.25.03

Plus fin que moi, tu meurs

**UNIBALL-MICRO**

Feutre à bille 0,2 m/m existe en encre fluorescente

سكزا من الأصل